



45ème CONGRÈS ANNUEL et ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'AEC

8-10 novembre 2018

*Université de musique et des arts du
spectacle de Graz*

« Strengthening Music in Society »



Co-funded by the
Creative Europe Programme
of the European Union



Merci aux sponsors:



www.asimut.com



www.nkoda.com

Informations sur le réseau WIFI

Réseau pour les participants du congrès

Nom de réseau (SSID) : AEC

Mot de passe : aec2018!

L'AEC souhaite exprimer sa sincère reconnaissance à Georg Schulz et Sabine Göritzer et à toute l'équipe de l'Université de Graz pour leur formidable soutien dans l'organisation du Congrès Annuel et de l'Assemblée Générale 2018 à Graz.

Sommaire

Informations sur le réseau WIFI	2
INTRODUCTION - Renforcer la musique dans la société	5
Intermèdes Musicaux	6
ATELIERS PRÉ-CONGRÈS.....	8
Atelier pré-Congrès “MusiQuE”	9
Atelier pré-Congrès sur la rédaction et la gestion de projets	11
Atelier pré-Congrès sur les Objectifs pédagogiques 2017 de l’AEC.....	12
RÉSUMÉS, BIOGRAPHIES DES CONFÉRENCIERS et DOCUMENTS D’INFORMATION	13
Séance plénière I - « Les 5 Droits de la musique et leur impact sur l’enseignement musical supérieur »	14
Séance plénière II - Politique et éducation musicale - Table ronde	16
Séances parallèles IA - Renforcer l’enseignement musical supérieur dans la société	19
1 - L’enseignement fondé sur la connaissance : le rôle fondamental de la pratique et de la recherche artistique dans l’enseignement musical supérieur	19
2 - La gestion du changement : décider, agir, partager	21
3 - Les récents développements de l’assurance qualité en Europe, et leur importance pour les conservatoires - séance préparée par MusiQuE	23
Séances parallèles IB - Renforcer l’enseignement musical supérieur dans la société	25
4 - Volet mondial - au-delà de l’Europe : comment évolue l’enseignement musical supérieur en dehors de l’Europe ? À quoi ressemble le conservatoire européen, vu de l’extérieur ?	25
5 - Les rapports de force dans le modèle d’enseignement individuel	27
6 - INTERMUSIC : une nouvelle approche à l’apprentissage distance, performance et recherche	28
Séances parallèles II - Renforcer la société par la musique	30
1 - La musique dans la société : « Quelle est la responsabilité sociétale des orchestres symphoniques ? Comment les orchestres symphoniques peuvent-ils atteindre de nouveaux publics ? Quelles seront les compétences nécessaires pour le musicien d’orchestre de demain ? »	30
2 - Musique et Cie - ou la collaboration artistique transversale dans l’enseignement musical supérieur - Le projet NAIP	32
3 - Kodály Hub : Chanter. Apprendre. Partager	33
4 - Sur la scène publique : citoyenneté artistique et musique des communautés.....	36
5 - La musique populaire, médium de diffusion de l’idéologie populiste en Europe	36
6 - Musique pour tous : Intégrer le handicap	37

Séance plénière III - Brefs aperçus du projet SMS de l'AEC - Soutenir la musique dans la société	38
Rencontres régionales avec les membres du Conseil	39
Groupes de discussion sur 3 sujets - groupes mixtes combinant les groupes régionaux de l'AEC.....	40
DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	42
Ordre du jour.....	43
Elections du Conseil de l'AEC 2018 - Biographies des candidats	54
Ingeborg Radok Žádná (Candidate au siège de membre du Conseil)	54
Actualité du Plan de viabilité de l'AEC	56
Proposition relative à la politique linguistique de l'AEC	58
Directive pour la reconnaissance du mérite	60
L'AEC et U-Multirank	61
Questions liées à MusiQuE, l'agence européenne d'assurance qualité pour l'enseignement musical.....	61
Rapport des Réunions Régionales - Zagreb, Congrès du AEC 2017.....	63
INFORMATIONS PRATIQUES	74
Adresses importantes.....	75
Cartes	75
Pour se rendre en ville depuis l'aéroport	76
Taxi	76
Transports publics.....	76
Hotels	77
Numéros de téléphone des organisatrices.....	77
Liste des Restaurants	78
Règlement de l'inscription au Congrès annuel de l'AEC 2018	79
Organisation	80
Université de musique et des arts du spectacle de Graz.....	80
Le Conseil de l'AEC	80
L'Equipe du Bureau de l'AEC	81

INTRODUCTION - Renforcer la musique dans la société

Cette année, la thématique du Congrès de l'AEC fait écho à plusieurs défis socio-politiques majeurs de notre époque. Comment pouvons-nous contribuer à rendre accessible l'éducation musicale et artistique à plus de gens qu'auparavant ? Comment pouvons-nous rendre le travail des institutions d'enseignement de la musique plus important pour autant d'individus que possible ? D'un autre côté, il est également important de poser des questions sur la contribution que la politique et la société dans son ensemble doivent apporter afin que les établissements d'enseignement musical supérieur puissent accomplir leur mission, tant aujourd'hui qu'à l'avenir.

Il semble que les questions relatives à la culture et à l'éducation reçoivent plus d'attention de la part des représentants de la Commission Européenne et des élus européens que par le passé. En même temps, cependant, la politique formule de plus en plus des attentes très concrètes en contrepartie de la promotion des arts, de la culture et de l'enseignement : l'art doit contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois, doit promouvoir l'intégration, aider à relever le défi numérique et à repousser le populisme.

Le titre du congrès de cette année est aussi le titre du nouveau projet de l'AEC financé par l'UE au titre du programme Europe Créative : *Strengthening Music in Society (SMS)*. L'idée du projet AEC-SMS s'inscrit dans la conviction que ce n'est pas une contradiction de propager et de vivre la liberté de l'art et en même temps d'assumer des responsabilités concernant le bien-être et la qualité de vie dans nos sociétés démocratiques de plus en plus diverses. Mais même si on ne considère pas cela comme une contradiction, il en résulte une tension et un défi permanent. Le Congrès Annuel de l'AEC 2018 invite donc les participants à cheminer ensemble à la recherche d'approches constructives et prospectives qui nous permettront d'établir un certain équilibre en faisant face à ces défis.

Comme d'habitude, ce congrès va présenter toute une gamme d'ateliers, de tables rondes, de présentations de bonnes pratiques, de séances plénières abordant l'enjeu suivant : comment traduire l'intention de renforcer la musique dans la société dans la pratique concrète et dans le travail quotidien des établissements d'enseignement supérieur de la musique ? Le contenu thématique s'étend ici du rôle de l'orchestre symphonique à celui des cours de musique à l'école primaire, des enjeux liés à la mondialisation à des questions relatives au déséquilibre de pouvoir dans un environnement caractérisé par des cours individuels.

En termes de viabilité des discussions lancées plus tôt, l'AEC se propose de revenir sur les principaux sujets des congrès précédents. Cela concerne la thématique *Diversité, identité et insertion* (2016) ainsi que celle de *gestion et leadership* (2017) qui sont toutes les deux étroitement liés à la question de la responsabilité sociale de l'art et aux tâches et à la mission de l'enseignement supérieur de la musique.

Vous êtes chaleureusement invités à nous rejoindre à Graz pour avancer avec l'AEC sur la voie du Conservatoire de demain dans la société.

Intermèdes Musicaux

Jeudi 8 novembre

15:15 - Séancé d' accueil des nouveaux arrivants - MUMUTH, Proberaum

Musique improvisée baseé sur le jazz traditional de New Orleans vers 1900

Eddie Luis & his JAZZ PASSENGERS:

Vova Navozensko, trompette

Milos Milojevic, clarinette

Matyas Papp, trombone

Simon Reithofer, banjo

Eddie Luis, tuba

Vladimir Vesic, batterie

16:30 - Cérémonie d'ouverture- MUMUTH, Salle György Ligeti

ANTONIN DVORAK

Paraphraser sur la Dance Slave en sol mineur, op. 46 nr. 8 (arr. Thais-Bernarda Bauer)

MICHAEL JACKSON

Black or White (arr. Thais-Bernarda Bauer)

Duo Desustu - Thais-Bernarda Bauer, piano, Alexander Christof, accordéon

19:15 - Concert - MUMUTH, Salle György Ligeti

JUNGJIK KIM

Stück 2 (la composition gagnante au Concours international de musique de chambre «Franz Schubert et la musique moderne», 2017, Graz)

Trio SoloWay - Olena Miso, piano, Andrii Uhrak, violon, Ana Kopse Lobo, violoncelle

FRANZ SCHUBERT

Symphony Nr. 5, D485

Orchestre de l'Université des arts de Graz

Bernhard Steiner, chef d'orchestre

Vendredi 9 novembre

09:30 - Séance Plenaire II - MUMUTH, György Ligeti Hall

PHILIP SPARKE

Variations on an enigma

Austrian Brass Band de l'Université des arts de Graz

Stefan Karner, chef d'orchestre

18:30 - Conclusion - MUMUTH, Salle György Ligeti

JANEK GWIZDALA AND OLI ROCKBERGER
Groove Piece (arr. Anna Keller)

Stephanie Schoiswohl - saxophone soprano, Anna Keller - saxophone alto, Katharina Maier - saxophone alto, Sara Hoffer - saxophone ténor, Florian Bauer - saxophone baryton

Samedi 10 novembre

11:30 - Information Forum - MUMUTH, Salle György Ligeti

SAMUEL BARBER
The monk and his cat

HUGO WOLF
Der Scholar

FRANZ SCHUBERT
An die Musik

Katia Ledoux, mezzo-soprano, Magdalena Moser, piano

17:00 - Closing Session - MUMUTH, Salle György Ligeti

Improvisations sur *La Monica* (mélodie traditionnelle du 16ème siècle)

JOHN BALDWINE
Coockoo as I me walked

Laura Dümpelmann, Lina Herman and Laura Hanetseder - flûtes à bec

19:00 - Closing Concert - MUMUTH, Salle György Ligeti

LEONARD BERNSTEIN
Serenade

Benjamin Gatuzz - violon, Orchestre de l'Université des arts de Graz, Bernhard Steiner - chef d'orchestre

BERNHARD LANG
DW 16

Étudiants de PPCM / Klangforum Vienna : Elina Viluma, chant, Patricia Coronel Aviles, saxophone, Tsugumi Shirakura, clavier, Manuel Alcaraz Clemente, percussion, Davide Gagliardi, ingénieur du son

BUSTER

Etudiants de théâtre de 2ème année

Patrick Bimazabute, Romain Clavareau, Paul Enev, Alina Haushammer, Fanny Holzer, Carmen Kirschner, Ioana Nitulescu, Nataya Sam, Mia Wiederstein, Joel Zumbrunnen
Mise en scène: Martin Woldan, musique: étudiants de Sandy Lopičić, costumes : Nadja Felice Wrisk (étudiante)

ATELIERS PRÉ- CONGRÈS

Atelier pré-Congrès “MusiQuE”

Formation des pairs-évaluateurs de MusiQuE

ACCESSIBLE UNIQUEMENT AUX PARTICIPANTS INSCRITS - en anglais uniquement

Mercredi 7 novembre 2018

Heure	Format	Contenu		Salle
16:00 - 16:15	Séance plénière	Accueil et introduction Présentation générale de MusiQuE : structure et procédures d'évaluation		<u>Palais Meran</u> Kleiner Saal
16:15 - 17:45	Séances parallèles	Pour les nouveaux venus Préparation, procédures et tâches administratives : Rôles et responsabilités des pairs-évaluateurs pendant les procédures d'évaluation de MusiQuE. A. Avant la visite d'évaluation - présentation des documents préparatoires fournis aux pairs évaluateurs en amont de la visite B. Pendant l'évaluation - Le rôle du secrétaire, du président et des autres membres de l'équipe d'évaluation (pairs et étudiant). C. Après l'évaluation - Rapport et résultats finaux.	De pair à pair Séance destinée aux évaluateurs plus expérimentés. « De pair à pair » est une séance destinée à des évaluateurs expérimentés ayant déjà participé à des visites (avec MusiQuE ou d'autres agences) en quelque qualité que ce soit, et qui souhaiteraient dorénavant pouvoir agir en qualité de président lors des évaluations.	<u>Palais Meran</u> Kleiner Saal et PM 14
17:45 - 18:00	/	<i>Pause</i>		/
18:00 - 21:00	Travail en groupes	Dîner de travail Exercice pratique : les participants préparent le jeu de rôle (prévu pour le 2 ^{ème} jour).		Florentinersaal

Jeudi 8 novembre 2018

Heure	Format	Contenu	Salle
09:00 - 10:00	Travail en groupes	<p>Séance de jeu de rôle : agir en pair-évaluateur</p> <p>Exercice pratique : les participants tiennent une réunion pendant une visite (fictive) d'établissement, et endossent le rôle de membre de l'équipe d'évaluation ou de membre du personnel de l'établissement évalué.</p>	<u>Palais Meran</u> PM 14 et 24
10:00 - 11:00	Travail en groupes	<p>Séance de jeu de rôle : agir en pair-évaluateur</p> <p>(séance répétée ; les groupes changent de rôles)</p>	PM 14 et 24
11:00 - 11:30	/	<i>Pause café</i>	/
11:30 - 12:30	World café	<p>Travailler au sein d'une équipe</p> <p>Exercice pratique : les participants doivent débattre en petits groupes des questions posées par les formateurs et apprendre à constituer une équipe efficace en très peu de temps.</p>	PM 14 et 24
12:30 - 13:00	Séance plénière	<p>Discussion plénière et conclusions</p> <p>La séance de clôture comprend une présentation du Conseil de MusiQuE, et donne l'occasion de commenter la formation et de faire un point sur les activités d'évaluation en cours et à venir de MusiQuE.</p>	Kleiner Saal

Atelier pré-Congrès sur la rédaction et la gestion de projets

Dominique Montagnese, European University Foundation

ACCESSIBLE UNIQUEMENT AUX PARTICIPANTS INSCRITS - en anglais uniquement

Mercredi 7 novembre 2018

15:00 - 16:00 Présentation des développements européens et aperçu des possibilités de financement d'Erasmus+

16:00 - 16:30 Présentation : Comment développer une proposition de projet ? - Théorie

16:30 - 17:00 Pause café

17:00 - 18:00 Travail de groupe : Comment développer une proposition de projet : production d'idées nouvelles

18:00 - 19:00 Travail de groupe : Rédaction de propositions de projets

19:00 Dîner de réseautage pour les participants au pré-Congrès

Jeudi 8 novembre

9:30 - 11:00 Focus sur les partenariats stratégiques

11:00 - 11:30 Pause café

11:30 - 12:00 Critères d'évaluation

12:00 - 13:00 Gestion de projet - aspects clés, outils et jeu de rôle



Co-funded by the
Creative Europe Programme
of the European Union



FULLSCORE

Atelier pré-Congrès sur les Objectifs pédagogiques 2017 de l'AEC

Travailler avec les Acquis de l'apprentissage de l'AEC 2017 : de la théorie à la pratique

Jeudi 8 Novembre, 14:15 - 16:15

Intervenants

- Claire Mera-Nelson et invités

Buts

L'atelier a pour buts :

- De familiariser les participants avec les Acquis de l'apprentissage de l'AEC 2017 ;
- D'offrir aux participants l'occasion d'échanger et débattre sur les défis et les exemples de bonnes pratiques dans l'utilisation des AA dans la conception et le développement des programmes d'études.

Résumé

Les acquis de l'apprentissage sont une formulation de ce que l'apprenant est censé savoir, comprendre et être capable de mettre en œuvre au terme d'une période d'apprentissage. L'AEC a élaboré des acquis de l'apprentissage spécifiques pour l'enseignement musical supérieur (EMS). Élaborés au fil de plusieurs années et révisés en 2017, les AA de l'AEC ont été créés dans le but de :

- faciliter la reconnaissance des études et des certifications de l'étudiant, et accroître la compatibilité et la transparence dans le secteur de l'EMS et au-delà ;
- aider les établissements à mettre en œuvre les critères des réformes du Processus de Bologne et, plus particulièrement, à (re-)structurer les programmes d'étude et adopter une approche de la conception des programmes axée sur l'étudiant et la compétences ;
- offrir aux étudiants actuels et potentiels, aux employeurs et aux autres parties prenantes une présentation claire des principaux aspects d'un cursus d'EMS et de ses possibilités ;
- servir de point de référence pour les établissements et les parties prenantes pertinentes dans le cadre des processus d'AQ et d'accréditation dans l'EMS ;
- aider les employeurs et les autres parties prenantes à comprendre les compétences des musiciens qu'ils engagent.

L'objectif de l'atelier est de présenter les AA de l'AEC 2017, en situant le contexte et l'arrière-plan de leurs buts et de leur structure. Les participants apprendront à les utiliser en tant qu'outil et source d'inspiration pour développer des acquis spécifiques à tel ou tel programme. L'atelier soulignera les avantages et la valeur ajoutée de leur emploi et permettra aux participants d'exprimer et de partager leurs doutes, problèmes et exemples de bonnes pratiques, liés à l'utilisation des AA dans la conception et le développement des programmes d'études.

RÉSUMÉS, BIOGRAPHIES DES CONFÉRENCIERS et DOCUMENTS D'INFORMATION

Jeudi 8 novembre

17:20 - 17:50, MUMUTH - Salle György Ligeti

Séance plénière I - « Les 5 Droits de la musique et leur impact sur l'enseignement musical supérieur »

Discours d'introduction d'Emily Achieng' Akuno, présidente du Conseil international de la musique

Les 5 droits de la musique énoncés par le Conseil international de la musique sont regroupés en deux catégories : les droits pour la population en général (droits pour tous les enfants et adultes) et les droits pour le secteur professionnel (droits pour tous les artistes musicaux). Pris comme guide pour assurer plus d'équité et d'égalité dans toutes les activités musicales et connexes, ces cinq énoncés exhaustifs permettent à tous un rapport sain, solide et socialement, culturellement et économiquement gratifiant avec la musique.

Si la musique est l'organe de la culture - la culture étant la somme totale de ce qui constitue le mode de vie d'un individu ; et si la musique est à la fois l'expression et le reflet de la culture et une documentation sur les choses importantes de la vie, la force d'une société ne se mesurerait-elle pas par la force de sa musique ? Et la qualité d'une société ne se révélerait-elle pas par la qualité de sa musique ?

Le rôle de l'enseignement supérieur dans l'amélioration de la qualité de la vie est souligné dans nombre de politiques et programmes éducatifs. Améliorer la qualité de vie est une manière de renforcer la société. Quand l'élaboration de l'enseignement musical supérieur tient compte des 5 droits à la musique et à les promouvoir, la musique est renforcée dans la société - aux niveaux culturels et professionnels. Ce débat se penchera sur les implications des 5 droits à la musique pour l'enseignement supérieur, du point de vue du renforcement de la société.



Emily Achieng' Akuno a reçu une formation d'interprète et d'enseignante au Kenya, aux USA et au R-U. Professeure de musique à l'université technique du Kenya à Nairobi, elle est vice-rectrice adjointe de l'université coopérative du Kenya, chargée des affaires académiques. Présidente de l'IMC après en avoir été la trésorière, anciennement membre du conseil puis présidente de la Commission MISTEC pour la musique à l'école et la formation des professeurs, Emily est actuellement présidente élue de la Société internationale pour l'enseignement musical (ISME). Ses recherches et

publications portent sur la pertinence culturelle et ses implications pour l'enseignement musical, ainsi que le rôle de la pratique musicale pour améliorer le développement et le perfectionnement de l'alphabétisation des enfants.

5 Music Rights



- THE
RIGHT
FOR
ALL
CHILDREN
AND
ADULTS**
- THE
RIGHT
FOR
ALL
MUSICAL
ARTISTS**
- 1** To express themselves musically in all freedom
 - 2** To learn musical languages and skills
 - 3** To have access to musical involvement through participation, listening, creation, and information
 - 4** To develop their artistry and communicate through all media, with proper facilities at their disposal
 - 5** To obtain just recognition and fair remuneration for their work

Le droit pour tous les enfants et adultes

1. de s'exprimer musicalement en toute liberté
2. d'apprendre et d'étudier les langages et savoir-faire musicaux
3. d'accéder à la musique à travers la participation, l'écoute, la création et l'information

Le droit pour tous les artistes musicaux

4. de développer leur art et de le communiquer à travers tous les médias, au moyen d'outils et de structures appropriés mis à leur disposition
5. d'obtenir une juste reconnaissance et rémunération pour leur travail

Vendredi 9 novembre
9:30 - 10:15, MUMUTH - Salle György Ligeti

Séance plénière II - Politique et éducation musicale - Table ronde animée par David Davin Power, journaliste et correspondant politique

Herwig Hösele (ancien président du Conseil fédéral autrichien et secrétaire général du Zukunfts fond - Fonds autrichien pour l'avenir), **Carole Tongue** (ancienne députée au PE, présidente du CEDC), **Emily Achieng' Akuno** (IMC), **Maria Hansen** (ELIA), **Stefan Gies** (AEC), **Ankna Arockiam** (représentante étudiante de l'AEC)

Politique et éducation musicale

Le thème du Congrès, *Strengthening Music in Society* - Renforcer la musique dans la société - aborde la question de l'engagement réciproque. Quelle est la contribution des établissements d'enseignement musical supérieur (EEMS) au renforcement de la cohésion sociale ? Par quels moyens les décideurs politiques permettent-ils aux membres de l'AEC de remplir leur mandat social et les tâches qui leur sont assignées ? Cette table ronde réunit deux politiciens, deux représentants d'organismes partenaires de l'AEC et actifs dans les secteurs de la musique et de l'enseignement artistique supérieur, un représentant de la communauté étudiante et le directeur général de l'AEC.

Sous la présidence du célèbre journaliste irlandais David Davin Power, les participants au débat étudieront les tensions entre financement, intégrité artistique et indépendance ; qu'attendent les décideurs politiques en retour de leur soutien à la culture, à l'éducation et aux arts ? Ces questions et bien d'autres, tout aussi brûlantes, ouvriront une deuxième journée de congrès marquée par une thématique très vaste.



David Davin Power, personnalité de la télévision et commentateur irlandais, a été pendant de nombreuses années correspondant politique en chef de la chaîne nationale RTE. Intéressé depuis toujours par les arts, il est marié à la pianiste Dearbhla Collins.



Herwig Hösele - né en 1953, passe son baccalauréat à l'Akademisches Gymnasium de Graz. Il se lance dans le journalisme dès 1969 et travaille notamment au département culturel du quotidien Südost-Tagespost. Attaché de presse du parti politique Steirische Volkspartei pendant quatre ans (1976-1980), il collabore ensuite étroitement (1980-2005) avec deux gouverneurs de cette province, Dr. Josef Krainer et Waltraud Klasnic. Herwig Hösele est très engagé : membre du Conseil fédéral (2000-2005), il en est président pendant le premier semestre 2003. De 2003 à 2005, il est membre de l'Österreich-Konvent (dont il est co-initiateur) et membre du conseil exécutif du festival Steirischer Herbst. Depuis 2005, il coordonne le forum Geist & Gegenwart qui s'intéresse aux questions politiques, scientifiques, culturelles, économiques et sociales nées d'une nouvelle Europe. Cofondateur et corédacteur en chef de l'annuaire politique de Styrie « politicum » et de

l'hebdomadaire Die Steirische, il est impliqué depuis 2007 dans la société de conseil Dreischritt GmbH. Secrétaire général de l'initiative pour le scrutin majoritaire et la réforme démocratique (2008), coordonateur du bureau juridique indépendant pour la protection des victimes (depuis 2010), secrétaire général du Fonds d'avenir de la République d'Autriche (2011), président exécutif du Club Alpbach Steiermark depuis 1987 (et président depuis 2011), membre du conseil de la fondation de l'ORF depuis 2014 et du conseil de l'université des arts de Graz depuis 2018, il a également publié nombre d'écrits sur des sujets de société et de politique contemporaines. Il a le titre de « Professor » depuis 2002.



Carole Tongue - ancien membre du parlement européen, députée de London East (1984-1999) et chef adjoint du Parti travailliste au Parlement européen (1989-1991). Élue coordonatrice du groupe socialiste pour la Commission de la culture, de la jeunesse, des médias et des sports du Parlement européen (1994-1999), elle a rédigé un rapport sur la « Radiodiffusion de service public à l'ère du numérique multicanal » qui a conduit à l'adoption d'un protocole relatif au services publics audiovisuels, annexé au Traité d'Amsterdam sur l'Union Européenne (1997). Elle a également présidé l'Intergroupe du Parlement européen sur le cinéma et l'audiovisuel (1997 - 1999).

Carole Tongue travaille depuis 2001 dans les affaires publiques, conseillant les secteurs publics et privés, et en particulier les syndicats et les titulaires de droits des industries créatives. Elle écrit, donne des conférences et anime des émissions sur l'UE, la culture et les médias. En 2005, l'université de Lincoln lui a décerné un doctorat honoris causa pour les services d'intérêt public rendus dans le domaine du cinéma et de la télévision. Cofondatrice et présidente de la Coalition britannique pour la diversité culturelle depuis 2005, Carole Tongue a été nommée présidente des Coalitions européennes pour la diversité culturelle en 2015.



Emily Achieng' Akuno a reçu une formation d'interprète et d'enseignante au Kenya, aux USA et au R-U. Professeure de musique à l'université technique du Kenya à Nairobi, elle est vice-rectrice adjointe de l'université coopérative du Kenya, chargée des affaires académiques. Présidente de l'IMC après en avoir été la trésorière, anciennement membre du conseil puis présidente de la Commission MISTEC pour la musique à l'école et la formation des professeurs, Emily est actuellement élue de la Société internationale pour l'enseignement musical (ISME). Ses recherches et publications portent sur la pertinence culturelle et ses implications pour l'enseignement musical, ainsi que le rôle de la pratique musicale pour améliorer le développement et le perfectionnement de l'alphabétisation des enfants.



Maria Hansen est directrice générale de l'organisation internationale ELIA (Ligue européenne des instituts d'art). Née et élevée en Allemagne, installée au Canada de 1987 à 1995, elle est diplômée en gestion d'entreprise de l'université d'Ottawa. Maria a pratiqué la musique dans sa jeunesse et travaille dans le domaine du spectacle vivant depuis presque 30 ans. Collectrice de fonds puis directrice générale d'Opera Lyra Ottawa jusqu'en 1995, elle part ensuite pour les Pays-Bas où elle administre et gère pendant 11 ans les tournées internationales de l'ensemble baroque « Société Bach des Pays-Bas » en coopération avec son directeur artistique Jos van Veldhoven. En

2007, elle devient directrice générale de l'orchestre philharmonique du Théâtre municipal et de l'Auditorium de Haarlem, poste qu'elle occupera pendant 10 ans. Soucieuse de relever de nouveaux défis, elle se tourne alors vers ELIA dont elle devient la deuxième directrice générale en trente ans d'existence. Maria a siégé dans de nombreux conseils d'administration, dont celui de l'organisme hollandais Oorkaan qui se consacre à la création de concerts de grande qualité, mis en scène à destination de jeunes publics. Elle a récemment rejoint le conseil de surveillance de l'orchestre philharmonique de Rotterdam et le conseil d'administration du Festival Gergiev. Elle est aussi membre de la Société royale des Sciences et Humanités. Membre du conseil puis membre exécutif de la Société internationale des arts du spectacle (ISPA) pendant plus de 20 ans, elle a présidé plusieurs congrès de cette organisation, dont celui de juin 2018 à Leeuwarden/Frise, capitale européenne de la culture. Passionnée de course à pied et de voyages, Maria réside avec son époux canadien néerlandais et ses trois enfants à Haarlem (Pays-Bas).



Ankna Arockiam prépare un doctorat au Royal Conservatoire de Glasgow sur les identités musicales, culturelles et sociales de jeunes praticiens de musique classique occidentale en Inde. Née en Inde, Ankna s'est installée à Glasgow en 2011 pour poursuivre une licence de chant. Diplômée en 2015, élue présidente du syndicat étudiant, elle a rejoint le groupe de travail étudiant de l'AEC. Elle est par ailleurs membre fondateur du « Comité des femmes de couleur en Écosse » du Syndicat national des étudiants. Elle se produit régulièrement en soliste et au sein de groupes vocaux, et participe à divers ensembles dont les approches novatrices mêlent les genres et s'intéressent au rôle de la voix dans des contextes variés. Elle collabore actuellement en qualité de chercheuse à une émission télévisée de la BBC et préside le groupe de travail étudiant de l'AEC.



Stefan Gies est directeur général de l'AEC à Bruxelles. Il a derrière lui une longue carrière d'interprète, d'enseignant, d'expert en sciences humaines et de chercheur. Il a enseigné la pédagogie musicale pendant 25 ans au département de musique de l'université de Dresde, dont il fut recteur de 2003 à 2010. Activement impliqué dans les activités de l'AEC depuis 2007 (il a présidé divers groupes de travail sur l'amélioration de la qualité dans l'EMS), il a été nommé directeur général en octobre 2015. Stefan Gies est membre du conseil d'administration de l'agence allemande d'accréditation « evalag » et membre fondateur de l'organe d'évaluation « MusiQuE ».

Séances parallèles IA - Renforcer l'enseignement musical supérieur dans la société

1 - L'enseignement fondé sur la connaissance : le rôle fondamental de la pratique et de la recherche artistique dans l'enseignement musical supérieur

Débat présidé par Eirik Birkeland, Président de l'AEC avec Ursula Brandstätter, Université privée Anton Bruckner, Linz (Autriche) ; Stephen Broad, Royal Conservatoire of Scotland, R-U ; Nikos Tsouchlos, Conservatoire d'Athènes (Grèce) ; Rui Penha, ESMAE Porto (Portugal) ; Johannes Meissl, MDW Vienna (Autriche)

Certains gouvernements européens ont imposé aux universités un programme d'enseignement fondé sur la recherche ou la recherche & le développement.

Les établissements d'enseignement musical supérieur, surtout dans ces pays, ont de bonnes raisons d'examiner de plus près la *base des connaissances* spécifiques à notre enseignement qui, en raison des compétences de nos enseignants, n'est pas dominé par une connaissance issue de la recherche académique mais se base plutôt sur l'expérience et un savoir tacite issu de la pratique artistique.

Dans un nombre croissant d'établissements, la *recherche artistique* joue désormais un rôle de catalyseur entre les activités principales du travail artistique, l'apprentissage et l'enseignement, et la recherche et l'innovation. Toutefois, le rôle de la recherche dans les EEMS varie beaucoup d'un pays et d'un établissement à l'autre.

Pour les responsables institutionnels, il est essentiel de chercher à savoir comment la connaissance issue du travail et de la recherche artistiques peut nourrir l'apprentissage et l'enseignement dans leur établissement, comment cette connaissance est partagée au sein de l'établissement et diffusée à l'extérieur.

Ursula Brandstätter est l'actuelle rectrice de l'Université de musique, danse et art dramatique Anton Bruckner (établissement privé) de Linz (Autriche). Elle a enseigné auparavant la pédagogie musicale pendant dix ans à l'Universität der Künste de Berlin. Maître de conférence dans plusieurs conservatoires et académies d'art en Autriche et en Allemagne au cours des dernières années, elle a dirigé divers projets pour le département pédagogique du Mumok (musée d'art moderne) de Vienne. Ursula a étudié le piano, l'éducation musicale, la musicologie et le français. Elle est titulaire d'un doctorat de l'Universität der Künste de Berlin, et d'une maîtrise d'études avancées en développement organisationnel de l'université de Klagenfurt (Autriche). Elle a publié de nombreux ouvrages sur les rapports entre la musique et la langue, la musique et les arts, et l'esthétique : Musik im Spiegel der Sprache (Stuttgart, 1990) ; Bildende Kunst und Musik im Dialog (Augsburg 2004, 3^e édition 2014) ; Grundfragen der Ästhetik. Bild - Musik - Sprache - Körper (Cologne, 2008, 2^e édition 2011) ; Erkenntnis durch Kunst. Theorie und Praxis der ästhetischen Transformation (Cologne, 2013).

Stephen Broad, insulaire en exil, est chercheur, professeur, chef d'orchestre de communauté et animateur radio occasionnel. Après de brillantes études de musique et de physique à l'université de Glasgow, il entreprend un doctorat en musicologie historique au Worcester College d'Oxford, sous la direction du regretté Robert Sherlaw Johnson et d'Annegret Fauser. Il est actuellement directeur de la recherche et des échanges de connaissances au Royal Conservatoire of Scotland. Reflet de ses études et centres d'intérêt pluridisciplinaires, ses sujets de recherche couvrent plusieurs domaines autour de trois grands thèmes principaux : la philosophie de la pratique artistique (processus de pratique et de recherche artistique) ; la musicologie historique (en particulier le début de carrière et les premiers écrits d'Olivier Messiaen) ; l'enseignement de la musique (en particulier l'enseignement et l'apprentissage de la musique dans des contextes différents). Il a aussi entrepris

toute une gamme de recherches appliquées et de consultations pour soutenir le développement de politiques gouvernementales, entre autres, en faveur des arts et de l'enseignement. Stephen a une grande expérience de l'enseignement en troisième cycle et supervise les travaux de plusieurs étudiants poursuivant des doctorats de recherche et des doctorats artistiques.

Nikos Tsouchlos est né à Athènes en 1961. Après des études de droit, de musique et de musicologie, il entame une carrière de chef d'orchestre en Grèce et à l'étranger. De 1991 à 2012, il assume la direction artistique de la plus grande salle de concert d'Athènes, le Megaron. Parallèlement à ses activités artistiques, il publie des articles et des études sur divers sujets dont la théorie et la pratique de l'interprétation. Son étude exhaustive de l'interprétation en Allemagne au 18^e siècle a reçu en 2011 le Prix de l'Association hellénique des critiques de théâtre et de musique. Il est actuellement professeur associé au département de musique de l'université ionienne de Corfou. En février 2013, il a été élu président du conseil d'administration de la Société de musique et d'art dramatique du Conservatoire d'Athènes.

Rui Penha, compositeur, artiste multimédia et interprète de musique électroacoustique, né à Porto en 1981, est titulaire d'un doctorat ès musique (composition) de l'université d'Aveiro. Régulièrement enregistrée et jouée en Europe et en Amérique du Nord, sa musique est au répertoire d'interprètes de renom : Quatuor Arditti, Peter Evans, Remix Ensemble ou l'Orchestre Gulbenkian. Fondateur et curateur de Digitópia (Casa da Música), il affiche un intérêt passionné pour les rapports entre la musique et sa technologie. Ses plus récentes productions comprennent des interfaces d'expression musicale, des logiciels de spatialisation sonore, des installations interactives, des robots musicaux, des logiciels autonomes d'improvisation et de pédagogie. Depuis peu, Rui se concentre sur les problèmes de définition et de conduite de la recherche artistique. Après avoir enseigné dans divers établissements portugais de musique et d'ingénierie, il est actuellement professeur assistant à l'ESMAE et chercheur à l'INESC TEC. Plus d'information sur <http://ruipenha.pt>

Johannes Meissl est professeur, chef du département de musique de chambre, musique ancienne et musique contemporaine à l'Institut Joseph Haydn de l'université de musique de Vienne (MDW), directeur artistique de l'Académie internationale estivale du MDW (ISA) et de l'Académie européenne de musique de chambre (ECMA) et président du conseil de la MDW. Il a formé de nombreux étudiants et ensembles qui ont fait par la suite de belles carrières internationales. Diplômé avec distinction de la MDW, où il étudia auprès de W. Schneiderhan, G. Hetzel et Hatto Beyerle, il a poursuivi sa formation avec le quatuor La Salle aux États-Unis. Membre du Quatuor Artis depuis 1982, il se produit avec cette formation dans les plus prestigieuses salles de concert du monde entier, de Londres à Tokyo. Le Quatuor Artis a joué à la Musikverein de Vienne, enregistré plus de 40 CD et reçu de nombreux prix. Johannes Meissl a récemment débuté une belle carrière de chef d'orchestre.

Eirik Birkeland a été recteur de l'Académie norvégienne de musique de 2006 à 2013. Eirik a commencé sa carrière professionnelle comme basson solo de l'orchestre royal de Copenhague et co-solistre de l'orchestre philharmonique d'Oslo. De 1996 à 2002, il a dirigé le comité artistique de cet orchestre et participé à son groupe de leadership avec le directeur artistique Mariss Jansons. Professeur de basson, de musique de chambre et d'interprétation à l'Académie norvégienne de musique pendant de nombreuses années, il a enseigné dans plusieurs établissements européens en qualité de professeur invité. En 2013/2014, il a présidé un comité d'experts, nommé par les ministères norvégiens de l'éducation et de la culture, chargé d'évaluer la contribution du secteur culturel à l'éducation artistique dans l'enseignement primaire et secondaire afin de proposer une restructuration pédagogique. La même année, il préside un comité chargé d'élaborer un nouveau programme musical et culturel pour les écoles municipales. Élu au Conseil de l'AEC en 2007, puis à la vice-présidence en 2013, Eirik Birkeland est président de l'association depuis 2016.

2 - La gestion du changement : décider, agir, partager

Débat présidé par *Pascale de Groote, Conservatoire Royal d'Anvers, Belgique* avec *Philippe Dinkel, HESGE Genève, Suisse, Elisabeth Gutjahr, Mozarteum Salzbourg, Deborah Kelleher, Académie Royale Irlandaise, Dublin, et Cristina Frosini, Conservatorio di Musica Giuseppe Verdi, Milan, Italie*

Dans une société en rapide évolution, les responsables institutionnels sont confrontés à des questions fondamentales : comment se préparer et comment réagir à de nouveaux défis et enjeux ? Être facteur de changement est une des entreprises les plus difficiles du quotidien des dirigeants d'EEMS.

L'année dernière, nous avions discuté de la gestion du changement et examiné différentes manières de préparer nos organisations à devenir des instruments d'un changement qui soit un trait caractéristique de l'établissement plutôt qu'une forme organisationnelle temporaire. Cette année, nous poursuivons notre débat à partir d'exemples concrets relevés dans plusieurs établissements membres de l'AEC.

- Comment se détermine la nécessité du changement : par diagnostic interne ou externe ?
- Comment sont initiés les processus : par la direction ? ou à un autre niveau ?
- Comment les décisions sont-elles prises et communiquées ?
- Quel a été le résultat du processus de changement ?
- Qu'est-ce qui aurait dû être fait différemment ? Qu'est-ce qui aurait contribué à obtenir le résultat désiré ?

Le choix d'une approche descendante ou ascendante n'est qu'un des sujets à débattre au cours de cette table ronde.

À quoi ressembleraient véritablement des débats décentralisés sur le changement ? Quels groupes de membres et quels collaborateurs individuels faudrait-il faire participer au processus de décision ? Quels sont leurs rôles, leurs devoirs et leurs responsabilités ? Quels sont les processus de communication qui présentent le mieux le besoin de changement de manière inclusive, de sorte que toutes les parties concernées soient écoutées et que personne ne soit laissé de côté ?

Participant à cette table ronde des dirigeants d'établissements membres de l'AEC, tous dotés d'une vaste et solide expérience dans la gestion des processus de changement.

Philippe Dinkel - né en Suisse, a étudié le piano à Genève où il obtient un premier prix de virtuosité (classe de Harry Datyner), à Bloomington (Indiana University, auprès d'Alfonso Montecino) et à Bruxelles (auprès de Pascal Sigrist). Charniste passionné, il se produit avec le Trio Musiviva (1^{er} prix au Concours de Colmar), le Quatuor Sine Nomine et d'autres artistes et ensembles. Titulaire d'une maîtrise de musicologie de l'université de Genève, auteur de nombreux articles et conférences, il a enseigné la musicologie, l'histoire de la musique et l'analyse avant d'être nommé directeur du Conservatoire de Musique de Genève puis, à partir de 2009, de la Haute École de Musique de Genève. Il a présidé la Conférence suisse des hautes écoles de musique et siégé au conseil d'administration de l'Association Européenne des Conservatoires et dans divers jurys (concours international de piano Clara Haskil, concours Enesco, concours international de piano de Thaïlande, concours Tchaïkovski pour jeunes musiciens). Il est président du comité artistique du Concours de Genève et doyen du département de musique et des arts du spectacle de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Il est également expert de la fondation européenne MusiQuE, active dans le secteur de l'évaluation et l'accréditation dans l'enseignement musical supérieur.

Elisabeth Gutjahr a grandi entre Bonn et Genève. À 26 ans, après des études de théorie de la musique et de rythme à Stuttgart et à Cologne, elle est nommée professeure à l'académie de musique de Trossingen, dans le Bade-Wurtemberg. Très engagée dans la vie de l'établissement, elle s'implique dans le sénat et le conseil de l'université dont elle est élue rectrice en 2006, puis réélue en 2012. Elle participe également à la conférence des chanceliers d'université, au conseil d'administration du conseil régional de la musique, au comité pédagogique du Conseil allemand de la musique (dont elle est vice-présidente), au comité consultatif sur la qualité de l'université Gutenberg de Mayence, et au Conseil de l'AEC depuis 2015. Elle s'intéresse tout particulièrement à l'antagonisme des rapports entre partition et interprétation, entre livret et scène, et se passionne pour l'interdisciplinarité où musique, théâtre, danse, langue, cinéma et beaux-arts se croisent et se nourrissent mutuellement. Elisabeth Gutjahr est rectrice de l'université Mozarteum de Salzbourg depuis avril 2018.

Deborah Kelleher, directrice de l'Académie Royale Irlandaise de Dublin depuis 2010, a joué un rôle décisif dans le développement stratégique du profil international de l'établissement, de son rayonnement et de ses cursus. Parmi les réalisations importantes, citons l'introduction de diplômes de premier cycle spécialisé en composition et en études vocales ; le RIAM Podium, centre de pratique de musique d'ensemble, qui forme des musiciens d'orchestre et de grands ensembles ; et la création du premier département d'interprétation historiquement informée, en partenariat avec The Irish Baroque Orchestra. En 2013, le RIAM est devenu collège associé au Trinity College de l'université de Dublin. Sous les auspices du Réseau d'enseignement et d'apprentissage du RIAM, Deborah a supervisé l'augmentation sensible du nombre de cours de perfectionnement professionnel à destination des 7000 professeurs privés qui, dans tout le pays, présentent des élèves aux centres locaux d'examen du RIAM. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus vaste, visant à faire du RIAM un pôle de ressources pour les musiciens de toute l'Irlande, des amateurs aux professionnels, grâce à un enseignement en ligne et à distance, des occasions de prestations publiques etc. Les projets à venir comprennent un réaménagement du campus et une refonte générale de la mission, des programmes et de la structure organisationnelle du RIAM. En 2016, Deborah a été élue vice-présidente de l'AEC.

Pascale De Groote est actuellement directrice de l'université des sciences appliquées et des arts Artesis Plantijn. Elle est également présidente du conseil d'administration du Conseil de l'université flamande des Sciences appliquées et des Arts. Doyenne du Conservatoire royal d'Anvers (2001 - 2013), membre du Conseil de l'AEC depuis 2006, elle en a été présidente de 2010 - 2016. Après des études de génie civil et de pédagogie de la danse, Pascale De Groote entame une carrière de danseuse (puis de soliste) au sein de la Compagnie Aimé de Lignière. Dès ses débuts professionnels, elle combine son activité d'interprète avec celles d'enseignante et de maître de ballet. En 1997, elle devient coordonatrice de l'Institut supérieur de la danse. Parallèlement, elle obtient une licence de danse et un master de sciences de la scène. Pascale De Groote est membre et/ou présidente du conseil d'administration de plusieurs institutions actives dans les domaines de l'art, de la recherche artistique et de l'enseignement artistique. Depuis 1999, elle est activement impliquée dans le secteur de l'Assurance Qualité. Elle a participé à 28 comités d'experts lors de visites d'évaluation de programmes bachelor et master de danse, de musique et d'art dramatiques.

3 - Les récents développements de l'assurance qualité en Europe, et leur importance pour les conservatoires - séance préparée par MusiQuE

Avec Martin Prchal, Royal Conservatoire The Hague and MusiQuE, Linda Messas, MusiQuE, Staffan Storm, Faculty of Fine and Performing Arts, Malmö, Lund University, and Berth Lideberg, Faculty of Fine and Performing Arts, Malmö, Lund University

Il est généralement admis que l'assurance qualité est nécessaire pour soutenir l'intégrité et la pertinence fondamentales d'un établissement et des diplômes proposés. L'AQ permet à toutes les parties prenantes de vérifier l'adéquation de l'enseignement à l'objectif visé (la manière dont l'enseignement atteint ses objectifs) et l'adéquation de l'objectif visé (la pertinence de l'enseignement supérieur aux besoins sociétaux).

À l'issue d'une réunion des ministres de l'enseignement à Paris en mai 2018, dans le cadre du processus de Bologne et de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), tous les participants ont signé un communiqué commun dans lequel l'assurance qualité figurait une fois de plus comme principe fondamental de coopération au sein de l'EEES.

L'objectif de cette séance est triple :

- informer les participants des dernières évolutions de l'assurance qualité
- se pencher sur la manière dont le secteur conservatoire peut réagir aux évolutions de l'assurance qualité en Europe, voire les influencer
- offrir une plateforme de débat sur les préoccupations, observations, solutions et autres exemples de bonne pratique dans ce domaine.

Contenu

1. La séance débutera par une brève information sur les tendances des pratiques observées dans les conservatoires lors des procédures d'évaluation effectuées par MusiQuE entre 2014 et 2016, en ce qui concerne la stratégie institutionnelle, les processus pédagogiques, le contexte d'apprentissage, l'interaction avec le public, etc.

2. Les présentateurs feront un « zoom arrière » pour situer le contexte dans lequel sont ancrées les activités d'assurance qualité au niveau institutionnel, c'est à dire les dernières évolutions de l'AQ en Europe. Les principales conclusions du récent et volumineux rapport de la Commission européenne sur la situation actuelle de l'AQ (externe) dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur seront exposées.

3. La séance se concentrera ensuite sur la manière dont MusiQuE développe ses propres procédures pour les rendre (encore plus) pertinentes et efficaces pour les conservatoires. Avec l'approche dite « de l'ami critique », actuellement testée dans plusieurs conservatoires européens, MusiQuE offre une alternative intéressante à l'abstraction des processus technocratiques et bureaucratiques, dans le but de les rapprocher de la réalité des étudiants et des enseignants dans nos établissements.

4. Les participants seront ensuite invités à partager leurs expériences et observations personnelles sur les processus d'assurance qualité dans leurs propres cadres institutionnels.

Note : MusiQuE est une agence européenne thématique d'évaluation et d'accréditation dans le domaine de l'enseignement musical supérieur. Elle est officiellement reconnue par le Registre européen d'assurance qualité de l'enseignement supérieur (EQAR).

Martin Prchal, directeur adjoint du Conservatoire royal de La Haye (Pays-Bas), est responsable de l'élaboration des programmes, de l'assurance qualité et des relations internationales. D'origine tchèque, Martin est titulaire de diplômes d'enseignement et de concert (violoncelle) et d'un master en musicologie. Auparavant d'administrateur de l'AEC, Martin a acquis pendant son mandat une grande compétence sur les sujets de politique européenne grâce à son engagement dans plusieurs projets relatifs à la musique, dans le cadre de programmes de l'UE, et sur les implications du Processus de Bologne pour l'enseignement musical supérieur en Europe. Évaluateur pour des agences d'assurance qualité dans plusieurs pays, Martin est, ou a été, membre de conseils d'administration pour l'agence suisse OAQ (aujourd'hui AAQ) et l'agence flamande VLUHR KZ. Il préside actuellement le conseil d'administration de MusiQuE - Music Quality Enhancement, fondation européenne pour l'AQ et l'accréditation dans l'enseignement musical supérieur, inscrite au registre EQAR.

Linda Messas est la directrice de MusiQuE - Music Quality Enhancement, la fondation pour l'amélioration de la qualité et l'accréditation dans l'enseignement musical supérieur en plus de sa fonction de General Manager / Deputy CEO de l'AEC. Linda a contribué au développement des activités de l'AEC dans le domaine de l'assurance qualité depuis qu'elle a rejoint l'association en 2007 ainsi qu'à la création de MusiQuE en 2014.

Staffan Storm, Pro Dean et professeur de théorie et de composition à la faculté des Beaux-Arts de Malmö, Université de Lund, et Berth Lideberg, coordonateur de programme au département Performance, composition and musique sacrée de la faculté des Beaux-Arts de Malmö, Université de Lund. Staffan et Berth partageront leur expérience concernant une nouvelle approche à l'assurance qualité initiée par MusiQuE : l'approche de « l'Ami critique ».

Séances parallèles IB - Renforcer l'enseignement musical supérieur dans la société

4 - Volet mondial - au-delà de l'Europe : comment évolue l'enseignement musical supérieur en dehors de l'Europe ? À quoi ressemble le conservatoire européen, vu de l'extérieur ?

Table ronde avec Sue Haug (É-U), Emily Achieng' Akuno (Kenya), He Wei (Chine), Ramiro Noriega (Équateur), Jenny Ang Cheng Ling (Singapour), présidé par Bernard Lanskey (Australie)

Les intervenants de cette table ronde sont issus de différentes régions qui représentent au total plus de la moitié de la population et de la masse territoriale mondiales. L'objectif de la séance est d'élargir la perspective à l'échelle mondiale et de montrer les tendances actuelles extra-européennes en matière de musique et de société, mais aussi une vision non européenne sur l'Europe par rapport à ce sujet sensible. L'idée sous-jacente est la pertinence croissante d'une résonance mondiale de plus en plus présente dans la réflexion actuelle de l'AEC sur le renforcement de la musique dans la société dans le contexte européen.

Sue Haug - présidente, membre du comité exécutif et du conseil d'administration de l'Association nationale des écoles de musique (NASM), a siégé pendant onze ans à la commission d'accréditation de NASM, dont elle a été vice-présidente puis présidente. Ancienne présidente de la société musicale honorifique Pi Kappa Lambda, elle a occupé des responsabilités de leadership à l'université d'Iowa et à l'université de Pennsylvanie. Première récipiendaire du prix Iowa State Award for Departmental Leadership (2003), lauréate du prix Achieving Woman Award in Administration (2010) de la Penn State Commission for Women, elle a reçu en 2017 le prix McKay Dunkin de l'université de Pennsylvanie pour sa contribution au bien-être du corps enseignant. Sue se retire progressivement de ses obligations professionnelles : après avoir quitté ses fonctions de directrice de la Penn State School of Music en juillet 2017, elle quittera son poste d'enseignante en décembre 2018.

Jenny Ang Cheng Ling, membre fondateur de l'équipe administrative du Yong Siew Toh Conservatory of Music de l'université nationale de Singapour, est directrice associée principale de l'établissement, responsable de l'administration artistique, du développement stratégique et du positionnement institutionnel du YST Conservatory, avec des équipes dédiées chargées de la programmation, de la production et des communications. Riche de plus de 10 ans d'expérience de gestion dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de l'industrie de la musique classique et des arts, elle a développé un réseau international de conservatoires, de salles de concert, d'ensembles et d'orchestres, de festivals, d'artistes et d'agents. Jenny est titulaire d'une maîtrise en gestion des affaires de l'université Aalto (Finlande), d'une licence de musique du Trinity College of Music (R-U), où elle a étudié auprès de Philip Fowke, et d'une licence de concert (piano).

Wei He, administrateur chevronné, professeur et interprète reconnu, est actuellement directeur artistique et doyen de la Tianjin Juilliard School, le nouveau campus chinois de la célèbre institution américaine. Auparavant, M. He a consacré vingt ans de vie professionnelle au service du San Francisco Conservatory of Music, en qualité de professeur de violon puis de responsable du département « Cordes ». Cofondateur de l'ensemble Bridge Chamber Virtuosi, qui a créé et enregistré des œuvres de compositeurs sino-américains dont Chen Yi, Bright Sheng et Lei Liang, M. He a donné des master classes dans plusieurs grands établissements d'Asie : conservatoire de Shanghai, conservatoire central de Beijing, conservatoire national de Chine ; université nationale de Séoul, école des arts de Séoul ; université nationale des arts de Taipei ; académie des arts de la scène de Hong Kong ; Yong Siew Toh Conservatory of Music de Singapour ; académie du festival

internationale de musique de Beijing ; festival de musique de Liandu ; d'Europe : Valdres Sommersymfoni, et d'Amérique du Nord : Icicle Creek Music Festival.

Ramiro Noriega, actuel recteur de l'Universidad de las Artes d'Équateur, est titulaire d'un doctorat en littérature générale et comparée de l'université Paris 3, Sorbonne Nouvelle, France. Il a enseigné la littérature et dirigé le département d'études littéraires dans diverses universités. Monsieur Noriega a occupé des postes importants à l'échelon national, dont ministre de la culture et du patrimoine, et attaché culturel de l'Ambassade d'Équateur en France. Orateur invité lors de conférences et débats internationaux, il a cofondé plusieurs sociétés artistiques et culturelles. Journaliste, chroniqueur, gestionnaire culturel, il est l'auteur de diverses publications sur les liens entre société, culture et littérature. Il a beaucoup contribué faire évoluer l'enseignement artistique en Équateur vers plus d'interaction entre connaissance et créativité.

Bernard Lanskey, originaire de Cairns (Australie), a déjà plus de 25 ans d'une carrière internationale d'administrateur, d'accompagnateur, de chercheur, de producteur et de directeur de festival. Doyen du Yong Siew Toh Conservatory of Music de l'université nationale de Singapour, président de l'Association des directeurs musicaux d'Asie du Sud-Est (SEADOM), il a été récemment coopté membre du Conseil de l'AEC. Au gré de ses études et de sa carrière, il a vécu à Brisbane, Paris, Londres, Hadstock (R-U) et Singapour, développant de passionnantes interactions et des approches transformatives avec des partenaires professionnels issus de plus de quarante pays des six continents.

5 - Les rapports de force dans le modèle d'enseignement individuel

Débat animé par *Deborah Kelleher*, Royal Irish Academy of Music, Dublin (Irlande) avec *Robert Heimann*, ancien président du comité sur l'égalité des chances au KUG ; des membres du groupe de travail « étudiant » de l'AEC ; et *David-Emil Wickström*, président du groupe de travail SMS « Diversité, identité et intégration ».

Cette séance étudie sous différents angles les relations de pouvoir dans le modèle d'enseignement individuel. Nous commencerons par aborder des exemples de déclarations, politiques et procédures visant à repérer, prévenir et sanctionner les abus de pouvoir dans le contexte du Conservatoire - par exemple, la déclaration de l'AEC sur les relations du pouvoir et #MeToo. Nous étudierons ensuite l'état d'esprit et la culture nécessaires pour donner un sens à ces textes et les faire respecter. Le partage de nos expériences et de nos préoccupations nous pousse à nous interroger : quels défis systémiques vais-je affronter en luttant contre les inégalités des rapports de force dans mon établissement ? En tant que recteur/enseignant/étudiant/administrateur, comment puis-je aborder ces problématiques inquiétantes ? Comment militer pour une meilleure culture institutionnelle ? Nous encourageons une discussion libre et franche. Nous sollicitons votre propre expérience pour nous aider à relever les défis, et des exemples de bonnes pratiques à partager avec le groupe.

Robert Heimann, originaire de Düsseldorf (Allemagne), a étudié la direction de chœur et la direction d'orchestre ainsi que la pédagogie musicale aux conservatoires de Cologne et de Mannheim. Assistant chef de chœur à l'Opéra national puis chef de chœur au Komische Oper de Berlin, membre de divers chœurs professionnels en Allemagne, chef invité aux États-Unis, il fait aussi une belle carrière d'accompagnateur. Il enseigne l'art de l'oratorio à l'université des arts du spectacle de Graz (Autriche) depuis 2010.

David-Emil Wickström a étudié les langues scandinaves, la musicologie et l'ethnomusicologie à l'université Humboldt de Berlin, à l'université de Bergen et à l'université de Copenhague. Intéressé par tout ce qui touche à la musique et l'identité, aux flux transculturels, aux migrations, aux religions et aux nationalismes, il concentre ses domaines de recherche sur la musique vocale traditionnelle norvégienne et la musique populaire de l'ère postsovietique. Il enseigne actuellement l'histoire de la musique populaire à la Popakademie Baden-Württemberg de Mannheim (Allemagne) où il est aussi responsable des programmes diplômant « Pop Music Design » et « World Music » du niveau licence (Bachelor). Au sein de l'AEC, il préside le groupe de travail SMS « Diversité, identité, intégration ». Avec Renske Wassink (Codarts), il a cofondé le réseau world music/musique traditionnelle/musique folk de l'AEC.

Deborah Kelleher, directrice de la Royal Irish Academy of Music depuis 2010, a joué un rôle décisif dans le développement stratégique du profil international de l'établissement, de son rayonnement et de ses cursus. En 2016, Deborah a été élue vice-présidente de l'AEC.



Erasmus+

6 -INTERMUSIC : une nouvelle approche à l'apprentissage distance, performance et recherche

avec *Roberto De Thierry, Conservatorio di Musica de Milan, Mantautas Kruckauskas, Lithuanian Academy of Music and Theatre Vilnius, Marianne Løkke Jakobsen, Royal Academy of Music, Copenhague et avec la participation de Claudio Allocchio, représentant du projet SWING. Débat animé par Luc Nijs, président du groupe de travail SMS sur la numérisation*

INTERMUSIC (INTERactive environment for MUSIC learning and practising) est un projet de développement réalisé dans le cadre d'un partenariat stratégique entre des établissements européens d'enseignement supérieur de la musique (Conservatoire de Milan, Académie royale danoise de musique - RDAM, et Académie lituanienne de musique et de théâtre) avec le soutien du Politecnico de Milan et de l'AEC. L'objectif majeur est de créer une plateforme en ligne d'enseignement à distance, dédiée à l'enseignement et à la pratique de la musique, permettant de modéliser et partager de bonnes pratiques de formation pour les musiciens, ainsi que des contenus de cours et des projets en ligne.

Cette séance comprend : une présentation de la plateforme Intermusic, qui adapte des technologies open source d'apprentissage à distance aux besoins de l'enseignement musical supérieur ; une vue d'ensemble de la fonctionnalité et de l'interface pour une utilisation efficace de la plateforme pour le développement d'une méthodologie d'apprentissage à distance et mixte, adaptée aux musiciens.

La présentation d'un module de cours sur la maîtrise du répertoire vocal dans une langue étrangère, développé par l'Académie danoise, montrera comment combiner les compétences dans une relation de partenariat stratégique où des savoir-faire très différents sont nécessaires : développeurs techniques, réflexion artistique, phonéticiens, enseignement, compétences en langues étrangères, e-learning, compétences de gestion et d'organisation, parallèlement à des perspectives d'avenir d'Intermusic dans la collaboration entre établissements musicaux.

SWING a pour objectif de créer un nouveau profil professionnel de professeur de musique adepte des nouvelles technologies, et parallèlement, de rendre l'application existante (LoLa) d'enseignement à distance plus familière aux musiciens. Une interaction étroite et efficace entre enseignants, étudiants et développeurs contribuera à atteindre ces deux grands objectifs. L'effet collatéral sera de préparer les étudiants au monde actuel de la production musicale dans lequel la technologie est une composante essentielle, même dans l'environnement le plus « classique ».

Roberto de Thierry a fait ses études au Conservatoire G. Verdi de Milan, dont il est sorti diplômé en orgue, composition et clavecin (summa cum laude). Parallèlement, il fréquente l'université de Milan et obtient un diplôme (avec mention) de littérature anglaise. Interprète, soliste et chanteur, éditeur et musicologue, il est également chargé des affaires internationales au Conservatoire de Milan depuis 2005. Il a été nommé coordinateur du projet européen « Intermusic » qui regroupe, sous la conduite du Conservatoire de Milan, l'Académie royale danoise de musique, l'Académie lituanienne de musique et d'art dramatique, l'AEC et le Politecnico de Milan, et s'intéresse à l'enseignement à distance dans le cadre du volet « Partenariats stratégiques » du programme Erasmus+.

Mantautas Kruckauskas (1980), compositeur et artiste sonore, enseigne au département de composition de l'Académie lituanienne de musique et de théâtre et dirige le Centre d'études et d'innovation sonores. Ses compositions de musique de chambre, d'art audiovisuel et sonore, et de musique de théâtre sont jouées en Lituanie, Autriche, Allemagne, France, Canada et aux Etats-Unis,

et la liste n'est pas exhaustive. Très engagé dans diverses activités organisationnelles, Mantautas Kruckauskas s'occupe de coordination de projets, d'organisation d'événements, et participe à des programmes artistiques, pédagogiques et des projets de recherche internationaux. Il s'intéresse particulièrement à l'interdisciplinarité, la créativité, les technologies de la musique et des médias, et à la synergie de différentes approches esthétiques et culturelles.

Marianne Løkke Jakobsen est directrice des affaires internationales, directrice de la musique de l'Institut Confucius et membre de l'équipe de développement de l'enseignement à distance du RDAM. Elle est titulaire d'une maîtrise en musicologie et en français, et d'un diplôme en leadership et orientation. Marianne fait partie du RDAM depuis 2000. En 2002, elle dirige l'administration des études. En 2004, elle est nommée directrice des affaires internationales et de l'orientation. Depuis 2012, elle est totalement impliquée dans la création du premier institut Confucius de musique (MCI) en coopération avec le conservatoire central de musique de Beijing. Marianne a contribué au rayonnement international du RDAM. Elle est souvent invitée en tant qu'orateur principal lors de conférences internationales en raison de son engagement dans les domaines de l'apprentissage à distance, les relations à l'échelle mondiale, les compétences interculturelles, l'assurance qualité, l'entrepreneuriat, la formation continue et l'apprentissage en ligne.

Claudio Allocchio est coordonateur de la sécurité et des services avancés d'applications du GARR et gestionnaire du projet SWING. Pionnier de la mise en réseau depuis plus de 35 ans, Claudio a contribué à la création du réseau italien GARR et de l'Internet mondial depuis ses débuts. Il a largement participé à la création de nombreux services d'applications, de l'e-mail mondial dans les années 80, aux vidéoconférences et aux services en temps réel (dont 'LoLa') et d'autres dans les domaines de la sécurité et la politique. Expert en création de normes internationales de réseautage, il a participé activement à l'IETF (Internet Engineering Task Force), créé de nombreux RFC depuis 1990, et longtemps géré la direction du secteur des applications de l'IETF. Il a reçu en outre une solide formation musicale (piano) pendant 8 ans au conservatoire, jusqu'au niveau du diplôme de fin d'études.

Luc Nijs, chercheur postdoctoral à l'IPREM, est titulaire d'un doctorat en sciences artistiques (musicologie systématique), de deux masters : interprétation (clarinette) et philosophie, et d'un certificat d'enseignement (clarinette, saxophone, musique d'ensemble). Ses recherches incluent le développement de la théorie, les études empiriques et la pratique, le rapport du musicien avec son instrument, le rôle du mouvement du corps dans les processus d'apprentissage instrumental et le rôle de la technologie dans une approche incarnée de la formation musicale instrumentale. Son travail avec la Music Paint Machine (voir : www.musicpaintmachine.be) a reçu le Prix EAPRIL 2012 du « meilleur projet de recherche et de pratique ». Il est régulièrement invité comme conférencier à des séminaires pédagogiques. Membre du conseil consultatif du Ministère flamand de l'Enseignement, il participe à la réforme de l'enseignement musical en Flandres. Rédacteur adjoint (pour les régions Europe et Moyen-Orient) de l'International Journal of Music in Early Childhood (IJMEC), Luc est maître de conférences invité, spécialiste de la technologie éducative musicale au Conservatoire royal de La Haye (NL) et à la Luca School of Arts de Louvain (BE).

Séances parallèles II - Renforcer la société par la musique

1 - La musique dans la société : « Quelle est la responsabilité sociétale des orchestres symphoniques ? Comment les orchestres symphoniques peuvent-ils atteindre de nouveaux publics ? Quelles seront les compétences nécessaires pour le musicien d'orchestre de demain ? »

Débat animé par *Eirik Birkeland*, Président de l'AEC, avec *Arild Erikstad*, IMZ ; *Jennifer Dautermann*, Classical:NEXT ; *Peter Maniura*, BBC et IMZ Academy, *Jane Williams*, Orchestre Symphonique de Londres et Guildhall School of Music and Drama

Les orchestres symphoniques européens jouent un rôle crucial dans la préservation, l'évolution et la promotion d'une grande partie de notre héritage de musique classique. Toutefois, ils sont de plus en plus nombreux à devoir relever des défis pour rester attractifs, recruter de nouveaux publics et maintenir leur financement. La taille de ces ensembles ne facilite pas l'introduction de plus de flexibilité dans leurs méthodes de travail et de communication.

Les orchestres symphoniques entretiennent d'étroites relations avec les établissements d'enseignement musical supérieur (EEMS), notamment en ce qui concerne le recrutement de nouveaux musiciens. Dans la plupart des EEMS, des membres influents d'orchestres et de jurys de concours forment un cercle puissant et respecté de professeurs garants des normes et compétences établies pour les procédures traditionnelles de recrutement, les fameuses « auditions d'orchestre ».

Orchestres symphoniques et EEMS semblent ainsi prisonniers d'une situation plutôt figée, ce qui ne facilite pas la tâche des jeunes professionnels souhaitant développer de nouvelles approches ou montrer d'autres compétences, plus propices à la flexibilité et à la communication, dont devra faire preuve le musicien de demain.

Cette séance parallèle sera l'occasion pour un groupe de spécialistes de différents secteurs : l'orchestre symphonique, l'enseignement musical supérieur et les média, de débattre de ces questions avec le public.

Arild Erikstad est producteur exécutif/directeur des relations internationales TV Musique de la société de radiotélédiffusion norvégienne NRK d'Oslo. Il était auparavant directeur du département musique (1992 - 2005), et rédacteur pour la musique de la chaîne télévisuelle NRK2 (1995 - 1997). Pendant plus de vingt ans, il a été rédacteur et animateur du créneau hebdomadaire de musique classique Hovedscenen (« Grande Scène ») qui présente les concerts, l'opéra et la danse. Ingénieur du son, formé à Detmold (Allemagne), Arild Erikstad a débuté à la NRK comme ingénieur du son/producteur de l'orchestre philharmonique d'Oslo (1982 - 1992), dont il a assuré les enregistrements et les radiodiffusions en étroite collaboration avec Mariss Jansons. Depuis une trentaine d'années, il produit des CD avec tous les plus grands musiciens, orchestres et ensembles de Norvège. Il est aujourd'hui chargé des coproductions musicales nationales et internationales au sein de la NRK. En 1999, il devient vice-président du groupe d'experts musique de l'UER. Depuis 2014, il est président d'IMZ - International Music + Media Center.

Jennifer Dautermann, conceptrice, fondatrice et directrice de la start-up Classical:NEXT, préside aux destinées de ce forum annuel international pour les professionnels de la musique 'savante', qui a accueilli 1300 participants venus de 48 pays lors de sa 7^{ème} édition, en mai 2018. En 2009, elle a créé indépendamment le Festival C3 (Club Contemporary Classical), vitrine de musique contemporaine combinant des éléments de musique classique contemporaine et d'électronique. Le festival C3 s'est déroulé dans plusieurs villes européennes avec le soutien du Fonds Berlin capitale

culturelle, de la Fondation fédérale allemande pour la culture et du Programme Europe Créative de l'UE. Auparavant membre du département Arts et industries créatives du British Council à Berlin (2000 - 2007), Jennifer a travaillé sur des projets couvrant tout le spectre de l'innovation artistique.

Peter Maniura est directeur de projet des départements d'archives numériques de musique classique et de stratégie digitale des orchestres auprès de la maison de disques BBC Music. Engagé dans un immense projet d'ouverture des archives classiques de la BBC, Peter Maniura a également lancé deux nouveaux services artistiques en ligne pour la BBC au cours des dernières années. En 2014, il a lancé BBC Arts Online, service en direct à la demande qui collige les émissions artistiques de la BBC de manière transversale dans tous ses services et travaille de près avec des organisations partenaire du secteur artistique britannique. En 2012, il est chargé du nouveau service artistique numérique en ligne du BBC/Arts Council England, intitulé « The Space », qui soutient l'innovation et la créativité numériques dans toutes les formes d'art. Responsable de la musique classique et des concerts télévisés pour la BBC de 1998 à 2012, il a également poursuivi une belle carrière internationale de réalisateur et producteur pour la télévision.

Jane Williams, consultante et gestionnaire dans le domaine culturel, est basée à Londres. Responsable des activités artistiques de l'orchestre (Orchestral Artistry) au sein du département « Découverte (enseignement et communauté) » du London Symphony Orchestra, elle collabore avec la Guildhall School of Music & Drama pour l'élaboration et la mise en place des masters instrumentaux « Orchestral Artistry ». Tutrice invitée à la faculté d'administration des arts de l'université du Middlesex, elle réalise aussi des projets indépendants pour divers clients dont le Southbank Centre de Londres. Jane a précédemment occupé des postes de cadre supérieur auprès de l'English National Opera, de l'orchestre de chambre contemporain London Sinfonietta et de la maison d'édition internationale Music Sales. Elle a fait partie de conseils d'administration, de jurys et de comités consultatifs pour Orchestras Live, Spitalfields Music, Classical:NEXT, BASCA (British Composer Awards), la Royal Philharmonic Society, Guildhall School's Reflective Conservatoire Conference et COMA (Contemporary Music for All). Diplômée en musique de l'université de York, Jane est une interprète amateur passionnée de musique de chambre.

Eirik Birkeland a été recteur de l'Académie norvégienne de musique de 2006 à 2013. Eirik a commencé sa carrière professionnelle comme basson solo de l'orchestre royal de Copenhague et co-solistre de l'orchestre philharmonique d'Oslo. De 1996 à 2002, il a dirigé le comité artistique de cet orchestre et participé à son groupe de leadership avec le directeur artistique Mariss Jansons. Professeur de basson, de musique de chambre et d'interprétation à l'Académie norvégienne de musique pendant de nombreuses années, il a enseigné dans plusieurs établissements européens en qualité de professeur invité. En 2013/2014, il a présidé un comité d'experts, nommé par les ministères norvégiens de l'éducation et de la culture, chargé d'évaluer la contribution du secteur culturel à l'éducation artistique dans l'enseignement primaire et secondaire afin de proposer une restructuration pédagogique. La même année, il préside un comité chargé d'élaborer un nouveau programme musical et culturel pour les écoles municipales. Élu au Conseil de l'AEC en 2007, puis à la vice-présidence en 2013, Eirik Birkeland est président de l'association depuis 2016.

2 - Musique et C^{ie} - ou la collaboration artistique transversale dans l'enseignement musical supérieur - Le projet NAIP

présentations par *Krista de Wit*, Conservatoire Prince Claus, Groningen ; *Wilhelm Carlsson*, Université des Arts de Stockholm ; *Thora Einarsdottir*, Académie islandaise des Arts, moderé par *Edda Hall*, Project Manager de NAIP

Le partenariat stratégique Erasmus+ NAIP : *former des artistes sans frontières* (2016-18) s'est articulé autour d'une collaboration entre l'académie islandaise des arts, la Guildhall School of Music & Drama, l'université des arts de Stockholm, l'université de musique et des arts du spectacle de Vienne, le Conservatoire royal de La Haye, le Conservatoire Prince Claus & l'Académie Minerva de Groningue, le Yong Siew Toh Conservatory of Music de Singapour et l'Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen.

L'objectif du projet était l'étude d'approches d'apprentissage créatives et collaboratives dans un contexte artistique transversal. Son lancement était une réponse aux besoins exprimés par les étudiants de tous les établissements concernés. En tant qu'établissements d'enseignement artistique supérieur, nous devions aussi tenir compte des tendances des artistes à dépasser leur propre discipline pour créer de nouvelles formes d'art en collaboration avec leurs homologues issus d'autres domaines.

Cette démarche a déjà force de tradition dans le secteur des beaux-arts, avec l'intégration d'éléments performatifs dans une œuvre, par exemple. La musique et l'art dramatique sont restés globalement plus conservateurs : les artistes se cantonnent plutôt à leur discipline. Par ailleurs, les étudiants en art, en Europe et dans le reste du monde, sont face à une réalité dans laquelle les institutions artistiques - théâtres, salles de concert, musées etc. - connaissent une situation économique de plus en plus tendue. La réduction des subventions officielles accordées aux institutions traditionnelles change totalement la donne : les artistes doivent relever le défi et trouver de nouveaux contextes sociétaux pour présenter leur art à de nouveaux publics et dans de nouveaux espaces. Détacher les arts de leurs espaces traditionnels et de leurs publics traditionnels a fait, et fera encore, évoluer les modes d'expression.

L'évolution technique de ces dernières années a facilité la recherche de nouvelles « scènes ». Moins chers, donc plus accessibles, les matériels et logiciels numériques permettent aux artistes de réaliser et de communiquer leur art de manière innovante et de toucher de nouveaux publics. Les réseaux sociaux et autres canaux de diffusion numérique facilitent le partage des productions artistiques. Au niveau des artistes eux-mêmes, ce partage devient source d'inspiration pour leur propre travail et les encourage à rechercher des collaborations. La curiosité pour le travail d'autrui est un puissant facteur d'évolution artistique. Les beaux-arts ont ouvert la voie vers de nouvelles formes d'expression en se tournant vers l'interdisciplinarité, les arts de la scène suivent à présent le même chemin.

Au cours de cette séance, des membres des groupes de travail dédiés au projet présenteront les réalisations du point de vue de chaque groupe. Wilhelm Carlsson examinera les enjeux et les possibilités de la collaboration artistique transversale des étudiants. Thora Einarsdóttir se penchera sur l'intérêt du mentorat pour traiter des valeurs artistiques, et permettre aux étudiants de développer leur propre pratique innovante en toute intégrité. Krista de Wit présentera des exemples d'approches innovantes pour soutenir le dialogue actif et l'échange d'idées dans les communautés d'apprentissage numérique, en réponse au besoin d'ouverture aux technologies digitales.

Þorgerður Edda Hall, coordinateur du projet, présidera la séance et animera le débat après les présentations.

Krista de Wit (née Pyykönen, MMus, MMusEd) est enseignante-chercheuse au Conservatoire Prince Claus de Groningen (Pays-Bas). Au sein du programme européen commun de master « Nouveaux

publics et pratiques innovantes» (NAIP), elle a présidé le groupe de travail « Apprentissage en ligne » dans le cadre de « Formation des artistes sans frontières » (2016-2018). Elle était auparavant membre du corps enseignant NAIP au Collège royal de musique de Stockholm (Suède). Krista participe au groupe de recherche de l'université Hanze des sciences appliquées (Groningen) sur l'apprentissage tout au long de la vie et effectue ses recherches doctorales à l'université de musique et des arts de la scène de Vienne (Autriche). Elle s'intéresse particulièrement aux effets des pratiques participatives de musique vivante sur l'apprentissage et le bien-être des professionnels de santé dans les établissements de soins et les contextes hospitaliers, et à la contribution de ces pratiques à leur culture de travail. Krista donne des conférences sur ces sujets de recherche et poursuit en parallèle ses activités de violoniste dans différents cadres communautaires.

Wilhelm Carlsson, metteur en scène, a travaillé pour le théâtre indépendant et pour les grandes scènes de théâtre et d'opéra suédoises. Il a mis en scène aussi bien Shakespeare et Wagner que des pièces et des opéras contemporains de type expérimental. Il enseigne la mise en scène d'opéra au département d'opéra de l'université des arts de Stockholm depuis 2011. Une de ses responsabilités est l'élaboration de nouveaux programmes pédagogiques.

Thora Einarsdottir (MA.Arts.ed), directrice des programmes d'études vocales à l'université islandaise des arts, met l'accent sur une approche collaborative de l'enseignement et de l'apprentissage. Formée à la Guildhall School of Music and Drama, Thora mène une belle carrière à l'opéra et se produit dans toute l'Europe. Titulaire d'une maîtrise d'enseignement artistique (2013), elle se passionne de plus en plus pour l'évolution de l'enseignement de l'interprétation. Thora participe au projet NAIP depuis 2013 et a présidé le groupe de travail consacré au mentorat dans le cadre de « Forme des artistes sans frontières » (2016-2018).

3 - Kodály Hub : Chanter. Apprendre. Partager

Avec Susanne Konings, Conservatoire royal de La Haye ; Lucinda Geoghegan, Royal Conservatoire of Scotland, Glasgow ; László Nemes, Académie Liszt, Budapest

Nous partageons tous la même conviction que « la musique doit appartenir à tous » et pas seulement à une minorité de privilégiés qui doivent leur accès à l'enseignement musical à leur exceptionnel talent ou leur statut social. Il est essentiel que chaque enfant puisse avoir accès à l'enseignement musical dès son plus jeune âge.

Quel rôle pourraient jouer les conservatoires de musique pour atteindre cet objectif ? Nous sommes convaincus que les conservatoires devraient partager leur savoir-faire avec le système d'éducation musicale dans le cadre scolaire afin de promouvoir un enseignement musical de haute qualité, approprié et constructif, dès le plus jeune âge. Dans cette perspective, trois grands établissements européens d'enseignement supérieur (l'Académie de musique Liszt de Budapest¹, le Royal Conservatoire of Scotland Glasgow et le Conservatoire royal de La Haye) se sont rapprochés pour collaborer à un projet international d'enseignement musical, avec les objectifs suivants :

- Sensibiliser les musiciens professionnels et le grand public à la nécessité d'un enseignement musical de qualité dans toutes les écoles

¹ Le responsable du projet est l'Académie de musique Liszt de Budapest, le plus grand établissement d'enseignement supérieur de Hongrie, auquel est rattaché l'Institut Kodály, de renommée internationale. Deux conservatoires de réputation mondiale se sont joints au projet : le Royal Conservatoire of Scotland et le Conservatoire royal de La Haye. Sont également associées des organisations partenaires dans chaque pays : le National Youth Choir of Scotland, le Chœur national des jeunes des Pays-Bas et le Kós Károly School de Budapest.

- Orienter les professeurs de musique vers une pédagogie musicale créative inspirée des recherches de Zoltán Kodály - qui constitue un précieux héritage pédagogique et musical hongrois - et de ses disciples

Une importance particulière est accordée à l'éducation musicale dans les écoles primaires, principalement pour la tranche d'âge des 5 - 10 ans qui, dans la majorité des contextes éducatifs non spécialisés, n'ont qu'un seul cours de musique par semaine, généralement donné par un professeur sans formation musicale spécifique.

Le projet « *Kodály HUB: Sing. Learn. Share.* » du partenariat stratégique Erasmus+ a fixé 3 objectifs clés :

- Créer un nouveau cursus pour les programmes de formation des enseignants dans les EES.
- Renouveler le répertoire musical utilisé en classe et compiler de nouveaux matériels méthodologiques, en ciblant un enseignement musical joyeux, pertinent et adéquat par le jeu et le mouvement.
- Ouvrir un centre de connaissance en ligne (« *Kodály HUB* ») à disposition du public : un répertoire de chants, une communauté, un calendrier, un forum et d'autres ressources aideront les professeurs dans leur travail quotidien et les encourageront à partager leur musique, leurs idées et leurs expériences à l'échelle internationale.

Le projet défend les valeurs de la formation musicale selon la méthode Kodály, adaptable aussi bien à la formation de musiciens professionnels, du débutant au niveau avancé, qu'à l'enseignement et l'apprentissage de la musique dans le système scolaire public.

Le chant est l'outil par excellence pour développer les aptitudes musicales : il est au cœur du concept Kodály. Grâce à une palette d'exercices structurés par âge et par niveau, ainsi qu'à des chants issus du patrimoine musical de chaque pays, le contenu est adéquat, progressif et cohérent.

Tous les partenaires du projet partagent la même conviction : pour garantir l'accès à la musique et à l'éducation musicale (référence à une importante présentation à la Conférence annuelle de l'AEC en 2014 à Budapest² : « *Ensuring access to music education for all throughout Europe and beyond* »), il faut avant tout des professeurs bien formés. Fournir des ressources concrètes aux praticiens et moderniser les programmes de formation des professeurs dans les établissements d'enseignement supérieur sont deux manières d'améliorer les aptitudes musicales et pédagogiques d'une nouvelle génération d'enseignants. À son tour, elle formera une nouvelle génération d'élèves par une pratique ludique, agréable et conviviale de la musique, contribuant ainsi à améliorer le pouvoir transformateur de la musique, avec pour résultat un impact plus fort dans la société. Plateforme ouverte, le Kodály HUB offre donc la possibilité de partager et intégrer au niveau mondial les valeurs fondamentales (et véritablement européennes) du projet.

À son lancement, le recueil de répertoire contiendra plusieurs centaines de chants et de documents d'écoute créés par des étudiants de 3 EES, représentatifs du patrimoine culturel de plusieurs pays : Hongrie, Écosse, Pays-Bas, Irlande, Angleterre, Pologne, Portugal, Brésil et bien d'autres. Chaque chant a été analysé à partir de plusieurs paramètres essentiels de recherche et sera accompagné (le cas échéant) d'un jeu ou d'une activité physique pour soutenir les objectifs pédagogiques et accroître le plaisir du cours. La recherche montre que l'ajout de gestes et autres mouvements rythmiques renforce l'apprentissage vocal. Le téléchargement des nouveaux matériels sera ouvert à tous les nouveaux membres de la communauté (sous contrôle de l'Institut Kodály), assurant le développement et l'enrichissement continus du répertoire musical.

² https://www.youtube.com/watch?v=aejca_cTK4k&t=52s

Au cours de la séance, des représentants des établissements partenaires hongrois, écossais et hollandais souligneront :

- Le rôle des établissements d'EMS dans la formation des pédagogues
- Les valeurs d'une éducation musicale inspirée de la méthode Kodály pour les musiciens professionnels et pour l'éducation des enfants, par une démonstration pratique.
- Le nouveau cursus - un nouveau regard sur la formation des pédagogues
- L'utilisation du Kodály HUB avec des démonstrations pratiques (comment utiliser le recueil de répertoire dans le cadre de cours à des étudiants d'université, et en situation avec des classes enfantines, et comment utiliser les modules Communauté et Calendrier).

Suzanne Konings a étudié la théorie musicale et la musicologie. Elle dirige le département de théorie musicale du Conservatoire royal de La Haye depuis 2004. Elle s'est spécialisée dans l'enseignement de la musique selon la méthode Kodály depuis 2009. Avec des collègues du conservatoire et d'autres établissements, elle organise les programmes de formation « Muziek als Vak » à l'intention des enseignants et des musiciens dans les écoles élémentaires, les écoles de musique et l'enseignement musical supérieur. Elle enseigne la théorie et la pratique musicales au Conservatoire royal et au Chœur national des jeunes. Depuis 2014, elle est également responsable du master d'éducation musicale selon la méthode Kodály, dispensé par le Conservatoire.

Lucinda Geoghegan enseigne la théorie et la pratique musicales au Royal Conservatoire of Scotland, en premier et second cycle du secondaire. Lucinda est professeure, membre du conseil d'administration et présidente du comité d'enseignement de la British Kodály Academy. En 2017, elle a été élue à la direction du conseil d'administration de la Société Internationale Kodály. Directrice de l'enseignement pour le National Youth Choir of Scotland, conférencière invitée à l'Institut Kodály de Kecskemét (Hongrie), elle également animé des ateliers en Europe, en Asie, en Australie et aux États-Unis. Elle a écrit plusieurs ouvrages, dont la série « Singing Games and Rhymes » (Tiny Tots, Early Years and Middle Years) et, avec le Dr László Nemes, « Singing Games and Rhymes for ages 9 to 99 ». Elle a coécrit le programme de musique « Go for Bronze, Silver, Gold ».

László Norbert Nemes dirige l'institut Kodály de l'Académie Liszt de Budapest. Ses principaux domaines de compétences sont la formation musicale selon la méthode Kodály et la direction de chœur. Il est directeur artistique du Nouveau chœur de chambre Liszt Ferenc, ensemble vocal en résidence à l'Académie Liszt. Il a rédigé un chapitre sur la formation à la musique chorale selon la méthode Kodály pour le « Oxford Handbook of Choral Pedagogy » (Oxford University Press, 2017). Il a enseigné et animé des master-classes dans toute l'Europe, en Australie, au Brésil, au Canada, en Chine, en Indonésie, au Japon, en Corée, en Malaisie, aux Philippines, à Singapour et aux États-Unis à plusieurs reprises. Il est professeur invité au Conservatoire central de Beijing (Chine). En 2005, il a reçu le prix Bartók-Pásztory en reconnaissance de ses activités artistiques. En mars 2017, il a été décoré de la Croix d'or de l'ordre du mérite hongrois.

4 - Sur la scène publique : citoyenneté artistique et musique des communautés

par *Constanze Wimmer*, Bruckneruniversität Linz

L'institution du « conservatoire » représente une forme particulière d'éducation musicale, établie depuis des siècles. Dès le début, elle a servi à professionnaliser et « canoniser » la formation de jeunes musiciens talentueux, pour la distinguer des processus d'apprentissage non formels des musiciens de l'industrie du divertissement.

Le 21^{ème} siècle soumet les conservatoires et les universités financés par les fonds publics à de nouvelles exigences : ils doivent refléter les évolutions de la société dans les études, les enseignements et les recherches et préparer les jeunes artistes et éducateurs non seulement à devenir d'excellents musiciens - la concurrence est rude sur le marché ! - mais aussi à s'impliquer activement dans la société. Médiation musicale, musique des communautés, intégration et implication des publics : autant de mots à la mode qui permettent une perspective nouvelle sur la pratique professionnelle dans et hors des institutions culturelles et exigent une nouvelle forme d'interaction entre l'art, l'éducation et la responsabilité sociale. En ce sens, la citoyenneté artistique est l'expression d'une attitude fondamentale qui voit dans d'excellentes aptitudes artistiques un outil de changement social.

Constanze Wimmer a obtenu un doctorat de pédagogie musicale en 2009 à l'université de musique et des arts de la scène de Vienne après des études de musicologie, de journalisme et de gestion culturelle à Vienne et des expériences professionnelles dans le domaine du spectacle vivant. En 2014, elle obtient une habilitation en pédagogie musicale/Musikvermittlung. En 2017, elle est nommée professeure d'université en médiation musicale/Musikvermittlung. La série « Listening Lab - Materials for Communicating Music », réalisée en collaboration avec le compositeur Helmut Schmidinger et publiée chez Universal Edition depuis 2014, rassemble des approches actuelles de la médiation musicale/Musikvermittlung à partir d'œuvres du 20^{ème} siècle. Cofondatrice de la Plattform Musikvermittlung Österreich (PMÖ) et membre du conseil consultatif de la Fondation Körber, elle soutient la professionnalisation de la scène musicale à plusieurs niveaux. Doyenne de l'université Bruckner de Linz, elle dirige le Master 2 de médiation musicale/Musikvermittlung - Music in Context. Parallèlement, elle est impliquée dans le développement de projets et la recherche en éducation musicale/Musikvermittlung.

5 - La musique populaire, médium de diffusion de l'idéologie populiste en Europe

Présentation d'*André Doebring*, Université de musique et des arts de la scène, Graz

De nombreuses études se sont concentrées sur les dimensions politiques et économiques du populisme en négligeant son importante dimension culturelle. Singulièrement, aucune étude ou presque ne s'intéresse au rôle des cultures populaires dans la formation et la diffusion des idéologies populistes. Il est d'autant plus surprenant que ces études négligent l'importance de la musique dans le succès croissant des mouvements populistes des quinze dernières années. Ma présentation expose un projet de recherche financé par la Fondation VW dont l'objectif est de pallier cette lacune en étudiant la musique populaire en tant qu'élément central des cultures du populisme.

Pendant trois ans, une équipe de chercheurs issus de cinq pays européens se concentrera sur les sujets suivants : (1) Par quels moyens la musique populaire se fait-elle le médium d'intégration des idéologies populistes en Hongrie, en Autriche, en Italie, en Allemagne et en Suède ? (2) Dans ces pays, quelle est la réception au niveau micro de la musique populaire comportant des éléments populistes ? (3) Quelles sont les similitudes et les différences entre les interactions de la musique et du populisme dans les cinq pays précités ?

Notre étude utilise deux approches empiriques différentes : une analyse du groupe musicologique et une analyse de la réception sociologique par le biais d'entretiens avec de jeunes primo-votants. De cette manière, nous entendons documenter un aspect important de la crise actuelle qui traverse l'Europe et nous espérons fournir un cadre théorique permettant aux futurs éducateurs culturels de développer des méthodes de sensibilisation critique aux cultures populistes dans les programmes d'enseignement.

André Doebring enseigne le jazz et les musiques populaires et dirige l'Institut de recherches sur le jazz à l'université de musique et des arts du spectacle de Graz (Autriche). Il était auparavant professeur adjoint à l'Institut de musicologie et de pédagogie musicale de l'université de Gießen (Allemagne) où il a étudié la musicologie et la sociologie et achevé un doctorat en musicologie. Membre des comités scientifiques de la Société allemande d'études des musiques populaires (GfPM) et de la Société internationale d'études sur le jazz (IGJ), il a publié de nombreux écrits sur les histoires sociales et les historiographies de la musique populaire et du jazz, sur l'analyse, et les rapports entre musique et média. En tant que chef de ce projet pour l'Autriche, il fait partie d'une équipe de chercheurs issus de cinq pays européens qui se penchera sur la musique populaire et le populisme à partir de mars 2019. Ce projet est financé par la Fondation VW.

6 - Musique pour tous : Intégrer le handicap

par Anna Benedikt, Université de musique et des arts du spectacle, Graz

Pour la médecine, le diagnostic de handicap se rapporte au physique de l'individu. Pour la société, le « handicap » - incapacité ou invalidité des personnes - est plutôt vu comme ayant cause sociale et non une déficience. Le modèle social offre une définition nouvelle et innovante de l'incapacité (incapacité), mais il inclut aussi une vision tragique des personnes déficientes. En réponse à cette situation, la France et l'Espagne ont introduit en 2000 une représentation positive de l'in-capacité, offrant « une vision non tragique du handicap et des déficiences, articulant des identités sociales positives, individuelles et collectives pour des personnes en situation de handicap, sur la base des aspects positifs du style de vie et de l'expérience personnelle de la déficience et du handicap ». L'in-capacité se trouvait donc présentée comme une catégorie identitaire positive.

Je montrerais d'abord comment ces nouvelles visions de l'in-capacité sont représentées en musique. Je me servirai de quelques exemples, dont *Im Möglichkeitsraum aus Händen* (2016) de la compositrice autrichienne Elisabeth Harnik, œuvre dans laquelle la langue des signes devient une « voix » supplémentaire de l'interprétation.

Les étudiants d'EMS tireraient particulièrement profit de l'utilisation de ces exemples : ce que la société définit comme handicap est désormais représenté comme ressource artistique potentielle. Les personnes in/capables peuvent donc devenir de nouveaux partenaires de coopération sur scène. Ces nouvelles visions de l'in/capacité peuvent faire évoluer et favoriser l'intégration et l'insertion dans l'enseignement musical supérieur.

Anna Benedikt est actuellement chercheuse au KUG dans le domaine des études sur la diversité. Elle est titulaire d'une maîtrise de l'université de Vienne en musicologie et histoire du genre. En 2018, elle a obtenu à l'université des arts de Graz un doctorat de 3^{ème} cycle en esthétique musicale avec une thèse sur le rapport entre in/capacité et musique. Elle a donné des conférences sur le sujet à maintes occasions, en Irlande (Trinity College Dublin) et en Grande-Bretagne (University of the Arts London, University of Huddersfield), aux États-unis (City University New York) et en Autriche (Université Johannes Kepler, Linz).

Séance plénière III - Brefs aperçus du projet SMS de l'AEC - Soutenir la musique dans la société

Les établissements d'enseignement musical supérieur jouent un rôle crucial pour la sauvegarde, le développement et la promotion de l'héritage et de la diversité culturels européens ; pour la facilitation de l'accès aux offres culturelles et à l'éducation à la culture pour tous ; et pour la croissance économique par la création de nouveaux emplois et de modèles innovants d'entreprises dans le secteur créatif. Avec l'appui de la Commission européenne par le biais des « Réseaux européens » du programme Europe Créative, l'AEC peut continuer à soutenir et inciter les établissements d'EMS à s'adapter au changement, à accueillir l'innovation et à ouvrir de nouveaux domaines d'activités grâce au projet « Soutenir la musique dans la société » (AEC-SMS). Le déroulement de ce projet novateur et audacieux, inscrit dans la continuité du travail dynamique de l'Association, est prévu de décembre 2017 à novembre 2021. Avec les experts des différents groupes de travail, l'AEC se concentre sur les huit objectifs présentés brièvement ci-dessous.

Les aperçus des objectifs du projet AEC-SMS sont présentés par des représentants des groupes de travail respectifs. Vous aurez la possibilité de participer à 3 des 8 ateliers proposés.

1. Rôle de la musique et des établissements d'enseignement musical supérieur dans la société

L'objectif de ce groupe de travail est de sensibiliser à la responsabilité sociale des artistes et des établissements d'EMS, et à la responsabilité politique des gouvernements dans la promotion des organisations culturelles. Comme ce groupe de travail sera formé fin 2018 (un appel à candidature a récemment été lancé), la séance visera à recueillir les commentaires et les attentes des membres de l'AEC.

2. Diversité, identité, intégration

L'objectif est d'encourager les établissements d'enseignement musical supérieur à élargir et diversifier leur offre éducative et à promouvoir l'intégration dans toutes leurs activités.

3. Esprit entrepreneurial

Ce groupe travaille à développer *l'Esprit d'entreprise chez les musiciens* afin d'intégrer des compétences entrepreneuriales dans la formation des artistes afin de mieux préparer les étudiants à leur futur rôle de musiciens-entrepreneurs.

4. Relations internationales

Ce groupe dédié à l'*Internationalisation et la mobilité transnationale* cherche à aider enseignants et étudiants musiciens à internationaliser leurs carrières et leurs activités.

5. Apprentissage et enseignement

L'objectif de ce groupe est de *Former le musicien de demain par un 'apprentissage et un enseignement' (L&T) innovants*, par l'offre de nouveaux modèles L&T permettant aux établissements d'enseignement musical supérieur de former des musiciens créatifs et communicants. Ce volet sera coordonné conjointement avec le Pôle d'excellence d'enseignement de la musique (CEMPE) de l'Académie norvégienne de musique.

6. Le passage au numérique

Le groupe dédié à la *Formation de l'enseignant à l'ère numérique* cherche à encourager l'usage des technologies numériques dans la formation musicale. Ce volet est entièrement coordonné par l'Union européenne des écoles de musique (EMU) et implique des représentants de l'Association européenne pour la musique à l'école (EAS).

7. Éducation musicale préscolaire

L'objectif de ce groupe est d'accroître la qualité de l'enseignement musical préscolaire pour élargir l'auditoire de demain. Ce volet est entièrement coordonné par l'Union européenne des écoles de musique (EMU) et implique des représentants de l'Association européenne pour la musique à l'école (EAS).

8. Les étudiants

L'objectif de ce volet est d'*Impliquer les jeunes - Renforcer la voix étudiante* au sein de l'Association et des établissements membres de l'AEC, et de mettre sur pied un réseau européen des étudiants de l'enseignement musical supérieur - voire la formation d'une association européenne d'ici 2021.

Vendredi 9 novembre, 17:00 - 18:30

Rencontres régionales avec les membres du Conseil

Les membres du Conseil de l'AEC agissent au nom de tous les membres, et non uniquement ceux de leur propre pays. Néanmoins, afin de renforcer la représentation de tous et de faciliter la communication, chaque membre du Conseil a été désigné comme référent pour les membres actifs et associés d'un pays ou d'un groupe de pays spécifique.

Par ailleurs, un représentant des membres associés de l'AEC a été coopté pour assurer la représentation des membres en dehors de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Les participants auront l'occasion de rencontrer leur référent pour discuter avec eux de toute question pertinente. Vous trouverez la liste des pays et des référents ci-après.

Council Member	Countries	Salle
Claire Mera Nelson	Greece, Turkey, Cyprus, Israel, Lebanon, Egypt (membres actifs et associés)	PM 14
Elisabeth Gutjahr	Germany, Austria, Switzerland (membres actifs et associés)	Proberaum
Kaarlo Hilden	Norway, Sweden, Finland, Denmark, Iceland, Estonia, Latvia, Lithuania (membres actifs et associés)	Studiobühne
Zdzisław Łapinski	Poland, Belarus, Russia, Ukraine, Bulgaria, Kazakhstan, Azerbaijan, Georgia, Armenia (membres actifs et associés)	PM 221
Deborah Kelleher	UK, Ireland (membres actifs et associés)	TiP. Probebühne
Harrie v.d. Elsen	Netherlands, Belgium (membres actifs et associés)	PM 10
Lucia di Cecca	Italy (membres actifs et associés)	Florentinersaal
Georg Schulz	Hungary, Romania, Czech Republic, Slovakia, Macedonia, Kosovo, Albania, Slovenia, Croatia, Bosnia, Montenegro, Serbia (membres actifs et associés)	PM 24
Iñaki Sandoval	Spain, Portugal (membres actifs et associés)	BG 306
Jacques Moreau	France, Luxembourg (membres actifs et associés)	BG 206
Bernard Lanskey	Membres associés basés en dehors de l'espace européen de l'enseignement supérieur	Kleiner Saal

Samedi 10 novembre

Groupes de discussion sur 3 sujets - groupes mixtes combinant les groupes régionaux de l'AEC

Explication :

Chaque participant au Congrès trouvera une majuscule (de A à I) sur son badge. Cette lettre indique le groupe qui lui est assigné dans le cadre des groupes de discussion thématique du samedi matin. Chacun des trois sujets suivants sera débattu par trois groupes :

A + B + C Le rôle de l'AEC et de ses membres comme poseurs de passerelles entre l'éducation et la culture

D + E + F Autonomie 2.0. - derrière les chiffres : 3 manières d'utiliser les ressources disponibles

G + H + I À votre avis, quel sont les plus grands défis à venir pour l'EMS ?

Certains participants se demanderont peut-être pourquoi ils ne peuvent pas choisir le thème eux-mêmes. La raison est simple : les organes décisionnels de l'AEC souhaitent favoriser le dialogue entre les membres de l'Association venant de pays dans lesquels ces questions ne jouent pas le même rôle et peuvent avoir des effets différents.

Il nous semble utile de penser sans idées préconçues. Avec ce format inhabituel, nous souhaitons stimuler et encourager notre communauté à reconsiderer ce qui semble aller de soi. Nous vous invitons donc chaleureusement à nous accompagner dans ce voyage à travers l'Europe et à enrichir votre regard de nouvelles perspectives.

Le rôle de l'AEC et de sa communauté comme poseurs de passerelle entre l'éducation et la culture

Les établissements d'EMS ont une double vocation : lieux de promotion de l'art et de diverses formes de recherche artistique, ils sont aussi des établissements d'enseignement, en d'autres termes des lieux de transfert de connaissances, de compétences, de traditions et de savoir-faire afin de perpétuer et faire évoluer ces traditions. Si la mission essentielle des établissements d'EMS est de préparer des jeunes à la profession de musicien, ils ont aussi d'autres tâches. Acteurs de la vie culturelle, ils forment des professeurs de musique, et apprennent à leurs étudiants et futurs diplômés à agir en qualité de médiateur d'art et de culture. Ce débat permettra d'examiner différentes façons d'accomplir ces missions selon les pays et de réfléchir aux moyens de jouer un rôle proactif de poseurs de passerelles entre la culture (musicale) et l'enseignement musical.

Autonomie 2.0. - derrière les chiffres : 3 manière d'utiliser les ressources disponibles

Pour nos membres, l'autonomie financière est un atout précieux, car elle garantit la liberté de l'art, de la recherche et de l'enseignement. Comme le montrent divers exemples en provenance de différents pays, autonomie institutionnelle ne signifie pas forcément autonomie financière. Certains établissements membres de l'AEC sont intégrés dans des modules plus vastes, comme des universités, mais disposent d'une grande liberté financière. À l'opposé, certains établissements sont autonomes sur le papier mais les exigences gouvernementales limitent fortement leur liberté d'action. Cette table ronde examinera les avantages et les inconvénients des différents modèles et cherchera comment établir les priorités d'une gestion d'un établissement d'enseignement supérieur dans l'hypothèse d'une totale autonomie financière.

À votre avis, quels sont les plus grands défis à venir pour l'EMS ?

La diminution des financements publics ; le vieillissement du public des concerts de musique classique; le manque d'emplois pour les diplômés ; des conservatoires trop figés sur une connaissance spécifique de la musique et de quelques genres musicaux choisis ; une numérisation croissante de la production musicale ; le déclin général de l'appréciation de l'art, de la culture et de l'enseignement culturel dans la société ; le manque de jeunes talents assez doués et assez ambitieux pour devenir les grands interprètes de demain... La liste des menaces, réelles ou perçues comme telles, auxquelles sont exposés les établissements membres de l'AEC pourrait continuer à l'infini. Dans quelle mesure et de quelle manière les scénarios catastrophes qui font l'objet de ce débat diffèrent-ils d'un pays à l'autre ? Quelles sont les stratégies envisagées, élaborées et mises en place pour les empêcher de devenir réalité ? Enfin - et la question est d'importance : à ce stade, quelles sont les options et les marges de manœuvre des établissements d'EMS ?

DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordre du jour

Assemblée Générale de l'AEC

1. Approbation du compte-rendu de l'AG 2017 à Zagreb
2. Rapport du président sur les activités : Rapport annuel 2017 et point sur les activités jusqu'à novembre 2018
3. Élections au Comité exécutif
4. Mise à jour du plan de viabilité de l'AEC
5. Rapport financier du secrétaire général
6. Approbation de la proposition de politique linguistique de l'AEC
7. Approbation de la proposition de lignes directrices sur la reconnaissance des mérites
8. Approbation de la position de l'AEC sur U-Multirank
9. Questions liées à MusiQuE, l'agence européenne d'assurance qualité pour l'enseignement musical
10. Nouvelles adhésions, retraits, adhésions expirées
11. Prochains Congrès
12. Autres questions

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'AEC 2017

(Zagreb, Croatie, 11 novembre 2017)

Eirik Birkeland, Président de l'AEC, accueille les membres de l'Association, ouvre l'assemblée générale et établit que les dispositions légales et réglementaires requises pour cette assemblée et les thèmes à débattre ont été respectées par le Conseil.

1. Compte-rendu de l'assemblée générale 2016 à Göteborg

- ✓ Le compte-rendu est approuvé par l'Assemblée générale.

2. Rapport du président sur les activités de l'AEC : Rapport annuel 2015 et compte-rendu des activités 2017

Le compte-rendu détaillé de l'année 2016 se trouve dans le rapport annuel 2016 de l'AEC (disponible en ligne, en anglais) avec un résumé des comptes annuels 2016. Au cours de son intervention, Eirik Birkeland aborde les thèmes suivants :

- Les adhérents : Fin 2016, l'AEC comptait 297 membres (256 membres actifs et 41 membres associés)
- Le Conseil de l'AEC : Fin 2016, 3 nouveaux membres du Conseil ont été élus, et 3 membres du Conseil ont été élus au Comité exécutif :
 - Président : Eirik Birkeland, Oslo, Norvège
 - Vice-Présidents : **Georg Schulz**, Graz, Autriche ; **Deborah Kelleher**, Dublin, Irlande
 - Secrétaire général : **Harrie van den Elsen**, Groningen, Pays-Bas
 - Membres du Conseil : **Kaarla Hildén**, Helsinki, Finlande ; **Jacques Moreau**, Lyon, France ; **Ingeborg Radok-Žádná**, Prague, République tchèque ; **Evis Sammoutis**, Nicosie, Chypre ; **Claire Mera-Nelson**, Londres, R-U ; **Elizabeth Gutjahr**, Trossingen, Allemagne ; **Lucia Di Cecca**, Frosinone, Italie ; **Zdzisław Łapinski**, Cracovie, Pologne
 - Membre coopté représentant les membres associés : **Bernard Lanskey**, Singapour
- Les réunions du Conseil de l'AEC : Trois réunions du Conseil ont eu lieu en 2017. L'une d'elles s'est tenue à Rome, où le Conseil a rencontré le ministre italien de l'éducation et de la recherche. Le Conseil envisage d'organiser une de ses réunions annuelles hors de Belgique afin de rencontrer ses établissements membres et, le cas échéant, des représentants gouvernementaux. Le Comité exécutif s'est réuni deux fois physiquement entre les réunions du Conseil et quatre fois par Skype. Au cours de l'année, ces deux instances ont travaillé sur les sujets suivants :
 - La révision du Plan stratégique 2016-2020
 - Le développement du Plan de viabilité
 - La préparation des événements et des plateformes puis leur bilan.
 - La préparation du Congrès 2017 et des suivants ainsi que de l'AG 2017.
 - Le suivi et l'évaluation des projets (en particulier FULL SCORE, dans sa dernière année de fonctionnement, et la préparation du prochain projet : SMS) et des activités de l'AEC
 - La supervision des relations externes et la contribution à celles-ci
 - Les sujets liés aux adhésions et contrôle des finances
- Changements au sein du Bureau :
 - Stefan Gies, Linda Messas, Angéla Dominguez, Jef Cox et Sara Primiterra ont poursuivi leur travail.
 - Nerea Lopez de Vicuña a quitté l'AEC en octobre après 4 années au poste de responsable du bureau. Esther Nass nous a rejoint en octobre en tant que coordinatrice.
 - L'équipe a accueilli plusieurs stagiaires au cours de l'année 2017.
- Aperçu des projets 2017 :

- En août, le projet **FULL SCORE** de l'AEC est arrivé à terme (2014-2017). Ces trois dernières années, le projet a été au centre des activités de l'Association. Ses résultats finaux comprennent : la mise en place d'une coopération à long terme avec l'Union européenne des écoles de musique (EMU) et l'Association européenne pour la musique à l'école (EAS) ; l'élaboration de normes pour aider les établissements dans leur démarche d'amélioration de la qualité des programmes au niveau pré-supérieur et des programmes des enseignants de musique de l'enseignement général ; la publication de la révision des Acquis de l'apprentissage ; une contribution à l'Agenda européen de la musique. De plus, l'AEC a commandé un système européen d'inscription en ligne aux programmes de mobilité - EASY, mis en place une plateforme pour les offres d'emploi, et élaboré une Étude sur les diplômés ainsi qu'un Manuel de l'étudiant.
- L'AEC est également impliquée dans la gestion du **projet RENEW** (2016-2018). Coordonné par le Jyske Musikkonservatorium/Académie royale de musique d'Aarhus/Aalborg, il vise à promouvoir l'intégration de l'entrepreneuriat dans les programmes d'EMS.
- Le **Master « Nouveaux publics et pratiques innovantes » (NAIP)**, est un partenariat stratégique sur deux ans visant à moderniser les cursus et les programmes, ainsi que les approches d'apprentissage et d'enseignement dans l'EMS.
- **VOXearlyMUS (2015-2018)** : ce projet collaboratif ERASMUS + dans le domaine de l'enseignement de la musique ancienne vocale cible la coopération transfrontalière comme outil de renforcement la qualité de l'enseignement musical supérieur.
- L'**Académie européenne de musique de chambre (ECMA) - Next Step** (2015-2018) est un projet collaboratif Erasmus + centré sur la coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques dans le domaine de la musique de chambre.
- « **Moderniser l'enseignement musical supérieur européen par l'improvisation - METRIC** » (2015-2018), est un projet coopératif entre plusieurs conservatoires européens et l'AEC, centré sur le développement des cursus et une coopération intensive dans le domaine de l'improvisation, dans le but de créer un cours d'improvisation de niveau Master à l'échelle européenne.
- Dans ces projets, le rôle de l'AEC se limite à la promotion et la diffusion, et à la nomination d'un évaluateur externe.
- **Projet NXT - Vivre de son art (2015-2018)**, anciennement NE©XT Accelerator, est coordonné par ELIA. Il implique 20 partenaires, issus d'instituts d'enseignement artistique supérieur, d'incubateurs d'initiatives et de fournisseurs culturels, chacun contribuant son savoir-faire expert dans son domaine. L'objectif du projet est d'aider les artistes émergents à bien gérer le début de leurs carrières internationales et à améliorer leur capacité à vivre de leur production artistique.

- **Activités 2017**

- Plateforme Pop & Jazz, Londres (17-18 février)
- Forum de la Plateforme Musique Ancienne, La Haye (23-24 mars)
- Conférence EPARM, Anvers (23-25 avril)
- Rencontre des coordonateurs des relations internationales, Tbilissi (21-24 septembre)
- Congrès annuel, Zagreb (9-11 novembre)

- **Activités de plaidoyer / représentation et défense du secteur**

- En 2017, le directeur général et plusieurs membres du Conseil ont beaucoup œuvré aux niveaux européen et national pour renforcer le réseau de l'AEC et défendre le secteur de l'enseignement musical supérieur.
 - Le directeur général a été invité à donner son avis d'expert lors de la séance commune des comités « Affaires étrangères » et « Culture & Éducation » du Parlement européen sur un avant-projet de document politique concernant une nouvelle « stratégie européenne pour les relations culturelles internationales ».

- Il a également participé à une table ronde interne de retours et commentaires sur l'avant-projet de « Révision du programme de modernisation de l'enseignement musical supérieur » à Bruxelles.
- En outre, des contacts réguliers avec deux membres clés du Comité Culture du Parlement européen, Silvia Costa et Julia Ward, ont été maintenus.
 - En quelques occasions, il a été possible d'être en contact étroit avec certaines organisations au niveau national dont le Ministère italien de l'enseignement supérieur, plusieurs réseaux dans les pays nordiques, et les associations françaises ANESCAS et ANdEA.
 - Dans le cadre du projet FULL SCORE, les coopérations officielles ont été renforcées avec :
 - Le Conseil européen de la musique (en rapport avec l'Agenda européen de la musique)
 - L'Union européen des écoles de musique EMU
 - L'Association européen pour la musique à l'école EAS
 - Le réseau européen du Jazz
 - L'AEC a aussi entretenu des contacts réguliers avec :
 - L'Association européenne des universités
 - Pearle - Ligue européenne des associations d'employeurs du spectacle vivant
 - IMZ - International Music and Media Centre
 - Culture Action Europe
 - Opera Europa
 - ELIA - La Ligue européenne des instituts d'art
 - Cumulus - Association internationale des universités et écoles d'art, design et média
 - Cilect - Association internationale des écoles de cinéma et de télévision
 - Le Conseil international de la musique IMC
 - Nouvelles des régions
 - Désireux de mettre plus d'accent sur les retours et les informations des différentes régions, le Conseil a entamé une réflexion lors de sa réunion d'avril sur les manières et possibilités d'accroître la pertinence de l'AEC pour chaque région. Outre l'organisation de services spécifiques comme des séminaires régionaux, la planification d'une réunion annuelle du Conseil dans le pays d'un de ses membres et la mise en œuvre de certaines suggestions faites par les régions l'année dernière, le Conseil a décidé d'inclure une séance spécifique du Congrès sur des sujets évoqués lors des rencontres régionales de l'année dernière. Il nous semblait important, comme le suggèrent nos membres, de rassembler les différentes régions.
- Perspectives - L'AEC en 2018
- L'AEC est parvenu à acquérir un nouveau financement grâce au succès d'une candidature au programme Europe Créative qui soutient les Réseaux culturels européens. Le nouveau projet, intitulé « Renforcer la musique dans la société » - *Strengthening Music in Society* (SMS) est prévu sur 4 ans, du 1^{er} décembre 2017 au 30 novembre 2021. Il traite 6 thématiques majeures :
 - L'impact des conservatoires sur la société
 - La diversité et l'intégration - en termes de genres musicaux mais aussi de dépassement des barrières sociales
 - Les moyens d'intégrer l'esprit d'entreprise dans nos établissements
 - Le développement d'une plateforme L&T en coopération avec le CEMPE de l'Académie norvégienne de musique
 - L'internationalisation des établissements et des futures carrières des étudiants
 - L'enseignement musical à l'ère numérique

Le projet est basé sur la coopération avec diverses organisations partenaires : EMU, Réseau européen du jazz, etc.

- Événements à venir en 2018 :
 - Plateforme Pop & Jazz, Pescara (9-10 février)
 - Conférence EPARM, Porto (22-24 mars)
 - Forum de la Plateforme Musique ancienne, Bucarest (25-26 mai)
 - Rencontre des IRC, Birmingham (13-16 septembre)
 - Congrès annuel et assemblée générale de l'AEC, Graz (8-10 novembre)

3. Élections au Comité exécutif

- ✓ L'AG approuve à l'unanimité la nomination de Miren Iñarga, Musikene (École supérieure du Pays basque) et Rico Gübler, Musikhochschule Lübeck, comme scrutateurs.
- Un siège est vacant :
 - Vice-président de l'AEC : le vice-président actuel, Georg Schulz, a achevé son premier mandat et est rééligible.
- Candidat au Comité exécutif (ExCom) :
 - Candidat à la vice-présidence : Georg Schulz, Kunstuiversität Graz, Autriche.
- Les résultats des élections sont annoncés au point 10 du présent compte-rendu.

4. Décision relative au règlement des élections au Conseil

- Lors de l'AG de l'année dernière, le Conseil a présenté un avenant au mode de scrutin, car il devenait évident qu'une partie de la communauté AEC n'était pas à l'aise avec la composition du Conseil et demandait une modification afin de garantir une représentation géographique régionale plus équilibrée.
- La communauté AEC avait décidé de remettre le vote à cette année, en donnant mandat au Conseil pour présenter une proposition révisée tenant compte des remarques énoncées lors de l'AG, et permettre aux membres de contribuer au débat.
- La tendance qui s'est dégagée des retours collectés au cours de l'année n'était pas en faveur d'une modification des règles de scrutin, pour l'instant. Le Conseil de l'AEC propose donc de conserver les actuelles règles de scrutin.

- ✓ L'AG approuve la proposition de conserver les règles actuelles de scrutin.

5. Approbation de la révision du Plan stratégique 2016-2020

- En 2016, le Conseil avait décidé de réviser le Plan stratégique
 - Cette décision a coïncidé avec l'arrivée du nouveau directeur général, et avec une prise de conscience que la structure et la longueur du plan existant compliquaient sa mise en œuvre.
 - En septembre 2016, il fut décidé de simplifier le Plan stratégique avant l'AG 2017, et d'y intégrer les éléments et volets fondamentaux à mettre en valeur dans la rédaction de la candidature du projet SMS.
 - Il s'avéra rapidement que la révision serait plus profonde que prévue et de fait, elle a porté sur la structure et sur le contenu. Il nous a semblé que cette révision était aussi l'occasion d'exposer plus clairement la position de l'AEC aux parties prenantes extérieures.
- Contenu du document présenté par Eirik Birkeland, Président de l'AEC.
 - Le volet « Vision » a été ajusté dans trois secteurs différents : la devise ; les trois domaines d'enseignement artistique à visée professionnelle ; l'expression d'un engagement social.
 - La « Mission » est reliée aux quatre piliers développés.
Pilier 1 : Améliorer la qualité dans l'enseignement musical supérieur

- Étudier, valoriser et diffuser les pratiques innovantes dans les trois domaines
- Proposer des conseils pour le renforcement des capacités et la mise en place d'infrastructures appropriées dans ces domaines
- Mieux comprendre la recherche artistique en tant que moyen de promotion d'un engagement musical plus profond
- Encourager l'amélioration de la qualité, entre autres moyens par une coopération soutenue avec MusiQuE
- Soutenir les établissements membres dans l'offre d'études musicales pré-supérieures de haut niveau

Pilier 2 : Promouvoir la participation, l'intégration et la diversité

- L'AEC favorisera la diversité des approches de l'EMS.
- L'AEC soutiendra ses membres dans différentes régions d'Europe de différentes manières appropriées à la diversité de leurs besoins et priorités.
- L'AEC renforcera la voix de l'étudiant au sein de l'association et de sa communauté.

Pilier 3 : Renforcer les partenariats et les interactions avec les acteurs du secteur

- L'AEC engagera le dialogue avec des organisations s'occupant de la politique de l'enseignement supérieur au niveau européen.
- L'AEC fera le lien entre les différents niveaux et branches du secteur de l'enseignement musical, et l'aidera à devenir la voix unie de la musique au sein du débat culturel et politique.
- L'AEC renforcera le dialogue avec des organisations de pratique, d'enseignement et de culture artistique, et renforcera l'interdisciplinarité.

Pilier 4 : Développer la valeur de la musique et de l'enseignement musical dans la société

- L'AEC représentera et fera avancer les intérêts du secteur de l'EMS aux niveaux national, européen et mondial pour le plus grand profit de la société.
- L'AEC travaillera à faciliter l'accès à l'enseignement musical.
- L'AEC aidera sa communauté à stimuler la participation du public dans un environnement culturel en évolution, et à examiner les besoins musicaux dans la société.

○ Un chapitre supplémentaire, intitulé « Garantir l'excellence des opérations », est dédié à des questions plus pratiques :

- L'AEC exercera toutes les fonctions d'une association membre efficace et efficiente, avec une gouvernance claire et un bureau bien géré, compétent et spécialisé.
- L'AEC renforcera sa viabilité financière et s'efforcera de s'affranchir des financements de projets.
- L'AEC renforcera et améliorera la communication avec sa communauté et consolidera son rôle de plateforme d'information et de dénicheur de tendances (*trend scout*).
- AEC intensifiera sa relation avec sa communauté.

• Les membres n'ont pas fait de suggestions ou de commentaires au cours de l'AG mais ils en avaient fait lors des rencontres régionales. Tous les membres de l'AEC sont invités à envoyer leurs commentaires par écrit au Bureau d'ici fin février. Sur la base des commentaires reçus, le Conseil adoptera le plan stratégique définitif lors de sa rencontre de mars 2018.

- ✓ Les membres présents approuvent la version révisée du plan stratégique (cinq abstentions).
- ✓ Les membres présents approuvent à l'unanimité l'extension de la période de validité du plan, de 2016-2020 à 2016-2021.

6. Approbation du plan de viabilité de l'AEC

- Eirik Birkeland, président de l'AEC, souligne la nécessité du plan de viabilité, surtout dans le cas où l'Association ne dépend pas des financements de projets.
 - Le principe fondamental est de maintenir les coûts et les charges financières pour les membres de l'AEC au niveau le plus bas possible.
 - L'objectif du plan est de permettre à l'AEC de conserver la qualité de son travail tout en s'affranchissant progressivement des financements de projets et en garantissant que l'Association peut compter sur des revenus stables.
- Linda Messas, administratrice générale, présente le plan de viabilité et ses principes.
 - Le plan de viabilité envisage la situation financière de l'AEC après la fin du projet SMS (fin novembre 2021). Il comporte 4 étapes :

1 - Fixer des objectifs quant au niveau des dépenses de l'AEC en 2022

- Nous devons maintenir un niveau élevé d'activités, gérées par un Bureau dans sa composition actuelle de 6 employés à plein temps et 2 stagiaires (plutôt que réduire le Bureau).
- À partir de 2022, les frais de déplacement et d'hébergement des membres du Conseil et de 4 groupes de travail devraient être couverts par l'AEC (incitation à la participation) - pour veiller à ce que l'aspect financier ne soit pas un frein à une participation aux travaux stratégiques de l'AEC.
- Nous devons augmenter les salaires des membres du personnel de l'AEC à un niveau raisonnable et équitable, conforme aux normes belges et au niveau de compétence de l'équipe.
- Nous devons constituer des réserves financières à hauteur de 10% du budget annuel total de l'AEC, selon les principes de bonne gestion économique et afin de rester pleinement opérationnel, même en période d'incertitude économique.

2 - Fixer des objectifs quant aux sources de revenus sur lesquelles l'AEC pourra s'appuyer en 2022 et à la proportion du revenu total qu'elles représenteront

- L'AEC prévoit de s'appuyer sur les cotisations d'adhésion, les inscriptions aux événements, les honoraires des services que l'AEC va proposer (ou poursuivre), les financements de projets.
- MusiQuE continuera à indemniser l'AEC pour les heures effectuées par les 2 membres du personnel AEC détachés à temps partiel au service de MusiQuE.
- Dans le cadre de ce plan, les cotisations d'adhésion représentent 58% du revenu total de 2022 ; les inscriptions aux événements : 27% ; la prestation de services de l'AEC : 3 % ; les financements de projets : 4% et l'indemnisation versée par MusiQuE : 7%.

3 - Revoir les sources de revenus de l'AEC

- L'AEC propose une augmentation des cotisations d'adhésion de 29%, mais cette augmentation impactera principalement les adhérents des pays à RNB relativement élevé et/ou les établissements adhérents de plus de 700 étudiants. Cette mesure est destinée à garantir un traitement impartial et équitable des adhérents.
- Pour les pays dont le RNB est inférieur à 35 000 dollars internationaux :
 - Étape 1 : Comme lors des années précédentes, un taux d'inflation est appliqué à TOUTES les cotisations d'adhésion (+1,5% par an).
 - Étape 2 : La cotisation (inflation comprise) est ajustée sur la base du nombre d'étudiants de l'établissement inscrits dans des activités liées à la musique.
- Pour les pays dont le RNB est égal ou supérieur à 35 000 dollars internationaux :

- Étape 1 : Comme lors des années précédentes, un taux d'inflation est appliqué à TOUTES les cotisations d'adhésion (+1,5% par an)A
- Étape 2 : La cotisation (inflation comprise) est augmentée pour atteindre une proportion du RNB proche de 3%.
- Étape 3 : La cotisation est alors ajustée sur la base du nombre d'étudiants de l'établissement inscrits dans des activités liées à la musique comme expliqué ci-dessus.
- **Inscriptions aux événements** : Pour l'année 2022, l'AEC propose d'augmenter le coût d'inscription au Congrès de 100 euros, celui des rencontres IRC de 30 euros, et celui des rencontres PJP et EPARM de 20 euros.
- **Honoraires des services** : L'inscription aux séminaires pré-événements de l'AEC passera à 80 euros en 2022 ; le nombre des sponsors aux événements augmentera légèrement et nous prévoyons d'offrir aux établissements membres de l'association un nouveau service d'aide à la révision ou la rédaction de candidatures à des projets, européens ou autres.
- **Financements des projets** : L'AEC est toujours prête à s'impliquer en qualité de coordonnatrice ou partenaire dans divers projets afin d'être au premier plan de notre secteur.
- **Revenus issus de MusiQuE** : MusiQuE est totalement indépendante en terme de gouvernance et s'achemine progressivement vers l'autonomie. Depuis 2016, 2 membres du personnel de l'AEC sont détachés au service de MusiQuE pour un volume de travail à hauteur d'1 ETP annuel. MusiQuE rembourse chaque année à l'AEC une proportion croissante de ces frais de personnel.

4 - Mise en œuvre du Plan : ajustement progressif des sources de revenus, de 2019 à 2022

- Le président informe l'AG que tous les commentaires exprimés lors des rencontres régionales seront pris en compte par le Conseil de l'AEC qui ajustera le Plan de viabilité dont la version finale sera présentée à l'AG de l'année prochaine. Tous les membres de l'AEC sont invités à faire parvenir leurs commentaires écrits au Bureau avant fin février. Le président demande aux membres présents leur avis sur chacune des 4 parties du plan.
 - Claus Larsen (SDMK - Académie nationale danoise de musique) questionne l'indépendance de MusiQuE par rapport à l'AEC, étant donné le lien étroit entre les personnes impliquées dans les deux instances. Réponse : les membres du conseil d'administration de MusiQuE siègent à titre individuel. Les références européennes et lignes directrices sont respectées en terme d'indépendance, mais MusiQuE travaille encore à sa viabilité financière.
 - Isabel Replumaz (CNSMD de Lyon) s'interroge sur la méthode de calcul du nombre d'étudiants par établissement dans le cadre de la réforme des cotisations. Réponse : seuls sont comptabilisés les étudiants en musique du niveau supérieur.
- ✓ L'assemblée générale approuve les principes du plan (y compris au niveau général, et la mise en œuvre du plan à partir de 2019).

7. Rapport financier du Secrétaire Général

Harrie van den Elsen, secrétaire général de l'AEC, expose la situation financière globale de l'association. Son diaporama offre un résumé succinct des comptes, dont le détail se trouve dans le rapport annuel 2016 de l'AEC. Une copie des résultats prévus pour 2017 et du premier budget prévisionnel pour 2018 a été distribuée avant l'AG, avec les chiffres de 2016 en référence. Les Comptes annuels complets sont disponibles sur demande (uniquement en anglais). Le texte complet du rapport financier est également disponible sur demande pour les membres.

- Rapport sur les comptes 2016 :
 - Le bureau a organisé un vote en ligne pour l'approbation des comptes en juin 2016. Voici les résultats :

- 50 membres actifs qui ont voté en ligne, 48 ont approuvé les comptes, 2 se sont abstenus. Aucun vote ‘contre’.
- Le secrétaire général remercie les auditeurs externes Paolo Troncon, du Conservatorio Di Musica Di Castelfranco Veneto A. Steffani, et Peter Dejans, de l’Orpheus Institute de Gand, pour leur travail au profit de l’AEC en 2016. Il informe l’assemblée générale que tous deux auditeurs ont recommandé l’approbation des comptes 2016.
- Proposition de cotisations d’adhésion pour 2018
 - Conformément à la pratique habituelle de l’AEC, le Conseil propose l’adoption pour l’année 2018 des nouveaux tarifs d’adhésion figurant dans les documents du Congrès, et qui reflètent à la fois la hausse d’indexation prévue de 1,5% et les chiffres actualisés du RNB.
- Résultats prévus pour 2017 et proposition de budget 2018
 - Revenus 2017 : Les revenus issus des cotisations d’adhésion et des inscriptions aux événements devraient être légèrement supérieurs à celles de l’année dernière. La contribution des membres au projet pilote EASY (système européen de candidature en ligne pour la mobilité des étudiants et des personnels) a augmenté en raison du nombre croissant d’établissements participant au projet et de la hausse des coûts de participation. Le volume de la subvention FULL SCORE est inférieur à celui de 2017 puisque le projet est arrivé à terme le 31 août 2017. Toutefois, l’AEC reçoit d’autres subventions pour les autres projets dans lesquels elle est impliquée. Enfin, les remboursements de MusiQuE pour les frais généraux et les coûts de personnel croissent chaque année.
 - Les dépenses de 2017 sont globalement au niveau de 2016. Les coûts de personnel augmentent en raison de la mise en place d’un taux d’indexation et du retour à plein temps de l’administratrice générale, absente pendant trois mois de congé maternité l’année dernière. L’augmentation des coûts liés aux événements et au Conseil en 2017 s’explique par le fait qu’ils n’étaient plus couverts par le projet FULL SCORE. Les dépenses liées au projet FULL SCORE ont évidemment beaucoup diminué mais l’important investissement que représente la mise en place du système EASY se poursuit en 2017 : les frais de développement et d’assistance s’élèvent à 78 000 euros.
 - De ce fait, les prévisions montrent un résultat négatif d’environ 10 000 euros.
 - En ce qui concerne les revenus de 2018 : Le montant des cotisations d’adhésion augmentera légèrement conformément à la proposition de tarifs indexés pour 2018. Les revenus issus des inscriptions aux événements augmenteront peut-être encore par rapport à ce qui a été budgété (et qui est inférieur à 2017 car les conditions financières des prochaines plateformes Musique ancienne et L&T ne sont pas encore totalement claires). Nous nous attendons à une légère augmentation des revenus issus des contributions des établissements au système EASY car il est opérationnel et devrait attirer plus d’établissements que pendant la phase pilote - mais il est difficile à ce moment précis d’estimer le nombre d’établissements intéressés alors que nous ignorons encore combien d’entre eux participeront au système en octobre/novembre 2017. La subvention demandée à la Commission européenne pour le projet SMS est plus élevée que celle de FULL SCORE. Enfin, les coûts remboursés par MusiQuE (frais généraux et coûts de personnel) augmentent chaque année.
 - Prévision des dépenses pour 2018 : La plupart des coûts des événements 2018 ne sont pas couverts par les financements de projets mais ceci peut encore changer avec la mise en œuvre du projet SMS. Le montant total des bourses de voyage, conçues pour permettre à des membres de l’association de participer aux événements de l’AEC, seront comprises dans le budget SMS et augmentées (jusqu’à 7000 euros. Elles sont actuellement plafonnées à 3000 euros). Les dépenses liées aux projets augmenteront évidemment en rapport avec

la mise en place du projet FULL SCORE. Certains coûts seront encore associés à l'exploitation du système EASY et à son développement ultérieur, mais ils seront inférieurs à ceux de 2017.

- De ce fait, les prévisions montrent un résultat positif d'environ 9000 euros.
 - ✓ L'assemblée générale approuve les prévisions pour 2017
 - ✓ L'assemblée générale approuve la proposition de budget pour 2018
- Nomination de deux auditeurs externes pour les comptes 2017
 - ✓ L'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de Peter Dejans et Diana Mos en qualité d'auditeurs externes pour les comptes 2017.

8. Décision concernant le maintien des traductions simultanées pendant les Congrès de l'AEC

- Le directeur général a présenté une proposition d'arrêt du service de traduction simultanée au Congrès annuel de l'AEC. Le Conseil considère que les coûts de la traduction simultanée sont disproportionnés par rapport au nombre de participants utilisant ce service.
- À la place, il est prévu de traduire plus de publications dans plus de langues qu'auparavant. Outre l'anglais, le français, l'allemand et l'italien, il pourrait s'agir de l'espagnol et du polonais afin de couvrir les six plus grandes communautés linguistiques au sein de l'UE.
- Les réunions régionales du vendredi ont mis en évidence les nombreuses questions et commentaires de la communauté AEC. Le directeur général demande aux membres présents de s'exprimer :
 - Martin Prchal (Conservatoire royal de La Haye) dit qu'en tant qu'organisme européen, l'AEC se doit d'être inclusive. La diversité culturelle comprenant la diversité linguistique, il se prononce contre l'arrêt de la traduction simultanée. Il suggère que les intervenants devraient pouvoir s'exprimer dans leur propre langue, et qu'à l'heure actuelle, nous excluons peut-être des participants potentiels qui ne viennent pas parce qu'ils savent qu'ils devront s'exprimer en anglais.
 - Frans Koevoets (Codarts Rotterdam) dit que l'AEC devrait écouter les minorités, plutôt que les participants qui s'expriment avec aisance en anglais.
 - Bruno Pereira (ESMAE Porto) dit que Frans et Martin ont raison, parce que l'AEC doit avoir une attitude inclusive par rapport aux minorités. Néanmoins, il pense qu'une traduction en allemand, français et italien ne profite pas à la diversité, parce que cela ne permet qu'à certains participants de parler la langue de leur choix (et pas le portugais, par exemple). Il ajoute que la diversité pourrait s'exprimer par l'extension des traductions écrites à d'autres langues, comme le propose l'AEC.
- Le Conseil décide d'un vote préliminaire, au vu des commentaires ci-dessus. Il reconsidérera sa proposition et reviendra sur le sujet l'année suivante.
 - ✓ Le vote de l'assemblée générale se décompose comme suit : 52 voix en faveur de la proposition d'arrêt des traductions simultanées, 21 contre et 19 abstentions.

9. Points relatifs à l'agence européenne sectorielle d'assurance qualité pour la musique : MusiQuE

- Après la présentation de MusiQuE, l'assemblée générale valide la recommandation du Conseil de l'AEC au Conseil de MusiQuE concernant le choix d'un nouveau membre pour cette instance.
- Les membres du conseil de MusiQuE sont nommés pour un mandat de 3 ans. Cependant, les trois membres nommés ont instauré un système de roulement afin d'assurer l'intégration progressive de nouveaux membres issus de la communauté AEC. En conséquence, un des membres du conseil nommé par l'AEC en 2014 se retirera cette année.

- En juin, MusiQuE a lancé un appel à candidature pour le recrutement d'un nouveau membre du conseil. Après avoir étudié toutes les candidatures et conclu à l'expérience et à la compétence de deux candidats en matière d'assurance qualité, le conseil les a nommé ex æquo.

- ✓ Les membres présents ont validé la recommandation du Conseil de l'AEC au Conseil de MusiQuE concernant la nomination d'un membre étudiant à ce Conseil et la nomination par MusiQuE de Martin Prchal pour un second mandat de président du conseil.

10. Résultats des élections au Comité exécutif et élections au Conseil

- Résultats des élections au Comité exécutif :
 - ✓ Georg Schulz est élu au poste de vice-président : 104 voix.
- Élections au Conseil : la procédure électorale est expliquée et les membres votent en quittant les lieux à la fin de l'AG.

11. Confirmation des nouveaux membres, retraits et adhésions expirées

- En 2017, ont été acceptés en qualité de membres actifs les établissements suivants (novembre 2016 - novembre 2017) :
 - Istituto Superiore di Studi Musicali « Claudio Monteverdi », Crémone, Italie
 - IESM (Institut d'Enseignement Supérieur de la Musique - Europe et Méditerranée), Aix en Provence, France
 - Nouvelle université bulgare, Département de musique, Sofia, Bulgarie
 - Westerdals Oslo ACT (École d'art, de communication et de technologie), Norvège
- En 2017 se sont retirés les établissements suivants :
 - CRR de Strasbourg, France
 - Conservatorio di Musica « G. Cantelli », Novara, Italie
 - University of Salford, Manchester, R-U
 - Mason Gross School of the Arts, New Brunswick, É-U
 - Conservatorio di Musica « F. Reggio Calabria », Italie
- En 2017, ont expiré les adhésions suivantes (à confirmer) :
 - CRR « Pierre Barbizet », Marseille
 - Conservatorio di Musica « Giovan Battista Martini », Bologne
 - Conservatorio di Musica « F. Tofrrefranca », Vibo Valentia
 - Universitatea Transilvania din Brasov

12. Prochains Congrès

- Le prochain Congrès se tiendra à l'université de musique et des arts de la scène, à Graz, du 8 au 10 novembre 2018.
- Le Congrès 2019 se tiendra au Conservatorio Statale di Musica « G. Verdi », à Turin, du 7 au 9 novembre.
 - ✓ Suite au vote, il est annoncé que Claire Mera Nelson, Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance, (97 votes) et Iñaki Sandoval, University of Tartu Viljandi Culture Academy, (86 votes) sont élus au Conseil de l'AEC. Nombre de votes : 103. Nombre de votes valides : 102.

Bruxelles, le 1er décembre 2017

Eirik Birkeland, Président de l'AEC



Elections du Conseil de l'AEC 2018 - Biographies des candidats

Ingeborg Radok Žádná (Candidate au siège de membre du Conseil)

Ingeborg Radok Žádná
Académie des Beaux Arts de Prague
Prague, République tchèque

Ancienne élève de la Faculté des lettres de l'Université Charles. Déjà pendant ses études, elle devient membre de plusieurs ensembles de la musique ancienne (Musica Antiqua Praha, Les Voix Humaines, Musica Fresca, Ad Vocem, Capella Regia Musicalis) en tant que violoncelliste et joueuse de viole de gambe. A l'issue de ses études philologiques, elle enseigne les langues étrangères et assure des traductions en français et en espagnol (pour l'Institut français de Prague). Parallèlement, elle donne des concerts et enregistre des disques (p.e. une collection de CD de Musica Antiqua Praha pour le label Supraphon ainsi que les enregistrements pour la Radio tchèque).

Depuis 1996, elle assume des fonctions de responsable dans diverses institutions culturelles (Pražský filharmonický sbor /Chœur Philharmonique de Prague/, PKF - Prague Philharmonia, Státní opera Praha /Opéra d'État de Prague/). Entre 2000 et 2002 elle travaille en tant que commissaire exécutive du Bureau de commissaire générale du projet La Saison tchèque en France 2002 sous l'égide du Ministère de la Culture de la République tchèque. Dès 2002, elle est responsable des productions et du service commercial de l'Opéra d'État de Prague et en devient la directrice artistique en 2005.

Depuis 2010, elle travaille au sein de la Faculté de musique et de danse de l'Académie des Beaux Arts de Prague (HAMU) au poste de vice-doyenne pour les relations internationales et pour les activités artistiques. En 2017, elle est nommée vice-recteur pour des relations internationales et pour les activités artistiques de l'Académie des Beaux Arts de Prague (AMU). Elle enseigne aux étudiants spécialisés en matière de production musicale et est également membre du Conseil des études doctorales de la production musicale de l'AMU et de la Faculté de musique de l'Académie Janáček des Beaux Arts de Brno (JAMU). Dans le cadre de sa fonction, elle est nommée membre de plusieurs comités de travail et de subvention. En 2018, elle est élue vice-présidente du Conseil des écoles supérieures, une association regroupant toutes les écoles supérieures tchèques, publiques et privées. Dans le cadre de ses activités, elle travaille dans la commission d'évaluation du programme Erasmus et du Programme de bourses d'études du groupe de Visegrád. Elle participe également à plusieurs projets au niveau national, lancés par le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports de la République tchèque dans le domaine de la création, de l'évaluation de la qualité de l'enseignement et de l'évaluation des activités artistiques. Depuis 2018, elle coopère avec l'Agence MusiQuE lors des visites d'évaluation des écoles supérieures de musique.

En 2015, elle est élue membre du Conseil de l'AEC dont l'HAMU est un membre très actif.

En 2003, elle a obtenu la décoration du Chevalier des Arts & Lettres décernée par le gouvernement français.

Chers collègues,

Permettez-moi de vous adresser la parole suite à mon souhait et ma motivation de participer à ma deuxième candidature au poste du membre du Conseil de l'AEC.

Par l'intermédiaire de l'AEC, les écoles supérieures de musique peuvent partager les expériences, discuter les problèmes éventuels, comparer les situations similaires et constater par la suite que ce n'est pas une particularité que chaque école représente en fait une institution unique et spécifique. A travers les voix de tous ses membres, l'AEC peut agir dans l'espace européen et promouvoir de manière efficace les besoins de l'enseignement de musique de haut niveau ainsi que de jouer un rôle d'un certain „précurseur“ lors de l'application de la stratégie de l'enseignement supérieur musical dans l'Europe et dans les autres pays.

L'Académie des Beaux Arts de Prague (AMU) avec sa Faculté de Musique et de Danse (HAMU), où j'enseigne au département du management des productions musicales, est membre de l'AEC depuis 1997. Durant cette période, notre Faculté a su, grâce à l'AEC, mettre en place nombre important de relations personnelles et professionnelles à la base desquelles des centaines d'échanges des étudiants et des enseignants ont été organisés. Mes collègues de l'AEC ont également aidé notre Faculté à mettre en œuvre une structure interne conformément au Critères de Bologne. La Faculté a fait partie de deux évaluations externes permettant de faire apparaître nombre important de bonnes recommandations et suggestions.

Je pourrais me servir de mon expérience résultant des activités d'interprète de musique ainsi que des activités du management au sein des différentes institutions culturelles notamment dans le domaine de l'internalisation de l'entrepreneuriat et du soi-disant troisième rôle des écoles supérieures. D'ailleurs, cet agenda se recoupe avec le domaine dont je suis chargée en tant que vice-présidente de l'AMU et vice-présidente du Conseil des écoles supérieures de la République tchèque qui regroupe toutes les écoles supérieures, publiques, nationales et privés dans notre pays.

J'ai été élue dans cette fonction lors de la rencontre de Glasgow, il y a trois ans. Depuis, le Conseil de l'AEC et l'ensemble de l'Association ont fait un énorme travail, mais certains projets n'ont été lancés que récemment ou sont en cours de réalisation. Je suis convaincue que la continuité et les connaissances de la problématique constituent une aide au travail et, parfois, sont vraiment nécessaires. C'est pour cette raison que je souhaiterais présenter ma candidature au poste du membre du Conseil et je voudrais assurer la bonne fin des projets lancés.

Ingeborg Radok Žádná

Actualité du Plan de viabilité de l'AEC

Le plan vise à assurer la viabilité financière de l'AEC après clôture du projet SMS, le 30 novembre 2021. L'objectif principal est de diminuer progressivement la dépendance de l'Association au financement de projet comme source de revenus, tout en conservant les coûts et la charge financière pour les membres au niveau le plus bas possible.

Décision prise à l'AG 2017 de l'AEC à Zagreb

L'Assemblée nationale a approuvé les principes du plan (y compris le niveau général et la mise en œuvre du plan à partir de 2019). Il a été convenu que l'AEC recueillerait les retours jusqu'à fin février 2018, examinerait tous les commentaires (y compris ceux exprimés lors des réunions régionales et de l'AG de Zagreb) et ajusterait le plan pour en proposer la version définitive à l'AG 2018.

Résumé des commentaires reçus :

Tous les membres de l'AEC ont été invités à envoyer des commentaires écrits, mais aucun n'est venu s'ajouter à ceux exprimés à Zagreb, lors de la réunion régionale et de l'AG (lire les rapports dédiés).

Certains groupes de pays ont fait part de leur soutien plein et entier à ce plan : le groupe hollandais-belge et le groupe français y voient une évolution positive qui témoigne de la maturité de l'AEC, et trouvent qu'il était important d'avoir cette vision d'anticipation. Le groupe hispano-portugais apprécie la hausse modeste des cotisations d'adhésion (pour ce groupe) et des frais d'inscription aux événements.

Le contenu du plan a soulevé deux inquiétudes : la première au sein du groupe britannique et irlandais qui s'inquiète de la hausse des cotisations d'adhésion pour les pays dits « riches », qui s'attendent à de fortes restrictions des aides gouvernementales (réduisant leur marge de manœuvre financière par rapport à ce que laisserait supposer le simple montant d'un RIB) ; la seconde, parmi les pays nordiques et baltes qui se demandent si la hausse des revenus issus de la fourniture de services est réaliste. Le groupe italien s'est également interrogé sur le lien entre cotisations d'adhésion et données autres que le RIB - à savoir le poids du pays au sein de l'AEC - sans toutefois parvenir à s'exprimer d'une voix unie.

Notons enfin que le plan budgétaire de l'AEC comprend aussi les revenus et dépenses relatifs à MusiQuE, même s'ils n'affectent pas le plan de viabilité en tant que tel.

Conclusion : ces commentaires ne modifiant pas les résultats du vote des membres à l'AG 2017, le Conseil a décidé qu'il n'était pas nécessaire de procéder à des ajustements du plan pour le représenter à l'AG de 2018. Les principes du plan qui ont été approuvés seront progressivement mis en œuvre à partir de 2019. Chaque année, les membres seront invités à voter le budget de l'année suivante.

Rappel des principes établis à l'AG 2017 (voir également le « Rapport de l'AG 2017 »)

Après la période consacrée au projet SMS (2017-2021) :

1. La composition du Bureau restera importante (estimation : 5 ETP et 2 stagiaires + 1 ETP pour MusiQuE) et la rémunération brute aura augmenté de 21%
2. L'AEC couvrira les frais de déplacement, d'hébergement et de séjour relatifs à quatre réunions de groupes de travail et deux réunions du Conseil, et offrira des bourses de voyage pour soutenir les établissements membres en difficulté.
3. L'AEC saura constituer des réserves financières à hauteur de 10% de son budget annuel total.
4. Les revenus seront structurés comme suit :
 - o Les cotisations d'adhésion représenteront 58% du total des revenus - soit une augmentation de 29%
 - o Les inscriptions aux événements représenteront 27% du total des revenus - soit une augmentation de 32%
 - o Les honoraires pour fourniture de services (séminaires pré-événements, sponsoring lors d'événements, révision ou rédaction de candidatures à projets) représenteront 3% du total des revenus - soit une augmentation de 416%
 - o Financement des projets pour les frais de personnel et les frais indirects représenteront 4% du total des revenus - soit une baisse de 77%
 - o Le revenu issu de MusiQuE couvrira les frais de personnel et les frais généraux à hauteur d'1 EPT.

Un plan de mise en œuvre pour la période 2019 - 2022 a été approuvé. Voici les éléments prévus pour l'année 2019 :

A. Les cotisations d'adhésion sont : <ul style="list-style-type: none">i. Soumises à indexation (+1.5% pour compenser l'inflation).ii. Pour les membres situés dans des pays dont le RNB est supérieur à 35 000 euros (en dollars internationaux PPA), augmentées d'1/4 de l'augmentation totale prévueiii. Ajustées sur la base du nombre d'étudiants
B. Les frais d'inscription aux événements restent au niveau de 2018
C. Honoraires pour fourniture de services : un plan est en préparation
D. Réception du financement nécessaire pour les frais de personnel et les coûts indirects du projet SMS (Strengthening Music in Society)
E. Les revenus issus de MusiQuE augmentent, passant de € 25 200,00 à 30 150,00.

Proposition relative à la politique linguistique de l'AEC

1. Résultats de l'enquête et suggestions

L'AEC se veut une association inclusive, donnant à toute sa communauté la possibilité d'être informée de ses activités, de sa politique et de ses projets, et d'avoir accès à ses publications. Depuis la précédente AG qui avait abordé la question, de nombreux débats informels ont eu lieu avec des membres de l'AEC afin de recueillir leurs préoccupations et suggestions sur la politique linguistique de l'Association. Divers arguments, parfois sujets à controverse, ont été avancés : fournir des traductions simultanées au Congrès de l'AEC est un signe de diversité ; ne pas donner à la majorité des membres l'option d'une expression dans sa propre langue est discriminatoire, etc.

De plus, d'avril à juin 2018, Nina Scholtens, du Bureau de l'AEC, a mené des entretiens ciblés avec des représentants de sept organisations européennes ciblées afin d'en savoir plus sur leur politique et leur expérience linguistiques. Il s'agissait de certains partenaires de longue date de l'AEC (ELIA, EUA, Pearle*) et d'organisations comparables en termes de structure, de taille et de portée, mais traitant d'un tout autre secteur, comme la radio ou les soins de santé. Il ressort de ces investigations qu'aucune de ces organisations n'offre de traduction simultanée lors de ses événements et seuls quelques unes fournissent une information écrite de base dans des langues autres que l'anglais. Toutes font état d'une tendance croissante en faveur de l'anglais, ces dernières années.

Les discussions avec les membres de l'AEC ne font pas ressortir un lien évident entre une offre de traduction simultanée dans plus de langues et une augmentation du nombre de participants au Congrès annuel. À l'inverse, l'absence de traduction simultanée ne semble pas faire craindre une baisse sensible des participants. Plusieurs interlocuteurs ont déclaré que certains établissements ont déjà choisi de n'envoyer aux événements de l'AEC que des collègues parlant suffisamment bien l'anglais. Dans certains cas, les établissements délèguent des directeurs avec des assistants parlant anglais.

2. Proposition pour l'AG

Sur la base de ces résultats et de ces expériences, la proposition suivante est soumise à l'AG :

- Plus de traduction simultanée au Congrès de l'AEC.
- L'argent ainsi économisé servira à la production de plus de traductions écrites, et à la traduction de certains documents dans plus de langues. Une enquête auprès des établissements de la communauté AEC permettra de lister les documents à traduire et les langues pressenties (Point 3).
- Lors des événements de l'AEC, les orateurs pourront s'exprimer dans leur langue maternelle, s'ils fournissent le texte de leur intervention trois semaines avant l'événement.
- L'AEC encouragera ses membres à traduire les documents et les publications de l'Association et mettra les traductions en ligne sur le site de l'AEC parallèlement aux traductions produites dans les langues officielles de l'AEC.

3. Enquête sur l'augmentation des traductions écrites

La liste ci-dessous, soigneusement compilée par le Bureau, pourra servir d'exemple aux membres de l'AEC. Elle propose divers documents susceptibles d'être traduits dans différentes langues. Une enquête en ligne auprès de sa communauté permettra à l'AEC de finaliser cette liste de publications.

Suggestion de documents

Documents qui pourraient être disponibles en français, allemand, italien, espagnol et polonais

Plan stratégique 2016-2021	2018
Erasmus+ après 2020 - Document de synthèse	2018
Manuel AEC de l'étudiant	2017
Publications liées au projet AEC-SMS	2017-2021

Documents déjà disponibles en anglais, allemand et français et qui pourraient également être disponibles en italien, espagnol et polonais

Acquis de l'apprentissage de l'AE	2017
Statuts de l'AEC (éventuellement renouvelés)	
L'enseignement musical pré-supérieur en Europe	2007

Documents qui pourraient être disponibles en anglais, allemand, français et italien

Points de référence pour la conception et la mise en œuvre de programmes diplômants	2011
Mise en place et utilisations des crédits	2007
Documents pour l'AG	annuel
Lettres d'info de l'AEC	annuel
Fascicule du Congrès	annuel

Autres documents à envisager

Manuel de l'AEC - Conception et développement des programmes dans l'enseignement musical supérieur

Les évaluateurs externes internationaux de l'enseignement musical supérieur : rôle, objectif et études de cas

Apprendre les uns des autres : partager les bonnes pratiques grâce à l'analyse comparative (*benchmarking*)

Perspectives sur les programmes de 2ème cycle dans l'enseignement musical supérieur

Directive pour la reconnaissance du mérite

Contexte

L'AEC doit sa réputation et son succès à la coopération active et au dévouement de nombreuses personnes très engagées qui consacrent bénévolement beaucoup d'énergie et de temps à l'association. Si l'AEC est ce qu'elle est aujourd'hui, c'est grâce à l'engagement de ses membres.

Après mûre réflexion, il est apparu impossible de reconnaître et de remercier un tel engagement à la hauteur du service rendu. Dans un passé proche, l'AEC a tenté de le faire en conférant des titres honorifiques mais cette forme de reconnaissance s'est trouvée de plus en plus remise en question ces dernières années. Certains membres considéraient l'octroi de titres honorifiques comme un rituel suranné. D'autres pensaient qu'il fallait les réservier à un petit nombre. Ce n'est donc pas le moyen adéquat pour rendre hommage à toutes les personnes qui ont contribué de multiples et diverses façons aux réussites de l'Association.

Le sujet fait débat au sein de l'AEC depuis un certain temps. En janvier 2018, le comité exécutif a préconisé la recherche de nouvelles formes de reconnaissance de l'engagement des membres pour remplacer sa politique actuelle.

Après débat lors de sa réunion du 8 mars 2018, le Conseil de l'AEC a décidé d'abandonner l'usage de titres honorifiques. Parallèlement, il a demandé au Bureau de rédiger un projet de directive précisant les modalités de reconnaissance des contributions aux activités de l'AEC ainsi que les personnes concernées.

Proposition des grandes lignes de la directive :

1. Personnes concernées

- a) anciens Présidents
- b) anciens membres du Conseil
- c) anciens directeurs généraux
- d) anciens membres permanents du Bureau de l'AEC
- e) anciens présidents des groupes de travail
- f) activistes de l'AEC, par ex. membres des groupes de travail (décision au cas par cas)

2. Modalités de reconnaissance du mérite

Toute personne reconnue pour sa contribution à l'AEC recevra une lettre personnalisée récapitulant et appréciant l'ensemble de ses réalisations. Cette lettre sera remise au cours d'un événement de l'AEC, accompagnée d'un cadeau symbolique.

Si la personne est dans l'impossibilité d'assister à l'événement de l'AEC, la lettre sera jointe à l'envoi des vœux de fin d'année.

Autres distinctions :

- a) L'AEC invite les anciens présidents aux événements, à titre gracieux. Cette mesure s'applique sans limitation dans le temps.
- a) et b) AEC remercie les anciens membres et présidents du Conseil en les nommant respectivement membres et présidents « émérites ». La liste des « personnes émérites » figurera sur le site internet de l'AEC.
- a) to f) La reconnaissance est signalée dans la lettre d'information.

L'AEC et U-Multirank

Après un travail sur les indicateurs, réalisé en collaboration entre 2014 et 2016, l'AEC soutient la création d'un système de classement pour la musique au sein de U-Multirank sur la base d'indicateurs de terrain. Il revient à chaque établissement de décider de participer ou non au système. L'AEC facilitera la participation de ses membres qui le souhaitent et fournira l'information nécessaire à cet effet.

Questions liées à MusiQuE, l'agence européenne d'assurance qualité pour l'enseignement musical



Le Conseil d'administration de MusiQuE - Music Quality Enhancement se compose de 6 membres nommés sur proposition des trois organisations impliquées dans MusiQuE : l'AEC [qui propose 4 représentants, dont un étudiant], l'Union européenne des écoles de musique (EMU) [qui propose 1 représentant] et Pearle*-Live Performance Europe (Ligue européenne des associations d'employeurs du spectacle) [qui propose 1 représentant].

Les membres actuels, listés ci-dessous, ont été nommés par le conseil d'administration de MusiQuE sur propositions de l'assemblée générale de l'AEC :

- Bernd Clausen, Université de musique de Würzburg, Allemagne - en novembre 2016
- Gordon Munro, Royal Conservatoire of Scotland, Royaume-Uni (secrétaire et trésorier) - en novembre 2015
- Martin Prchal, Conservatoire royal de La Haye, Pays-Bas (président) - en novembre 2014, mandat renouvelé en novembre 2017
- Rosa Welker, Zürcher Hochschule der Künste, Suisse (membre étudiant) - en novembre 2017

Les deux autres membres du conseil d'administration de MusiQuE Board sont Timo Klemettinen, directeur général d'EMU (proposé par EMU en 2018) et Momchil Georgiev, secrétaire général de l'association bulgare des employeurs du secteur culturel (BAROK) (proposé par Pearle*-Live Performance Europe en 2017).

Le mandat de Gordon Munro, secrétaire et trésorier de MusiQuE se termine en novembre 2018 mais le conseil lui a demandé de renouveler son mandat de trois ans afin de préserver la continuité du savoir-faire et de l'expérience au sein du conseil d'administration de MusiQuE.

Recommandation du Conseil de l'AEC au conseil d'administration de MusiQuE :

Le Conseil de l'AEC soutient la nomination de Gordon Munro par MusiQuE pour un second mandat de secrétaire et trésorier du conseil d'administration de MusiQuE.

Il est demandé à l'assemblée générale de l'AEC d'approuver cette recommandation.

Le *curriculum vitae* du secrétaire et trésorier pressenti se trouve ci-après.

GORDON JAMES MUNRO BEd(Mus) PhD

PERSONAL INFORMATION

- nationality Scottish
- email g.munro@rcs.ac.uk
- web www.gordonmunro.co.uk
- Director of Music, Royal Conservatoire of Scotland

EDUCATION

- 1994-1999 University of Glasgow, Music Department
Doctor of Philosophy: 'Scottish Church Music and Musicians, 1500-1700'
- 1990-1994 Royal Conservatoire of Scotland, Glasgow
Bachelor of Education (Music) with first-class honours
Year II: Euing Prize for History, Form and Analysis
Year III: Herbert Wiseman Prize for Choral Conducting

EMPLOYMENT

- 2015-present Royal Conservatoire of Scotland, *Director of Music*
- 2012-2015 Conservatory of Music and Drama, Dublin Institute of Technology, *Head of Conservatory*
- 2008-2012 Royal Conservatoire of Scotland, School of Music
Head of Undergraduate Programmes and Creative & Contextual Studies
- 2005-2008 Royal Conservatoire of Scotland, School of Music
Head of Department of Academic Studies and Joint Programme Director for the BEd (Music) programme
- 2000 Royal Conservatoire of Scotland, Junior Conservatoire of Music, *Acting Head of Junior Conservatoire*
- 1999-2005 Royal Conservatoire of Scotland, School of Music
Lecturer, Department of Academic Studies teaching Dissertation, Orchestration, Music History, Harmony & Counterpoint, Aural Skills, Theory, Analysis, Music History for non-majors, Practical Musicianship
- 1999-2000 University of Glasgow, Department of Adult and Continuing Education, *Part-Time Tutor (teaching 'Learning to Read Music' – evening course for adults)*
- 1997-1999 Royal Conservatoire of Scotland, School of Music
Part-Time Tutor, Department of Academic Studies
- 1996-2000 University of Glasgow, Music Department
Graduate Tutorial Assistant (Orchestration)
- 1994-2005 The Music School of Douglas Academy, Milngavie
Part-Time Specialist Tutor (Music History)
- 1993-2003 Royal Conservatoire of Scotland, Junior Conservatoire of Music, *Tutor (Musicianship and Theory)*

EXTERNAL EXAMINING & VALIDATIONS

- 2018 Chair of accreditation panel for Tbilisi State Conservatoire, Georgia
- 2018 External peer for the revalidation of the BMus programme at the Guildhall School of Music and Drama, London, England
- 2014 Chair of validation panel for music programmes at Dundalk Institute of Technology, Ireland
- 2012-present External Examiner for MMus programmes at Royal Welsh College of Music and Drama
- 2012-present External Examiner for undergraduate music programmes at St Patrick's College Drumcondra, Dublin
- 2011 External Examiner for the BMusEd programme at Trinity College, Dublin
- 2010 member of validation panel for BMus programme, Royal Welsh College of Music and Drama
- 2009-2012 External Examiner for the BMus programme at Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance, London
- 2007-2011 External Examiner for the BMus(Ed) programme at the University of Aberdeen, School of Education, Dept. of Music
- 2007-present Examiner (Theory) for the Associated Board of the Royal Schools of Music
- 2007 member of expert team on behalf of the Estonian Higher Education Accreditation Centre in an assessment of the Estonian Academy of Music and Theatre
- 2006 member of validation panel for BMusEd programme, University of Aberdeen

MEMBERSHIP OF PROFESSIONAL BODIES AND COMMITTEES

- 2018-present Vice Chair of Music Education Partnership Group
- 2017-present Member of the ABRSM Music Education Advisory Council
- 2017-present Forum member of the Music Education Council
- 2016-present Member of the Scottish Council of Deans of Education
- 2015-present Board Member of MusiQuE
- 2015-2018 Board Member of LEAP Sports Scotland
- 2013-2015 Conservatoires Ireland, founding member
- 2013-2015 Laois Music Education Partnership Steering Committee, Committee Member
- 2012-2015 National Youth Orchestra of Ireland, Board Member
- 2012-2015 Council of Heads of Music in Higher Education (Ireland), Council Member
- 2009-2012 General Teaching Council for Scotland, Council Member
- 2007-present elected to Fellowship of the Royal Society for the encouragement of Arts, Manufactures & Commerce (FRSA)
- 2001-present Musica Scotica (Founding Trustee and General Editor)
- 1998-2004 Committee to Revise the Church Hymnary (Church of Scotland)
- 1994-2006 General Teaching Council for Scotland, provisional registration

PUBLICATIONS

- 2015 'Glasgow Cathedral', with Elaine Moohan, chapter in *Dear Green Sounds* edited by K. Molleson (Glasgow: Glasgow UNESCO City of Music)
- 2010 "Sang Schwylls" and 'Music Schools': Music Education in Scotland, 1560-1650' [chapter] in *Music Education in the Middle Ages and the Renaissance* Publications of the Early Music Institute, edited by Susan F. Weiss and Russell E. Murray Jr (Bloomington: Indiana University Press)
- 2005 editions of five Scottish psalm settings (*Winchester Old, Martyrs, Wigtown, York (Stilt) and French (Dundee)*, nos. 4ii, 34ii, 41ii, 79ii and 81ii) in *Church Hymnary*, 4th edn (Norwich: Canterbury Press)
- 2005 *Notis musycall: Essays on Music and Scottish Culture in Honour of Kenneth Elliott* edited by Gordon Munro et al. (Glasgow: Musica Scotica)
- 2004 'Moore, Thomas' in *Oxford Dictionary of National Biography* edited by H.C.G. Matthew and Brian Harrison (Oxford: Oxford University Press)
- 2000 'The Scottish Reformation and its Consequences' in *Our awin Scottis Use: Music in the Scottish Church up to 1603* edited by Sally Harper (Glasgow: Universities of Glasgow and Aberdeen)
- 1998 Patrick Douglas: *In convertendo* [edition] (Glasgow: University of Glasgow Music Department Publications)

CONFERENCE PAPERS

- 2005 "Sang Schwylls" to 'Music Schools': Music Education in Scotland, 1560-1650, delivered at 'Reading and Writing the Pedagogy of the Renaissance: The Student, the Study Materials, and the Teacher of Music, 1470-1650', Peabody Conservatory for the Johns Hopkins University, Baltimore, Maryland, 4 June
- 2004 'Exploring Sixteenth-Century Scottish Psalm Tunes,' The Hymn Society in the United States and Canada, Collegeville, Minnesota, 14 July
- 2002 'Scottish Sacred Music of the Renaissance Era,' delivered at the 10th International Conference on Scottish Language and Literature of the Middle Ages and the Renaissance, Rolduc Abbey, The Netherlands, 15 July
- 1998 'The Usage and Development of Scottish Church Music, 1560-1635,' delivered at the 24th Medieval and Renaissance Music Conference, York, 15 July

Rapport des Réunions Régionales - Zagreb, Congrès du AEC 2017

Rapport des Rencontres régionales 2017

Royaume-Uni et Irlande - Deborah Kelleher

Étaient présents les représentants du Leeds College of Music, du Royal Conservatoire of Scotland, de l'université de Leeds et de la Royal Irish Academy of Music. Le groupe regrette l'absence des autres membres régionaux et trouve qu'il serait opportun que tous les participants assistent à la réunion.

1. Quels sont les rapports entre votre établissement et l'AEC ?

Pour les représentants du R-U, la participation et l'adhésion à l'AEC sont particulièrement importantes, compte tenu du vote sur le Brexit, car ils souhaitent continuer à coopérer et réseauter avec leurs homologues européens.

De manière générale, le réseautage lors des réunions de l'AEC est la valeur première de l'adhésion à l'AEC.

Les débats et les thématiques sont perçus comme utiles.

2. Rapport sur la rencontre de l'année précédente

Le groupe a réitéré sa demande à l'AEC de chercher des données sur le nombre de conservatoires qui enseignent plus d'une discipline. Les membres du groupe demandent que ce sujet soit traité car c'est la troisième année qu'ils font cette requête.

3. Retours sur le Congrès

Le renforcement de la voix des étudiants au Congrès est un point fort. Elle semble plus stable et plus intégrée cette année. Les étudiants ne ressentent plus le besoin de séances parallèles séparées (comme suggéré l'année dernière). La discussion sur les moyens de faire avancer la situation plus avant est constructive en raison de la présence de deux étudiants.

La programmation structurelle du Congrès a un petit air de 'déjà vu' - l'AEC pourrait peut-être envisager de varier le format ?

4. EASY

Les conservatoires du R-U ne sont pas en mesure d'utiliser EASY car ils ont l'obligation d'utiliser leur propre système.

5. Plan de viabilité de l'AEC

Le groupe exprime son inquiétude face à l'augmentation des cotisations d'adhésion. Même les pays considérés comme « riches » doivent faire face à de sévères compressions budgétaires, réduisant la marge de manœuvre financière par rapport à ce que la simple considération du PNB pourrait laisser supposer.

6. Traduction simultanée

Pas d'objection à cette proposition.

7. Projet « SMS » : Votre établissement a-t-il fait circuler l'information sur les groupes de travail?

Tous les participants confirment l'avoir fait.

8. Aperçus nationaux

Le groupe du R-U propose de contacter les pays concernés pour faire avancer les aperçus nationaux.

Europe du Sud/de l'Est - Georg Schulz

Étaient présents :

Autriche

Graz Irene Hofmann-Wellenhof
Vienne Sabine Roth

Bosnie et Herzégovine

Sarajevo Maja Ackar Zlatarevic et Senad Kazic

Croatie

Pula Dražen Košmerl et Sabina Vidulin
Osijek Antoaneta Radočaj-Jerković
Zagreb Dalibor Cikojevic, Marina Novak and Mladen Janjanin

République tchèque

Brno Richard Fajnor

Hongrie

Budapest Gyula Fekete, Beata Furka, Júlia Torda et Nemes László

Roumanie

Bucarest Diana Mos

Rappelée en urgence chez elle, Sanda Dodik de Banja Luka ne peut participer à la réunion et prie Georg de l'excuser. Elle souhaite néanmoins recevoir le compte-rendu. Présente au Congrès, Aneta Ilic (Belgrade) n'a pu assister à la réunion mais elle souhaite également recevoir le compte-rendu.

Lors des présentations, Dalibor explique que son établissement a invité au Congrès des représentants d'Osijek et de Split, qui ne sont pas membres de l'AEC, pour leur faire connaître les activités de l'Association. Antoaneta (Osijek) est chaleureusement accueillie. Le représentant de Split n'a pas pu se libérer pour la réunion. Le groupe accueille tout aussi chaleureusement les deux nouveaux représentants de Pula (respectivement le doyen et le directeur du département de pédagogie musicale).

La lecture du **compte-rendu de l'année dernière** soulève deux questions : Georg promet d'informer les membres quand la nouvelle section de **mise en relation des ressources de la page internet de l'AEC** sera disponible. Les membres confirment leur vif intérêt. Quant aux **Aperçus nationaux**, Dalibor explique qu'ils ont eu d'autres priorités récemment ;- (tout le monde comprend). Richard propose de fournir un contact possible pour la Slovaquie (ce qu'il fait après la réunion). On demande à Georg de contacter Zoran Pehcevski qui est toujours doyen de la faculté de musique à Skopje afin d'obtenir le document pour la Macédoine. Senad Kazic propose de contacter des établissements au Monténégro. Cette initiative est très bien accueillie même si le pays ne compte aucun établissement membre de l'AEC.

Les premiers **retours sur le Congrès** sont très positifs : la thématique est parfaite et il semble intéressant de la traiter de différents points de vue ; les séances LO (Acquis de l'apprentissage) et ECMA sont appréciées. Richard a assisté à la conférence pré-Congrès sur MusiQuE et l'a trouvée mieux préparée que celle de l'année précédente. Marina regrette le manque de continuité avec les sujets évoqués au précédent congrès. Elle suggère de répéter les séances parallèles les plus appréciées, voire, dans certains cas, d'approfondir le sujet. Il est demandé à tous les participants de remplir un questionnaire, car seules ces réponses pourront renseigner le comité du congrès sur les besoins éventuels de répétition des séances l'année suivante. Dalibor propose d'organiser un atelier pré-congrès de formation des dirigeants. La proposition est chaleureusement accueillie.

Un débat passionné s'ouvre sur les **projets européens**. Beata (Budapest), coordonnatrice d'un projet et membre du groupe de travail d'un autre, explique que la gestion d'un projet exige encore plus de travail que la préparation de sa candidature du point de vue administratif ou académique (Nemes László). À ce propos, elle conseille aux membres de rédiger soigneusement les dossiers en ciblant les priorités. Beata demande à l'AEC de plaider contre les différents montants des émoluments journaliers des experts selon les pays. Même si le coût de la vie est plus élevé à Bruxelles, la rémunération du travail réalisé en Hongrie ne devrait pas être diminuée d'un tiers en raison du PNB plus faible. Cette pratique est discriminatoire envers le personnel des pays à faible PNB.

Irene s'informe sur les politiques de mobilité ERASMUS+ dans la région. Les réponses font état de problèmes de reconnaissance des sujets, de contraintes liées à la prolongation des études en raison de la mobilité et surtout d'obstacles financiers. Pour de nombreux étudiants de nos régions, le coût de la vie dans les pays plus au nord de l'Europe est tout simplement prohibitif. Les membres de Budapest font ressortir le problème d'harmonisation des échanges étudiants en matière de places disponibles pour des thématiques d'études spécifiques. Il existe différentes solutions aux problèmes financiers, par exemple, les étudiants qui prolongent leur séjour doivent contribuer à un fonds qui permet d'aider d'autres étudiants.

Beata aimeraient savoir où en est UMR, car Budapest y participait (ainsi que Zagreb) mais n'a pas eu de retours. Georg explique que malheureusement, il n'y aura pas de classement public en raison du trop faible nombre de réponses au questionnaire étudiant. Toutefois, UMR a promis de donner des informations à tous les établissements partenaires après le Congrès. Les participants au projet sont profondément frustrés d'avoir fourni des données après autant de travail et de ne pas bénéficier de la visibilité d'un classement public.

À la demande des membres, Georg explique brièvement le concept de **plan de viabilité**. Il demande ensuite à tous de lire attentivement les documents concernant leur situation particulière, ainsi que le plan stratégique, avant l'AG. Quant au service de traduction simultanée qu'ils n'utilisent absolument pas, ils sont contents de le voir s'arrêter.

Beata évoque finalement des problèmes liés au changement de concept du **projet EUphony**, dans lequel sont impliqués Budapest, Zagreb, Ljubljana, Sarajevo, Belgrade et Graz. Georg s'occupera de la communication entre les partenaires.

Espagne et Portugal - Ingeborg Radok Žádná et Ángela Domínguez

Introduction au débat, mots d'accueil de Stefan Gies, directeur général de l'AEC, d'Ingeborg Radok Žádná et d'Angela Dominguez.

1. Retours sur le programme du Congrès

Les réactions sont positives : les représentants des régions ont trouvé pertinents les sujets évoqués et discutés, et le programme semblait plus intéressant que l'année dernière. Ils ont particulièrement apprécié l'implication et la collaboration des étudiants. Certaines questions pourraient bénéficier de débats en petit groupe, de type « séance parallèle ». La continuité des sujets et questions en débat (de Göteborg à Tbilissi et à Zagreb) est appréciée. Angela explique l'interdépendance des sujets au sein des projets européens en cours et à venir. Les représentants proposent une séance « récapitulative » (qui pourrait être une séance parallèle) pendant le congrès, pour partager les principaux points marquants de tous les événements des plateformes AEC (PJP, IRC EMP et EPARM), et l'ajout d'une séance « récapitulation du Congrès » dans les programmes de toutes les plateformes, pour une meilleure liaison entre ces dernières et le congrès.

2. Questions spécifiques à l'Espagne et aux Portugal

Quelqu'un soulève le problème de la reconnaissance de l'EMS en Espagne. Stefan explique la position de l'AEC et ses possibilités limitées de plaidoyer. Il souligne la nécessité d'une approche commune des représentants des écoles de musique espagnoles. Les collègues espagnols et portugais présentent de bonnes idées : organiser un événement d'EMS en Espagne, auquel seraient conviés des officiels espagnols et des représentants de l'AEC afin de présenter des activités espagnoles et portugaises du secteur ; inviter des officiels espagnols au prochain congrès de l'AEC pour participer à un débat sur le contexte légal et la législation du secteur de l'EMS dans les pays de l'UE. Il existe également d'autres moyens pour l'AEC d'aider à résoudre le problème de la reconnaissance de manière plus directe - il est important que les membres espagnols de la communauté s'efforcent de changer leur état d'esprit et partagent aussi les réalisations/pratiques positives aux niveaux local/régional/national. Il est très important d'être positif. Il est également recommandé de traiter les problèmes courants ou les questions spécifiques.

3. Autres sujets

Ingeborg Radok Žádná fait une brève présentation du **projet EASY**, de la **révision du plan stratégique et du plan de viabilité** (dont les détails seront discutés à l'AG : rendre l'AEC moins

dépendante des financements de projets ; augmenter modérément des tarifs de cotisation et d'inscription aux événements de l'Association). Le groupe est assez surpris mais n'approfondit pas la discussion. À propos de l'**interprétation simultanée** : le groupe n'a pas d'objections à son remplacement par la traduction de documents écrits car tous les membres peuvent communiquer en anglais et sont disposés à le faire. Le nouveau **projet SMS** est évoqué (ainsi que les appels ouverts à participation au groupe de travail).

Les collègues espagnols et portugais expriment une certaine déception quant à leur engagement dans les **groupes de travail existants et futurs** : la représentation géographique dans les différents groupes de travail leur paraît déséquilibrée (peu ou pas de membres espagnols et portugais, malgré leur intérêt et leur candidature). Ils trouvent que les groupes de travail sont encore majoritairement typés « Europe du Nord » et « Europe centrale » et qu'eux-mêmes n'auront jamais la possibilité de participer/changer cette situation. Ces inquiétudes doivent être transmises au Conseil et prises en compte dans les prochains appels à participation aux groupes de travail. Angie explique que la représentation proportionnelle dépend parfois de l'implication du partenaire dans le projet en question. Mise en place d'un nouveau format/nouvelle plateforme dans le programme : l'organisation de groupes composés de représentants de différents groupes régionaux.

Réunion positive. Quelques très bonnes idées et propositions pour l'avenir.

Arménie, Belarus, Bulgarie, Géorgie, Kazakhstan, Pologne, Russie, Ukraine - Zdzisław Łapiński

Trois pays seulement étaient représentés au congrès de Zagreb : l'Arménie, le Belarus et la Pologne. Comme les années précédentes, l'absence des autres s'explique probablement par le montant des **coûts de participation**. Seul le représentant polonais a participé à la rencontre régionale. Il y avait en outre deux invités : Bogdan Zdrojewski, membre du Parlement européen et un jeune pianiste espagnol, actuellement en cours d'études à Cracovie : Guillermo Rodriguez (représentant la communauté des étudiants polonais).

Aucun besoin d'**introduction** parce que tous les représentants des académies polonaises assistent régulièrement aux réunions de l'AEC qui prend parfaitement en compte leurs besoins.

Le **thème du congrès** était bien choisi et le programme très intéressant - et en lien concret avec la musique. La présentation du Projet ECMA a particulièrement retenu l'attention.

Les recteurs polonais restent réservés face au **projet EASY** et attendent de voir son évolution.

Tous les représentants polonais comprennent le risque financier et soutiennent totalement le **Plan de viabilité**.

Dans l'état actuel des choses, le service de **traduction simultanée** est une perte d'argent : il est préférable de traduire des documents (écrits) importants dans un plus grand nombre de langues.

La discussion sur le **système de formation des professeurs de musique** s'est concentrée sur les modalités d'évaluation de la préparation des étudiants à leur futur rôle d'enseignant. De l'avis général, le niveau théorique est bon, mais la partie de pédagogie pratique ne répond pas aux attentes.

Pays nordiques et pays baltes - Kaarlo Hildén

Compte-rendu : Tuovi Martinsen & Kaarlo Hildén

1. Retours du Congrès

- i. Séances parallèles
 - a. Contenus : description et réalité - les intervenants devraient rester dans les limites du sujet donné, ce qui n'a pas toujours été le cas.
 - b. Il faudrait une meilleure parité homme/femme (en ce qui concerne les intervenants, par ex.) : dans nombre de présentations, les exemples et les

- références sont uniquement masculins. Le thème du leadership et des femmes est important dans les conservatoires.
- c. Une thématique unique pour tout le congrès peut s'avérer trop restrictif pour intéresser tout le monde : peut-être faut-il en envisager plusieurs ? Certaines séances n'ont pas forcément un rapport évident avec la thématique - la thématique n'est pas toujours porteuse (commentaire : l'hôte aborde le thème sous l'angle de l'agenda local. Suggestion : garder une journée thématique et porter l'attention sur d'autres sujets, les autres jours.
 - d. Niveau des intervenants. Il devrait toujours s'agir d'experts de premier plan dans leurs domaines respectifs, capables d'ouvrir de nouvelles perspectives intéressantes. Cela n'a pas toujours été le cas, cette fois.
 - e. Suggestion de thème : regarder vers l'avenir incertain. Quels scénarios envisager ? Comment agir dans un monde en mutation ? Inviter des experts et des chercheurs du futur.

2. Rapport sur la réunion régionale de l'année dernière et aperçu de l'évolution de la situation

i. ANMA

- a. L'initiative sur le mentorat (p. 92) a enfin avancé et vu la création des premiers tandems mentor-mentoré. Une évaluation aura lieu ultérieurement et le programme sera développé en conséquence. Il est encore temps de participer : on recherche en particulier de nouveaux mentorés. Les mentors sont des dirigeants et des IRC. L'idée est de soutenir des collègues moins expérimentés dans leur développement professionnel. Pour plus d'information : www.nordplusmusic.net
- b. Le projet pilote EASY a été discuté à la réunion précédente. La situation s'est nettement améliorée, après de nombreux défis à relever.
- c. Les aperçus nationaux recueillis par l'AEC sont sur le site internet. Il manque toujours la Norvège. Qui est le contact en Norvège ? Aucun des participants n'a reçu de demande.
- d. U-Multirank. Si vous voulez participer, il est important de réagir dès le lancement de l'appel et de vous assurer qu'un nombre suffisant d'étudiants répond au questionnaire.

3. Remarques sur le programme à venir de l'AG

- i. Débat sur le Plan stratégique (p. 56). La structure en 4 piliers clarifie les choses. Le 5^{ème} élément est plus opérationnel et gagne en efficience.
- ii. Débat sur le Plan de viabilité (p. 62). L'objectif principal est de rendre l'AEC moins dépendante des financements de projets sans affecter le niveau ou la qualité des activités. Discussion sur les tarifs de cotisations d'adhésions et les sources de revenus. L'augmentation des revenus issus des services est -elle réaliste ? L'indépendance de MusiQuE semble remise en question, si elle doit être une composante génératrice de revenus pour l'AEC. C'est une question de principe et une question problématique, pour MusiQuE et pour l'AEC. On sent également une certaine pression pour inciter à utiliser les services de MusiQuE.
- iii. Traductions simultanées
 - a. Frais importants pour l'AEC
 - b. Suggestion d'arrêter ce service et d'investir à la place dans la production de plus de publications dans plus de langues
 - c. Si la moitié de l'Europe ne peut pas participer au Congrès, l'AEC aura un problème.
 - d. Est-il possible de trouver des financements extérieurs (européens ?) pour les traductions ?

4. Autres sujets - que doit faire, ou ne plus faire, l'AEC ?

- i. L'AEC devrait collaborer encore plus étroitement avec ELIA et jouer un rôle plus proactif. Organiser des conférences ou des séminaires communs, activités qui se chevauchent actuellement en terme de planning. Commentaire : il existe déjà des groupes de travail et des débats communs entre le Conseil et le conseil d'administration d'ELIA.
- ii. Manque de perspective mondiale. Exemple : la séance d'ouverture évoque toujours NASM, mais pas les autres parties du monde. Pourquoi ? Trop de focus sur les États-Unis.

- iii. Lobbying auprès de la Commission européenne. L'AEC a-t-elle diminué ses activités de lobbying ? Commentaire : L'AEC exerce une influence très active sur toutes les décisions importantes pour notre secteur. Tout ce qui concerne le lobbying fera l'objet d'un compte-rendu à l'AG, et ces activités n'ont pas diminué.
- iv. La recherche artistique tirerait avantage de meilleurs forums de publication - les revues thématiques sont dominées par les universités
- v. Est-ce un secteur où les membres de l'AEC pourraient unir leurs forces?
- vi. ANMA (par Claus Olesen, président)
 - a. Le Comité exécutif prévoit une réunion à Oslo pour rencontrer Eirik Birkeland, président de l'AEC.
 - b. Élections au ComEx. Il faut prendre des décisions et nommer les pays plus rapidement.
 - c. Prochaine journée thématique et AG à Odense, 9-11 avril 2018. Le thème n'est pas encore choisi. Suggestions des participants :
 - 1. Regarder vers l'avenir
 - 2. Les évolutions du marché artistique
 - 3. L'académisation des écoles de musique (exigences imposées aux dirigeants)
 - 4. Musique religieuse/liturgique - peut-être un thème de colloque, car la discipline n'est pas présente dans tous les établissements mais elle est importante dans les pays nordiques. Rôle de l'église dans la société, inviter les parties prenantes à discuter, élargir le recrutement. Convient bien à un prochain débat.
 - 5. Suède : la baisse des financements affecte la qualité - les possibilités pour l'ANMA d'influencer les politiques, de déclarer ses positions, etc. Partager des stratégies de survie.
 - 6. Danemark : sommes-nous assez compétitifs à l'échelle mondiale ?
 - 7. Chercher l'inspiration dans d'autres domaines (par ex. architecture et design)
 - 8. Sous-thèmes orientés vers l'avenir : recrutement des étudiants, viabilité, évolution du marché de l'enseignement supérieur.
 - d. Fin du mandat du président - nouveau président ? Claus Olesen continue volontiers, mais les nouveaux candidats sont les bienvenus.
- vii. **Bilan de la séance :**

Une des forces de cette région est la capacité de ses représentants à s'entendre et à mettre en œuvre des initiatives. Cela permet au réseau d'exercer une influence sur l'évolution du secteur dans la région mais aussi sur l'AEC, si nécessaire et si elle le souhaite.

Italie - Lucia di Cecca

Tous les Italiens présents au Congrès ont participé à la réunion régionale.

- Lucia Di Cecca ouvre les travaux par une brève introduction du contexte, explique quand et pourquoi les réunions régionales ont été intégrées au Congrès, et leur importance pour renforcer les liens et l'échange d'information entre l'AG et le Conseil.
- Elle demande ensuite à chacun un **retour sur le Congrès** et plus généralement sur le programme du Congrès jusqu'à présent. Tout le monde apprécie la nouvelle alternance de séances plénières et parallèles, par rapport à l'ancien format composé uniquement de séances plénières. L'inconvénient des nombreuses séances parallèles est l'impossibilité pour les participants d'assister à toutes celles qui les intéressent. Une solution serait de publier les comptes-rendus de toutes les séances sur le site internet, voire de les filmer. Quant au contenu des séances, Riccardo Ceni (Parme) souhaite des sujets plus techniques, en particulier sur les aspects financiers (subventions).
- Di Cecca demande si tout le monde connaît les **services proposés par l'AEC** et s'il y a des suggestions.
 - Leonella Grossi Caprioli (Brescia) souhaite plus d'information sur les activités de recherche des partenaires et suggère de créer une page sur le site où chacun pourrait publier une information sur ses activités. Les collègues font remarquer qu'une plus

- grande circulation de l'information profite à tous les secteurs, pas seulement à la recherche, et que l'AEC pourrait faire une étude de tous les projets existants.
- Pierluigi Destro (Padoue) souhaite plus d'information sur les projets avec les pays du Tiers Monde, évoquant l'utilité des antennes culturelles européennes, malheureusement disparues. Les participants approuvent unanimement. Il est proposé d'organiser des séminaires d'information pour les projets KA107, sur le modèle de ce qui a été fait pour les partenariats stratégiques.
- Di Cecca demande si tout le monde connaît et utilise le **site internet de l'AEC**. Les réponses sont partagées. Di Cecca présente les pages qui lui semblent les plus importantes et les plus utiles. « Missions » : le nouveau plan stratégique sera discuté en AG samedi, il est dans le dossier du Congrès ; « Adhésion » : toute l'information actualisée sur les adhérents ; « Aperçus nationaux » : récemment actualisés, ils sont très utiles pour connaître les différents systèmes de formation dans chaque pays ; « Travail & Politiques » : ce volet contient de nombreux documents qui peuvent être utiles pour nos établissements.
- Présentation du **nouveau projet SMS**, de tous ses différents volets et des groupes de travail dédiés. Di Cecca invite chacun à répondre aux appels à participation. Sont actuellement ouverts les appels pour trois groupes de travail : « Diversité, identité, intégration », « L'esprit d'entreprise du musicien », « Formation de l'enseignant à l'ère numérique ». La composition du groupe « Apprentissage & Enseignement innovants » vient de s'achever. Il comporte un enseignant italien. Un appel sera lancé en 2018 pour le groupe « La musique et le rôle des établissements d'EMS dans la société ». En ce qui concerne les autres groupes : l'appel est ouvert pour EPARM (les Italiens ne peuvent pas faire acte de candidature : un enseignant italien est déjà présent). Un appel pour le groupe de travail P&J sera lancé en 2019.
- Di Cecca passe au **plan de viabilité** et invite tous les participants à le lire attentivement dans le dossier du Congrès. Il est important d'en discuter maintenant car il affecte les tarifs d'adhésion et d'inscription aux rencontres et événements. Jusqu'en 2014, l'AEC pouvait compter sur les subventions de fonctionnement de la Commission européenne, mais désormais seuls les projets spécifiques peuvent bénéficier de financements. L'objectif du nouveau plan de viabilité est d'affranchir l'AEC des financements de projets d'ici 2021.
 - Ernesto Pulignano (Salerne) considère qu'être indépendant des financements européens et entièrement dépendant de ses adhérents rend l'AEC plus tributaire de chaque pays : le poids de chaque pays dans l'AEC devrait être proportionnel aux cotisations payées. Nombre de participants désapprouvent cette vision et soulignent que relier le tarif de cotisation d'adhésion au PNB (produit national brut) est le meilleur moyen de respecter les différences entre les pays. Le sujet est discuté de manière approfondie.
- Di Cecca demande s'il y a des suggestions quant aux **services à développer**, en particulier les services payants, et annonce que l'AEC proposera des services de rédaction et révision de projets. Ceni suggère une action de lobbying avec la CE sur des sujets spécifiques comme Erasmus, en insistant sur la spécificité de notre secteur et sur le fait qu'il n'est pas juste que nos projets soient en compétition avec ceux des universités.
- De nombreux participants sont intéressés par **EASY**.

Allemagne, Autriche - Elisabeth Gutjahr

Questions pour l'Assemblée générale

(par ex. finances, traduction simultanée, souhaits de services que proposerait l'AEC ?)

- Plan de viabilité de l'AEC (préparation grâce à un document rédigé par Stefan Gies) => pas de remarques
- Plan stratégique de l'AEC => pas de remarques
- Traduction simultanée lors du congrès annuel :
Elle n'est pratiquement jamais utilisée. Les avis sur le sujet sont partagés : la question se pose depuis la création de l'AEC et les arguments « pour » sont nombreux. La diversité des langues est l'expression de la diversité de l'Europe. Cette identité a un prix.

Une alternative consisterait à laisser toutes les conférences dans la langue maternelle de l'orateur avec une traduction simultanée en anglais : la diversité serait ainsi visible et audible à la tribune.

Une suggestion est émise : traduire non pas les discours, mais les débats. Les discours préparés peuvent être traduits en amont et distribués à l'avance.

Conclusion (résumé) : Il faut garantir la diversité linguistique. Deux possibilités sont envisageables.

a. Comme d'habitude : poursuite de la traduction simultanée dans les quatre langues principales.

b. Les discours à la tribune peuvent être prononcés dans toutes les langues possibles et font l'objet d'une traduction simultanée en anglais.

Remarque : Le problème de la traduction écrite des discours en amont est que si l'orateur s'écarte de son texte dans le feu de l'action (et c'est une possibilité à envisager), la traduction n'est plus adéquate.

- Les offres de services payants de l'AEC - MusiQue est un vœu désormais réalisé dans le domaine de l'accréditation. Grand débat à propos de EASY, pas de suggestions directes ou de retours.
Autre proposition de Stefan Gies : l'AEC pourrait développer un service de soutien aux demandes de subventions (européennes). Par rapport aux universités, les petites structures comme les conservatoires disposent rarement des moyens nécessaires pour soumettre des dossiers ayant des chances de succès. Le financement de ce service pourrait prendre en compte la prestation générale et une prime de résultat.

France, Luxembourg - Jacques Moreau

Un tour de table permet à chaque participant-e de se présenter et de préciser son intérêt pour les activités de l'AEC. Tous les membres inscrits au Congrès sont présents à la réunion.

CHARLIER	Chantal	CMDL (Dammary les Lys)
GIRBAL	Valérie	ESMD Nord de France (Lille)
HUMETZ	Bruno	
MOREAU	Jacques	Cefedem Auvergne Rhône-Alpes (Lyon)
DEVAUX	Sylvain	CNSMD de Lyon
MILHAT	Morgane	
REPLUMAZ	Isabelle	
SERRY	Viviane	CRR de Nantes
BAUMGARTNER	Benoit	Le pont Supérieur (Nantes)
AMUSSEN	Gretchen	CNSMD de Paris
VAILLANT	Thierry	
DESOUCHES	Emmanuelle	PSPBB (Paris)
GARDEUX	Laurent	
GRAELL CALULL	Roser	
DECREUX	Jean-Jacques	CESMD de Poitou-Charentes (Poitiers)
MARTINEZ	Anne-Sophie	

Principaux sujets évoqués :

- Pour éviter aux membres français toute gêne ou timidité à s'exprimer en anglais, ils sont encouragés à participer aux groupes de travail, ce qui est important pour faire connaître les perspectives culturelles françaises.

- L'importance de la place des étudiants au sein de l'AEC et la bonne nouvelle de la traduction française du guide de l'étudiant.
- Il est important que les établissements pré-supérieurs aient une place dans l'AEC, justement parce qu'ils préparent les étudiants à l'enseignement supérieur.
- L'importance de l'autonomie des établissements d'enseignement musical supérieur : les établissements français semblent moins autonomes que leurs homologues européens.
- Intérêt pour des séances d'échanges de bonnes pratiques, qui permettent de partager beaucoup d'information.
- Quelques remarques quant à l'organisation du congrès :
 - La présentation de MusiQuE : d'une année sur l'autre, il ne semble pas utile d'assister à la reprise de la séance.
 - Lors des séances parallèles, voire des séances plénières, la voix du public pourrait être plus présente. De ce point de vue, les séances consacrées aux étudiants et aux LO (Acquis de l'apprentissage) étaient une réussite.
- La différence entre la perception de la reconnaissance de l'EMS dans de nombreux pays et en France
- L'AEC ne s'occupe que de la musique, mais de nombreuses institutions enseignent aussi la danse et l'art dramatique et certaines, les arts visuels : serait-il possible d'accueillir ces institutions au congrès annuel pour leur permettre de partager des préoccupations communes ?
- L'importance de l'association française Anescas pour la visibilité des établissements d'enseignement musical supérieur en France
- L'importance de développer le niveau « doctorat » dans les EEMS

DISCUSSION COMPLÉMENTAIRE

L'évolution de l'AEC :

- La création est le point culturel commun des établissements d'enseignement musical supérieur. Cette approche permet de relativiser d'autres divisions moins pertinentes.
- L'AEC est passé d'un club de directeurs à une organisation remarquablement professionnelle. Cette mutation s'est passée au moment du projet Polifonia. Ce programme a été un énorme succès. Il est entré au cœur des questions sur l'enseignement et a attiré l'attention du monde sur l'AEC. Aujourd'hui, ce sont les préoccupations de l'ensemble des institutions qui sont prises en compte : le président et le directeur général y portent une très grande attention. L'AEC est aussi systématiquement ouverte sur le monde extra-européen : la présence au Conseil d'un membre représentant les institutions non européennes est un signe fort.
- L'AEC a toujours eu une petite longueur d'avance : il est donc toujours utile de suivre avec attention les questions traitées.
- La participation des étudiants est une avancée très importante.
- L'avancée de la recherche artistique, sa place dans les institutions, la publication du livre blanc sur la recherche, sont également des éléments importants.

EASY

- Unanimement salué comme un excellent travail, et remerciement à l'AEC pour s'être investie dans ce chantier.
- La question du coût d'inscription à EASY est soulevée car les établissements sont facilement dans les tranches supérieures. L'économie en temps est considérable, mais le tarif d'inscription est jugé trop important par plusieurs établissements.

Plan stratégique

- Stefan Gies a réalisé un énorme travail de clarification du plan, désormais très lisible. Le plan de pérennisation financière est très apprécié, il est très important d'avoir cette vision anticipatrice.

Langues utilisées pendant les congrès

- Un membre souhaite des tables rondes dans plusieurs langues, sur le même sujet, et manifeste son inquiétude quant à la trop modeste utilisation des traductions. Une traduction écrite, et dans un plus grand nombre de langues, serait peut-être une solution : cela faciliterait la diffusion des débats et de l'information au sein des établissements.

Masters partagés

- Il y a une problématique spécifique au sein de l'enseignement musical supérieur - pas seulement français - pour la mise en place des masters partagés. L'AEC pourrait apporter une aide face à ce problème.

Tout le groupe rend hommage à Gretchen Amussen, qui participe à son dernier congrès de l'AEC avant son prochain départ à la retraite. Le groupe la remercie pour son immense contribution à l'Association en qualité de représentante de la région « France ».

Membres associés - Bernard Lanskey

Participants :

Bernard Lanskey, Yong Siew Toh Conservatory of Music, Singapour (président)
 Christopher Chen, Université des Sciences et Technologies de Suzhou, Chine
 Robert Cutietta, University of Southern California, USA
 Mist Thorkelsdottir, University of Southern California, USA
 Thomas Novak, New England Conservatory, USA
 Scott Harrison, Queensland Conservatorium, Australie
 Brenda Ravenscroft, Schulich School of Music, McGill University, Canada
 Margaret Barrett, The University of Queensland, Australie
 Don McLean, University of Toronto Faculty of Music, Canada
 Isabelle Panneton, Faculté de musique de l'Université de Montréal, Canada
 Jennifer Rosenfeld, icadenza, USA
 Martin Prchal, Conservatoire royal de La Haye, Pays-Bas
 Jenny Ang, Yong Siew Toh Conservatory of Music, Singapour

- Bernard Lanskey accueille les participants à la réunion et leur présente l'actualité des activités de l'AEC :
- L'adoption d'EASY - système commun de candidature en ligne pour ERASMUS et autres programmes de mobilité. Les membres associés pourront eux aussi y accéder. Participer à la plateforme EASY coûtera de 600 à 950 euros annuels aux établissements. Mist explique que la plateforme, facile à utiliser, permet un partage facile des acquis de l'apprentissage et un pré-filtrage des étudiants. D'autres formes d'art sont également concernées.
 - À suivre : les membres associés pourraient-ils utiliser EASY pour gérer les accords bilatéraux entre membres associés ?
- L'AEC a travaillé à un **Plan de viabilité** (l'AEC après 2021). Il comprend : la réduction de la dépendance aux financements européens de projets ; l'indexation des tarifs d'adhésions sur le RIB du pays où se situent les établissements membres. Toutefois, les tarifs pour les membres associés resteraient un montant forfaitaire. Le plan de viabilité sera discuté en AG.
- Les membres associés sont invités à évaluer le **plan stratégique AEC 2016-2020** d'un point de vue non européen. Pilier 4 de l'AEC : promouvoir la valeur de la musique et de l'éducation musicale dans la société. Dans ce cadre, les participants proposent que les membres associés contribuent à la commission de travail en soumettant au Conseil des sujets de réflexion. Autre suggestion : le Conseil pourrait envisager d'autres parties prenantes du secteur musical en dehors de l'enseignement supérieur et en dehors de l'Europe.
- Débat sur **les attentes des membres associés** (Quels types de services, qui nous seraient utiles et pour lesquels serions-nous prêts à payer, souhaiterions-nous voir l'AEC développer ?) : maintien du partage de données avec les membres associés ; intégration dans les projets de l'AEC, comme ECMA ; facilitation des échanges de personnels et des résidences à court terme ; promotion de la participation de membres associés ; table ronde au Congrès de l'AEC

sur les programmes non européens ; plus de visibilité sur les possibilités d'échange hors Europe, pour des échanges réciproques entre établissements membres associés.

- AOB : Brenda Ravenscroft retourne la question : qu'attend l'AEC des membres associés et comment voit-elle leur contribution ? Bernard répond que l'AEC a une meilleure appréhension du contexte extra-européen et n'est pas opposée à la poursuite du dialogue.

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresses importantes

Congrès

Université de musique et des arts du spectacle de Graz/ Kunstuniversität Graz
Leonhardstraße 15•8010 Graz•Austria

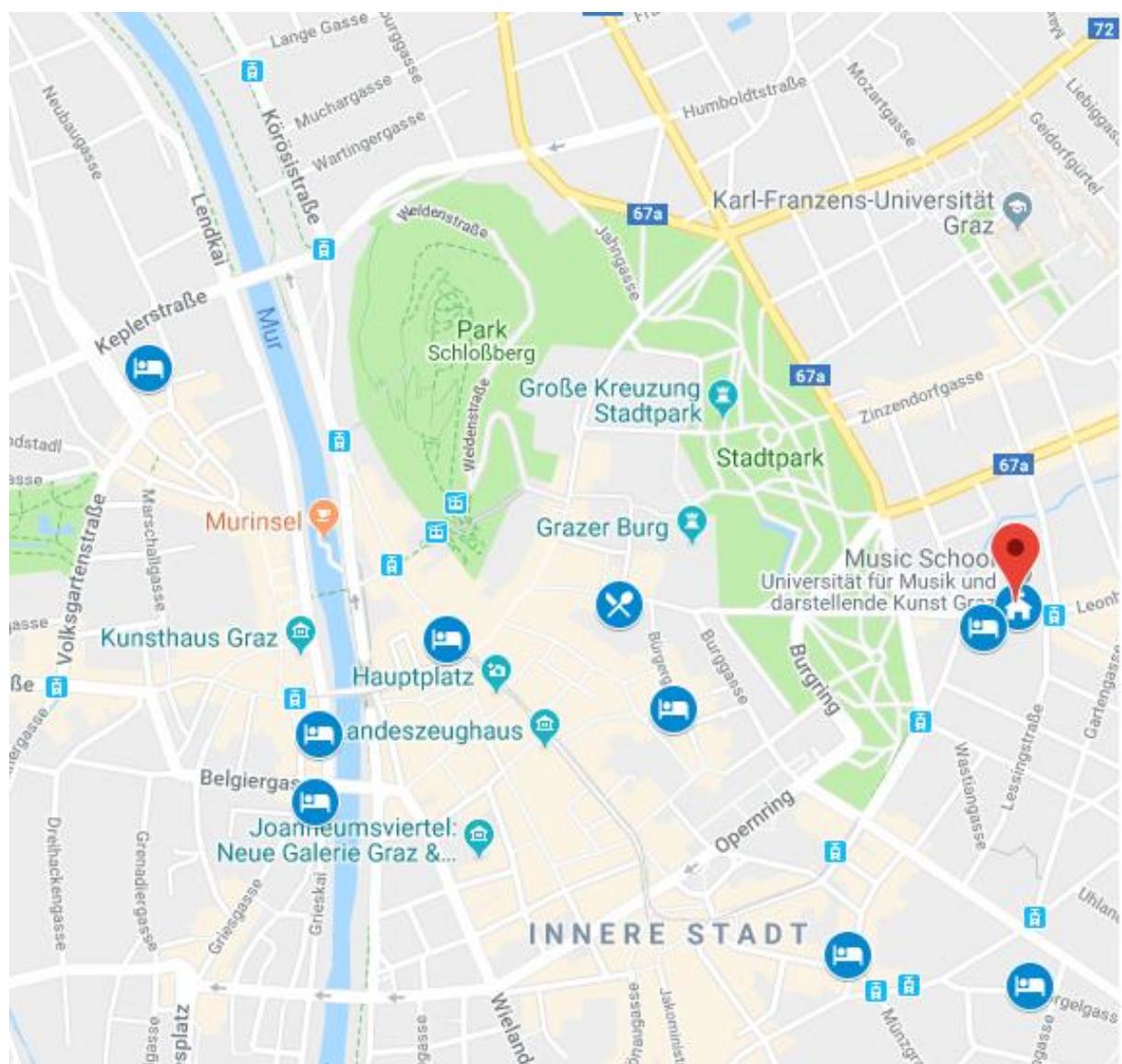
Diner de bienvenue de jeudi soir

Université Ancienne de Graz / Alte Universität Graz
Hofgasse 14•8010 Graz•Austria

Cartes

Carte sur

https://drive.google.com/open?id=1MXJNs1QjT_A4UCxLTm1DeR8syUX65ZtZ&usp=sharing



Pour se rendre en ville depuis l'aéroport

De l'aéroport au centre ville

L'arrêt de bus se trouve juste à la sortie du terminal passager, à côté de la zone « départ ». Prix d'un aller simple : 2,40 euros.

Pour obtenir les horaires, cliquez sur ce lien :

<https://www.flughafen-graz.at/en/terminal/anreise-parken/bus-bahn.html>

Train - S5 (direction - Graz gare centrale « Hbf - Hauptbahnhof »)

Bus - 630/631 (direction - Graz Centre « Jakominiplatz »)

Départs de l'aéroport en temps réel directement sur : www.oebb.at

TAXI de l'aéroport au centre ville : environ 25€

Durée du trajet de l'aéroport au centre ville (transport public et taxis): 15-20 min.

Retrouvez toute l'information en suivant ces liens :

<https://www.flughafen-graz.at/en/terminal/anreise-parken/bus-bahn.html>

<https://www.flughafen-graz.at/en/terminal/anreise-parken/taxi-shuttle.html>

Taxi

TAXI 878

www.878.at

+43 316 878

TAXI 2801

www.taxi2801.org

+43 316 2801

Transports publics

Les trams 1 et 7 ont un arrêt d'à proximité du KUG (« Kunsthochschule Graz »)

Les tickets sont valables sur toutes les lignes de tram et de bus dans la zone de tarif 101 (la zone s'étend jusqu'à l'aéroport de Graz/Thalerhof), et pour le funiculaire Schlossbergbahn.

Les tickets s'achètent :

- Auprès du conducteur (tickets 1h et 24h)
- Aux distributeurs dans les trams (tickets 1h et 24h, carte hebdomadaire)
- Aux distributeurs de la gare centrale, de la Hauptplatz et de la Jakominiplatz
- Via le SMS-Ticket-Service ou sur l'appli pour Smartphones [TicketApp für Smartphones](#) (instructions en allemand uniquement)
- Dans tous les kiosques « Tabak/Trafik » achat anticipé (tickets 10 zones, cartes hebdomadaires et mensuelles)

Plus d'information

<https://www.graztourismus.at/en/travel-and-transport/mobile-in-graz/bus-and-tram>

Hotels

Veuillez noter que les réservations de l'hôtel doivent être faites par les invités à la réception de l'hôtel de leur choix. Ni l'AEC ni le conservatoire ne couvriront les quelconques frais d'annulations.

Parkhotel Graz
Leonhardstraße 8•8010 Graz•Austria
Phone: +43 (0)316 3630

Hotel Gollner
Schlögekgasse 14•8010 Graz•Austria
Phone: +43 (0)316 822 5210

Hotel Daniel Graz
Europaplatz 1•8020 Graz•Austria
Phone: +43 (0)316 711 0800

Hotel Wiesler Graz
Grieskai 4-8•8020 Graz•Austria
Phone: +43 (0)316 7066

Gapsite Betriebs gmbh
Schögelgasse 15•8010 Graz•Austria
Phone: +43 (0)316 812 100

Hotel Weitzer Graz
Grieskai 12-14•8020 Graz•Austria
Phone: +43 (0)316 7030

Palais-Hotel Erzherzog Johann Graz
Sackstraße 3•8010 Graz•Austria
Phone: +43 (0)316 811 616

Hotel Mercure Graz City
Lendplatz 36-37•8020 Graz•Austria
Phone: +43 (0)316 751 405

Hotel zum Dom - Palais Inzaghi
Bürgergasse 14•8010 Graz•Austria
Phone: +43 (0)316 824 800

Old University of Graz
Hofgasse 14•8010 Graz•Austria
Phone: +43 (0)664 822 7050

Numéros de téléphone des organisatrices

Sara Primiterra (Gestionnaire des événements à l'AEC)
0032/496 207 303

Sabine Göritzer (Cheffe de projet à KUG)
0043/664 828 99 89

Liste des Restaurants

Restaurants à quelques minutes de marche de l'Académie de musique de l'Université de Graz

Veuillez noter que cette liste ne donne qu'un petit aperçu du vaste choix de restaurants du centre ville de Graz. L'Académie de musique ne fait de publicité pour aucun établissement.

THOMAWIRT

Address: Leonhardstrasse 40-42

Opening hours: 9 am- 1 am Mon-Sun

Regional Food

€€

<https://thomawirt.at/>

PARKHOTEL - RESTAURANT FLORIAN

Address: Leonhardstrasse 8

Opening hours: 11.30 am - 2 pm and 6 pm - 10 pm Mon-Sun

Regional Food

€€-€€€

<https://www.parkhotel-graz.at/restaurant-florian-graz.html>

ESCHENLAUBE

Address: Glacisstrasse 63

Opening hours: 11.30 am - 1 am Mon-Sat

Student food, Pub style

€

<http://www.eschenlaube.at/>

LAUFKE

Address: Elisabethstrasse 6

Opening hours: Restaurant 5 pm - 11 pm Tue-Sat

Bar & Coffee 3.30 pm - 2 am Tue-Sat

Regional high-quality food

€€€

<http://www.laufke.net/>

MOMIJI

Address: Elisabethstrasse 17

Opening hours: 11 am - 3 pm and 5.30pm - 11 pm Mon-Sat

Japanese Food

€€

<http://www.momiji.at/>

FONTANA DI TREVI

Address: Schumanngasse 4

Opening hours: 11 am - 12 am Mon-Sat

Italian Food - Pizza

€

<http://fontanaditrevi.at/>

Règlement de l'inscription au Congrès annuel de l'AEC 2018

Les frais de participation peuvent être réglés des manières suivantes:

- Paiement manuel par virement bancaire avant l'évènement (préférable)
- Idéal, Carte de crédit, Paypal et Bankcontact Systems en ligne (+3 euro)
- Paiement manuel (en espèces sur place à Graz)
- Paiement manuel (par carte de crédit à Graz)

Pour plus d'informations et pour demander une facture, veuillez envoyer un email à events@aec-music.eu.

Catégorie	Règlement effectué avant le 9 octobre	Règlement effectué après le 9 octobre
Représentant d'une institution membre de l'AEC	€300 (+ 80€ en cas de participation au séminaire du pré-congrès MusiQuE)	€400 (+ 80€ en cas de participation au séminaire du pré-congrès MusiQuE)
Représentant d'institutions non-membres	€500	€600
Étudiant d'une institution membre de l'AEC	€150	€210

Frais d'inscription

Les frais de participation couvrent :

- Les documents de conférence
- La participation à toutes les séances plénières et parallèles
- La participation à tous les moments de réseautage
- La possibilité d'afficher des brochures, des posters et autres documents d'information sur les établissements membres de l'AEC
- Les pauses café
- Deux dîners (jeudi 8 et samedi 10)
- Deux déjeuners (vendredi 9 et samedi 10)
- Concert organisé par l'établissement hôte
- L'aide du personnel de l'AEC

Les frais d'inscription ne seront pas remboursés si le participant annule sa participation après le 9 octobre

Coordonnées bancaires pour les règlements :

AEC-Music, IBAN: BE47 0016 8894 2980, SWIFT/BIC Code: GEBABEBB (BNP Paribas Fortis)

Lors du virement, merci d'indiquer clairement :

- Le numéro de facture
ou
- Le code de l'événement (Congress 2018), le nom de famille du participant, le nom de votre institution (le cas échéant)
Exemple: Congress2018, Smith, Gotham Conservatory

Organisation

Université de musique et des arts du spectacle de Graz

Sabine Göritzer, Cheffe de projet

Daniela Eder, Membre de l'équipe du projet et étudiante

Margit Mahmoudi, Programme artistique

Peter Fischer, Directeur technique MUMUTH

Dietmar Sigl, Service central IT

Hermann Götz, Relations publiques

Le Conseil de l'AEC

Président

- Eirik Birkeland - Norwegian Academy of Music, Oslo, Norway*

Vice-Présidents

- Georg Schulz - Kunstuniversität Graz, Austria
- Deborah Kelleher - Royal Irish Academy of Music, Dublin, Ireland*

Secrétaire Général

- Harrie van den Elsen - Prince Claus Conservatoire, Groningen, The Netherlands*

Membres du Conseil

- Kaarlo Hilden - Sibelius Academy, Helsinki, Finland
- Claire Mera-Nelson - Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance, London, United Kingdom
- Jacques Moreau - CEFEDEM Rhône-Alpes, Lyon, France
- Ingeborg Radok Žádná - Prague Academy of Performing Arts, Music and Dance Faculty, Czech Republic
- Evis Sammoutis - European University Cyprus, Nicosia, Cyprus
- Elisabeth Gutjahr - Staatliche Hochschule für Musik Trossingen, Trossingen, Germany*
- Lucia Di Cecca - Conservatorio di Musica "Santa Cecilia", Rome, Italy
- Zdzisław Łapinski - The Academy of Music in Krakow, Krakow, Poland
- Bernard Lanskey - Yong Siew Toh Conservatory in Singapore, Singapore

*membres du comité du Congrès

Stefan Gies
Chief Executive



L'Equipe du Bureau de l'AEC

Sara Primiterra

Events and Project Manager



Esther Nass

Office Coordinator



Linda Messas

General Manager and Director of
MusiQuE



Paulina Gut

Project, Communication and
Events Coordinator



Jef Cox

Project Coordinator and MusiQuE
Policy and Review Officer



Nina Scholtens

Communication, Office and
Project Assisstant



Claudia Zeng

Student Intern



Barbara Lalic

Student Intern

